

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE PRÉSENTE A L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI  
DANS LE CADRE DU PROGRAMME EXTENSIONNE  
DE MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES  
DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE CE PROGRAMME

par

CHRISTIAN LABERGE

TEXTES FICTIONNELS, TEXTES SCIENTIFIQUES: CONTRIBUTION  
À L'ÉTUDE DES MODALITÉS

JUIN 1989



## *Mise en garde/Advice*

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Ce mémoire a été réalisé  
à l'Université du Québec à Chicoutimi  
dans le cadre du programme  
de maîtrise en études littéraires  
de l'Université du Québec à Trois-Rivières  
extensionné à l'Université du Québec à Chicoutimi

## RÉSUMÉ

Partant de différentes approches (grammaire énonciative, logique, linguistique, sémiotique et pragmatique), nous montrons le rôle que jouent les modalités dans la construction des connaissances dans des textes scientifiques (puisés dans le Journal canadien de microbiologie) d'une part et, d'autre part, celui qu'elles tiennent dans l'élaboration dynamique de la compétence et de la performance des acteurs dans un récit (trois contes de Guy de Maupassant) pour l'établissement et la réalisation (ou l'éventuel échec) d'un programme narratif. Nous montrons que le contenu profond des modalités (devoir/pouvoir/savoir/vouloir) n'est pas isomorphe avec le contenu de surface qui est sensé le représenter. Les modalités "profondes" subissent donc des transformations en fonction des contraintes énonciatives et argumentatives qui organisent leur manifestation discursive.

*Remerciements*

*À Monsieur Pierre Ouellet, qui a dirigé ce mémoire de maîtrise,  
nos sincères remerciements pour ses conseils judicieux tant au plan  
théorique que méthodologique. À Messieurs Clément Legaré et  
Khadiyatoulah Fall qui ont accepté d'être les seconds lecteurs.  
À mes parents René et Candide Laberge pour leur support  
inestimable et à qui je dédie ce mémoire.*

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION - MODALITÉS: FORME DE LA PENSÉE EN GÉNÉRAL ET À PRIORI DE L'ACTE .....	6
CHAPITRE I: MODALITÉS ALÉTHIQUES ET LES MÉTAPHORES DE LA PRÉSENTATION.....	13
1.1 Introduction.....	13
1.2 Analyse.....	18
1.3 Énonciation et modalités .....	19
1.4 Possibilité et impossibilité .....	29
CHAPITRE II: LA LOGIQUE DÉONTIQUE.....	37
CHAPITRE III: LE POUVOIR ET LE VOULOIR .....	46
3.1 Le pouvoir .....	46
3.2 Le vouloir.....	59
CHAPITRE IV: LE SAVOIR.....	64
CHAPITRE V: L'ÊTRE ET LE PARAÎTRE: LA VÉRIDITION.....	73
CHAPITRE VI: MODALITÉS ET TEXTE DE FICTION .....	82
6.1 Introduction et théorie .....	82
6.2 Remarques.....	86
6.3 Présentation.....	88
CHAPITRE VII: L'APPARITION.....	91
7.1 Introduction.....	91
7.2 Analyse.....	93
CHAPITRE VIII: LES CARESSES .....	118
8.1 Introduction.....	118
CHAPITRE XI: LA FENÊTRE .....	132
9.1 Introduction.....	132
9.2 Analyse.....	133
9.3 La demande en mariage .....	134
9.4 L'épreuve .....	135
9.5 La méprise .....	144
CONCLUSION.....	147
BIBLIOGRAPHIE .....	152

## **INTRODUCTION**

**MODALITÉS: FORME DE LA PENSÉE EN GÉNÉRAL  
ET A PRIORI DE L'ACTE**

## INTRODUCTION

### Modalités: Forme de la pensée en général et a priori de l'acte

Depuis Aristote, le problème des modalités n'a cessé de préoccuper les philosophes, les linguistes et, plus récemment, les sémioticiens. Si les modalités ont toujours été considérées en fonction du principe d'extensionnalité les installant de plain-pied dans une sémantique des mondes possibles soumis à la quantification universelle ou existentielle, donc à l'intérieur d'une théorie référentielle de la signification où l'acte de prédication modale ne trouve sa valeur de vérité qu'à partir du monde référentiel "objectif", leur cadre théorique peut cependant emprunter d'autres avenues. Peu importe les sorts divers qu'ont connus ces théories (extensionnalité, monde possible) jusqu'à leur remise en question par certains logiciens et philosophes du langage (Hintikka 10), notre postulat est d'envisager les modalités non plus seulement selon le principe d'extensionnalité, mais en fonction d'une pragmatique, c'est-à-dire de l'utilisation d'énoncés linguistiques bien formés dans le contexte où ils sont "performés." Cette utilisation (cette performance) implique la présence du sujet sans qui nul discours, nul acte propositionnel (référer et prédiquer) et illocutoire (faire une promesse, formuler un ordre, poser une question, émettre une requête, etc.) n'est possible, et cela même dans le discours scientifique, qui se veut objectif (lieu de non-désir) et exempt de toute instance subjective de nature non véridictoire.

Certes, la notion de "monde possible" où les énoncés (modaux ou non) trouvent leurs conditions de vérité, reste essentielle.<sup>1</sup> En effet, même si la phrase "la terre est carrée" a un sens et une structure syntaxique bien formée, elle ne renvoie à aucun état de fait (sauf imaginaire) qui puisse assigner à la proposition qu'elle véhicule la valeur "vrai."

Les modalités, en général, sont une manière de dire le monde ou d'exprimer un savoir, un jugement...à propos d'un état de fait ou d'une valeur à travers une phrase ayant une structure sujet / prédicat, mais aussi, pour Kant<sup>2</sup>, la forme "a priori" des jugements; elles sont envisagées comme des caractéristiques déterminant la valeur de vérité des propositions.

La catégorie de la modalité chez Kant comprend trois types de proposition:

- 1) Assertion = proposition du mode zéro
- 2) Apodictique = proposition affectée par le mode du nécessaire et de l'impossible (elle est l'expression d'une loi)
- 3) Problématique = proposition affectée par le mode du possible et du contingent

---

<sup>1</sup> Voir par exemple le dernier livre de John R. Searle, écrit en collaboration avec D. Vanderveken, pour l'importance de cette notion, mais cette fois à l'intérieur d'une logique des actes illocutoires de nature intentionnelle: "We take the notion of a possible world as a primitive notion of illocutionary logic." (p. 24). SEARLE, John R. et Daniel VANDERVEKEN. Fondations on illocutionary logic, Cambridge University Press, Cambridge, 1985, 227 p.

<sup>2</sup> Kant, Emmanuel. Critique de la raison pure, Presses Universitaires de France, traduit et annoté par A. Tremesaygues et B. Pascaud, 1944, 541 p.

Par exemple, "il fait beau" est une proposition assertorique; "deux et deux font quatre" est une proposition apodictique, car elle exprime une loi; "je sortirai s'il fait beau" est une proposition problématique. Nous retrouvons là les modalités traditionnelles dites aléthiques, ainsi nommées parce qu'elles expriment la vérité des états de choses. Au quaterné aléthique, d'autres systèmes s'ajoutent, se rapportant, cette fois, à la connaissance que nous avons des états de choses. On obtient ainsi les modalités déontiques, liées à l'obligatoire, à l'interdit, au permis et au facultatif et les modalités épistémiques liées au certain, à l'exclu, au plausible et au contestable.

Si les modalités expriment la vérité et la connaissance que nous avons des états de choses, c'est également une manière d'envisager et de définir la compétence d'un sujet en vue d'une performance pragmatique ou cognitive. La réalisation et l'achèvement d'un programme narratif, la dynamique actionnelle d'un récit, trouvent là leur principe structurant, organisateur. Le schéma d'action d'un récit repose en effet sur la capacité d'un actant, modalisé adéquatement selon son rôle dans le récit, à accomplir un certain nombre de transformations sur la base d'un énoncé d'état ou de faire à l'intérieur d'un programme narratif donné. Quatre modalités sont susceptibles de définir la compétence du sujet: le devoir, le vouloir (appelés modalités de virtualité), le pouvoir et le savoir (appelés modalités de l'actualité). Ces quatre modalités à l'oeuvre dans le récit relèvent, d'une part, de la pragmatique (les actes accomplis par les acteurs) et, d'autre part, du contenu intentionnel de chaque énoncé modal qui renvoie à sa structure logico-sémantique profonde.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Greimas, A.J. et Courtés, J. Sémiose. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, Hachette Université 1979, p. 294.

Formes de la compétence du sujet, formes (possibles) du jugement<sup>1</sup> et de l'acte de prédication (puisque les modalités sont une manière d'envisager le prédicat selon une idée de nécessité, de contingence, de possibilité ou d'impossibilité), les modalités jouent donc un rôle déterminant dans le discours, quoique leur statut soit logique, soit sémantique, soit pragmatique peut sembler flou, ambigu, non homogène. La polysémie des verbes modaux empêcherait-elle une formulation adéquate dans le traitement de ceux-ci? Toute réponse, ici, serait trop hâtive et hasardeuse.

Outre l'aspect philosophique (logique) et sémiotique des modalités, il faudrait également parler de leur aspect linguistique.

Du point de vue linguistique, on peut distinguer deux classes de modalités: les modalités d'énonciation impliquant la présence d'un locuteur et d'un allocuaire sur l'axe de la communication et les modalités d'énoncé qui n'impliquent pas la mise en relation du locuteur face à son allocuaire, mais déterminent la manière avec laquelle le locuteur situe son énoncé par rapport à la vérité, la fausseté, la certitude, la probabilité, etc.

---

<sup>1</sup> Voici la définition que donne Ch. Bally des modalités: la modalité est la forme linguistique d'un jugement.

Chaque phrase ne peut recevoir qu'une seule modalité d'énonciation; elle peut être assertive, déclarative, exclamative, interrogative, impérative "et spécifie le type de communication entre le locuteur et le(s) auditeur(s)." <sup>1</sup> Soit les phrases suivantes:

- 1) J'ai la certitude qu'il viendra;
- 2) Je suis peiné qu'il ne soit pas venu.

Dans ces deux exemples, la modalité d'énonciation<sup>2</sup> est identique (assertion). Cependant la modalité d'énoncé est distincte. Dans l'exemple numéro 1, l'énoncé est situé par rapport à la certitude; quant à l'exemple numéro 2, il est modalisé par une modalité appréciative, le triste.

Qu'implique l'usage d'un énoncé aléthique, déontique, épistémique, volistique...dans un texte savant ou fictif? Qu'est-ce que cela présuppose? Qu'est-ce que cela signifie? Quels en sont les enjeux d'ordre logique, sémantique et pragmatique? À quelles règles cet usage obéit-il et qu'est-ce que cela implique pour le sujet, son énonciation, sa représentation du monde "objectif" et pour la façon dont il le modifie par son discours? Comment l'énonciateur, à travers des énoncés modaux, construit-il son univers diégétique? Comment le savoir s'élabore-t-il à l'intérieur des structures, des contraintes langagières pour le texte scientifique? Comment le destinataire perçoit-il ces énoncés au moment où ceux-ci posent, affirment de quelque manière le monde, le savoir que l'on a, les intentions du destinataire

<sup>1</sup> Maingueneau, Dominique. Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Hachette Université, 1976, p. 111.

<sup>2</sup> La force illocutoire, dirait SEARLE.

dans le but de transformer la représentation du monde du destinataire, son mode de perception et sa compréhension.

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous aurons à répondre en analysant le rôle des modalités dans un choix arbitraire (aléatoire) de textes savants et dans trois contes de Guy de Maupassant. Deux types de textes opposés, certes, mais qui ont la caractéristique commune, avec des moyens différents, de dire, de commenter le monde d'une façon qui, dans les deux cas (texte scientifique et texte fictif), ont des prétentions réalistes. Ces deux catégories relèvent, au premier chef, d'un type de discours qui est soumis à des contraintes de nature ontologique et épistémique destinées à "faire vrai", à rendre "vraisemblable", à produire un sens "référentiel", cette valeur d'échange qu'il pose et suppose obligatoirement entre le monde et le texte, entre le texte et son lecteur.

## **CHAPITRE I**

### **MODALITÉS ALÉTHIQUES ET LES MÉTAPHORES DE LA REPRÉSENTATION**

## CHAPITRE I

### MODALITÉS ALÉTHIQUES ET LES MÉTAPHORES DE LA REPRÉSENTATION

#### 1.1 Introduction

Si le texte scientifique renvoie à des états de faits ou à des états de choses à partir desquels ses propositions trouvent leurs conditions de vérité, s'il semble donc, à première vue, strictement référentiel (ses propositions étant soit vraies, soit fausses), il est cependant contraint de se réaliser dans des structures logico-sémiotiques, proprement discursives, qui en régissent l'économie.

Les faits dont parle le texte de la science s'inscrivent dans une stratégie argumentative (ce qui implique la présence d'un acteur<sup>1</sup> dont l'intention est de dire vrai), un faire persuasif, donc, qui les agence et les organise, c'est-à-dire un faire programmatique qui établit l'ordre logique des opérations épistémiques et factuelles dans le but de créer un "croire-vrai" chez le destinataire potentiel susceptible de "sanctionner" la vérité du dire scientifique. Il s'agit donc,

---

<sup>1</sup> En l'occurrence un sujet anthropomorphe qui peut inclure plusieurs signataires dont la présence se révèle par des marqueurs linguistiques tel le "je", le "on" ou le "nous."

pour l'énonciateur, de faire accepter, par l'énonciataire, un "contrat énonciatif"<sup>1</sup>, de nature cognitive, à travers un ensemble d'effets véridictoires liés entre autres à l'utilisation des modalités, dont le but ultime est de le faire adhérer au procès sémiotique et cognitif du texte savant.

L'énonciateur du texte scientifique devra, grâce à son faire persuasif, exercer un faire-savoir (savoir sur les états de faits ou sur l'être des valeurs) dont le point d'arrivée sera le faire interprétatif de l'énonciataire sanctionnant l'être de l'être.<sup>2</sup> Dans ce processus, les modalités ont une fonction essentielle: elles régissent ou déterminent la compétence de l'énonciateur en vue de sa performance pragmatique et de son adhésion plus ou moins grande à la "vérité" des états de faits qu'il rapporte. Donc, pour ce programme narratif (PN), situé sur la dimension cognitive, les états de faits doivent s'inscrire dans une organisation modale de nature référentielle, soit les modalités aléthiques, ou dans celle qui se rapporte à la connaissance que nous avons des états de faits, soit les modalités épistémiques et déontiques, dont le but est de produire chez l'énonciataire un effet persuasif et véridictoire.

On sait que les modalités aléthiques, où il y a extension du prédicat, au sens de la logique, selon une idée de nécessité, de possibilité, de contingence ou d'impossibilité, ont pour fonction d'établir les conditions de vérité des états de faits: elles sont donc motivées extensionnellement. Les modalités déontiques, incluant le prescrit, l'interdit, le permis et le facultatif et les modalités épistémiques, incluant le certain, l'exclu, le probable et le

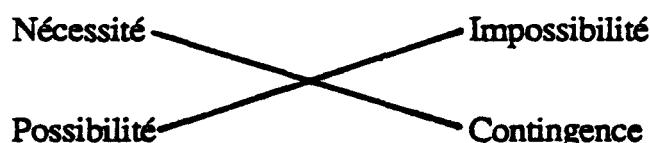
<sup>1</sup> Greimas, A.J. et Courtés, J. op. cit. p. 69 et suivantes.

<sup>2</sup> Ibid. pp. 274-275.

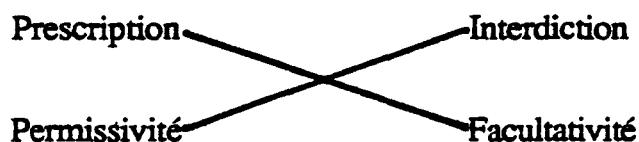
contestable, témoignent, quant à elles, de l'attitude de l'énonciateur par rapport à la vérité des états de faits.

À ces trois types de modalités, nous pouvons ajouter, avec Greimas<sup>1</sup>, la vérification, fondée sur les catégories de l'être et du paraître. Il est possible, comme on le sait, de présenter, de façon homogène, ces différents types de modalités sous la forme du carré logique ou sémiotique:

1) **Les modalités aléthiques**

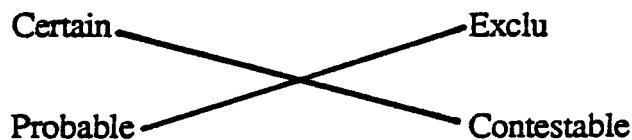


2) **Les modalités déontiques**

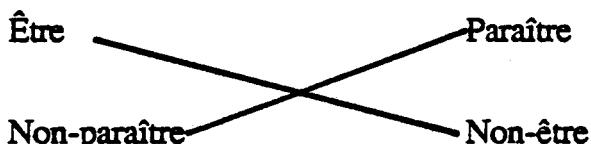


1 Greimas, A.J. et Courtés, J. op. cit. p. 419.

### 3) Les modalités épistémiques



### 4) Les modalités véridictoires



C'est à travers des énoncés modaux, qui utilisent ces différents types de modalités, que le texte scientifique construit son univers référentiel et le savoir qui le concerne, afin d'établir leur vérité grâce à un ensemble d'effets véridictoires. L'énonciateur compétent, apte à réaliser un faire et un dire de nature scientifique et reconnus comme tels par la communauté scientifique, a, en effet, à produire un faire persuasif dans la transmission de l'objet de valeur, en l'occurrence le savoir. Chaque état de fait (ou contenu propositionnel) s'accompagne, dans le contexte qui nous intéresse ici, d'un énoncé modal, d'un modus, par opposition au dictum. On obtient la formule canonique suivante:  $m - (p)$  où " $m$ " indique ou

exprime la modalité et "p" le contenu propositionnel constitué d'un nombre fini d'objets cognitifs. Coextensivement à ce faire persuasif, le destinataire potentiel et compétent (doté d'un vouloir et d'un pouvoir-savoir) aura à réaliser un faire interprétatif qui sanctionne la vérité des énoncés scientifiques. Entre ces deux instances, l'un étant la source ou l'agent du dire scientifique (elle effectue un faire émissif qui "caractérise l'activité du destinataire"<sup>1</sup>, l'autre étant le but ou l'agi des énoncés scientifiques (elle effectue un faire réceptif), s'établit une relation fiduciaire, un contrat énonciatif, qui est ici un contrat de vérification.<sup>2</sup> Ainsi est posée une relation énonciative où il y a une double quête: celle de l'énonciateur à la recherche du croire-vrai et de l'énonciataire et celle de ce dernier, supposé en quête du savoir du premier. Au faire-croire de l'énonciateur, qui est un faire-vrai, correspond donc, du côté de l'énonciataire, un croire-vrai coïncidant avec le savoir même dont il est en quête. Le contrat énonciatif dépend de l'intentionnalité de l'énonciateur dans la production et de ses énoncés, de la réception et de la recognition de cette intention par le destinataire.

La mise à jour de ce contexte énonciatif, où il ne s'agit plus pour l'énonciateur de renvoyer ses énoncés à des états de faits déclarés vrais ou faux<sup>3</sup>, mais d'obtenir l'adhésion de l'énonciataire — en quête de savoir — au contenu de ses énoncés, remet en question, de façon radicale, l'interprétation que nous pouvons donner des différents types de modalités utilisées dans le discours scientifique. Ainsi les modalités aléthiques, par exemple, qui, à

<sup>1</sup> Greimas, C.F. et Courtés. Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, Hachette Université, Paris, 1979. Le faire émissif s'oppose au faire persuasif puisque ce dernier relève de la mise en place des modalités de la vérification: il s'agit d'un faire-vrai qui implique, bien sûr, un savoir-faire.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> C'est la définition traditionnelle de la proposition qui doit toujours être vraie ou fausse. J.L. Austin appelle ce type de proposition: énonciation constative, qu'il oppose aux énonciations performatives. Austin, J.L. How to do Things with Words, Oxford University Press, 1962 (voir, notamment, la première conférence).

première vue, ne concernent que l'extension ou la valeur référentielle des propositions, peuvent-elles jouer, dans le contexte énonciatif du discours scientifique, c'est-à-dire dans le contrat de véridiction, un rôle beaucoup plus complexe où elles sont, entre autres, assumées par les choses elles-mêmes (par les états de faits auxquels renvoient les propositions) les attitudes cognitives ou illocutionnaires de l'énonciateur. Les énoncés scientifiques dans lesquels apparaissent les modalités aléthiques diffèrent donc grandement des propositions logiques — celles, précisément, dont se servent les logiciens — où ces mêmes modalités sont interprétées de façon purement extensionnelle.

Loin d'être un discours mimétique, parfaitement transparent, le texte scientifique s'écrit, se transmet et se communique par la mise en place d'un contexte intersubjectif dans lequel s'inscrit le procès véridictif et vériconditionnel.

## 1.2 L'analyse

L'analyse qui suit, et qui porte sur la nécessité, tentera d'établir le contexte énonciatif des énoncés modaux du texte scientifique. Nous serons à même de dégager, pour un énoncé modal, sa structure logico-sémiotique profonde et sa structure discursive ou figurative superficielle, c'est-à-dire son incarnation syntaxique et morphologique (ce qu'on pourrait nommer sa figure modale) ainsi que les transformations logiques et sémantiques qui se manifestent du contenu profond au contenu de surface.

Pour illustrer ce point, nous traiterons quelques exemples tirés d'un ensemble d'articles parus dans le Journal canadien de microbiologie.

### 1.3 Énonciation et modalités

Par nature, les modalités aléthiques renvoient, comme nous l'avons signalé plus haut, à la vérité des états de faits; elles seraient donc motivées uniquement par l'extension des expressions modalisées. Dans leur lexicalisation, le sujet de l'énonciation est absent: ce qui a pour conséquence d'assurer l'objectivité du discours en faisant dire, en quelque sorte, aux objets dont il parle, leur propre vérité. Exclu, en apparence, du procès, le sujet montre, sans masque et sans fard, le monde "objectif" dont il parle. Véritable miroir, le texte scientifique, où abondent les modalités aléthiques, entretiendrait ainsi une relation mimétique avec les objets. Cependant, l'analyse montre qu'il existe d'autres enjeux constitutifs du savoir, transmis par le texte savant; ce que révèle, entre autre, le contexte énonciatif dont nous avons parlé. L'objet, en effet, se trouve médiatisé par les instances énonciatives; il n'est donc plus l'unique acteur du parcours cognitif, c'est-à-dire à la fois la source et le but de la relation prédicative. Les énoncés du texte savant ne se résument pas à la forme  $m - (p)$ , mais incluent, dans leur énonciation, un point de vue, une force illocutionnaire, bref les propositions scientifiques impliquent des instances subjectives dont la co-présence rend possible le contrat véridictique, voire même la vérification en tant que telle. Il y a donc une mise en place de la situation énonciative où le "je" énonciateur effectue un faire argumentatif

et persuasif pour rendre l'objet, c'est-à-dire l'ensemble des éléments du monde dont il parle, crédible, véridique. Ainsi, dans l'exemple suivant:

**Exemple 1:**

Dans la grande majorité des cas, des concentrations dix (10) fois plus élevées que pour l'acier ont été nécessaires pour désinfecter les autres types de supports (p. 1715).

Nous pouvons interpréter l'expression modale en disant que l'état de chose ou l'état de fait, en tant qu'il est nécessaire, constitue pour l'énonciateur, à la fois sujet du faire pragmatique ou factuel et sujet du faire cognitif, une obligation ou une prescription. La modalisation de l'énoncé lexicalisé sous le mode aléthique cache donc en son signifié, en son feuilleté sémantique, une modalité déontique, soit une obligation inscrite dans une relation objet — je; il y a ainsi un devoir-faire pour l'énonciateur qui se traduit dans l'énoncé par une nécessité d'être de l'état de chose rapporté.

Le faire argumentatif et persuasif de l'énonciateur transforme donc l'énoncé modal déontique sous-jacent (le devoir-faire qui le vise en tant qu'actant de l'expérience) en une modalité aléthique (il est nécessaire), qui, cette fois, vise l'état de chose lui-même en tant qu'unique actant de l'univers référentiel (l'énonciateur n'apparaissant pas comme actant dans l'énoncé).<sup>1</sup> Ce n'est donc pas tant le fait brut qui est ici rapporté comme c'est le cas dans une proposition abstraite — de type "proposition logique" — comme "la terre est ronde" ou "le triangle équilatéral a trois côtés égaux", mais une relation énonciative où l'énonciateur, sujet

---

<sup>1</sup> Il apparaît cependant en tant qu'énonciateur dans les marques du passé composé: "ont été nécessaires." Le passé composé appartient en effet aux temps du discours (dénotant la présence d'un sujet d'énonciation) par opposition au temps de l'histoire. Voir, par exemple, E. Benveniste, Problèmes de linguistique générale, tome 1, tel, Éditions Galimard 1966, pp. 237-250. H. Weinrich, Le temps, collection poétique, Ed. du Seuil, Paris, 1973, pp. 25-65.

du faire factuel, argumentatif et persuasif, transforme ce qui est, de prime abord, un devoir-faire en un devoir-être: il est nécessaire.

Un exemple analogue nous est fourni par la proposition suivante:

**Exemple 2:**

Deux autres transferts consécutifs de cette culture en bouillon ont été nécessaires avant de procéder à chacun des essais; dans ce dernier cas, on a utilisé une culture de 48-54 h qu'il a fallu décanter en prenant soin de laisser la pellicule dans le tube (p. 1716).

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, il y a une transformation (voire même un usage métaphorique des énoncés modaux) de la modalité déontique profonde, non-lexicalisée, en une figure modale de surface de nature aléthique qui vise l'état de choses en tant qu'il est le seul actant (ou passe pour l'être) du procès cognitif et factuel. L'état de fait prescrit à l'énonciateur (manifesté grâce à la figure du "on") un ensemble d'opérations rendues nécessaires par la chose même; la prescription ou l'obligation vient en effet de l'état de chose que l'énonciateur transforme, dans l'énoncé, en nécessité; le devoir-faire, du côté des agents de l'expérience, se traduit en devoir-être (la nécessité) du côté de l'état de fait, qui acquiert, de cette façon, sa valeur de vérité.

Le "je" de toute énonciation scientifique est l'instance suprême du dire et du faire-vrai conformément aux objectifs désirés. Or, l'effet véridictoire peut avoir pour agent et pour but l'objet lui-même qui, en quelque sorte, exerce un faire-faire (une manipulation) orienté vers le sujet:

**Exemple 3:**

Cette précaution était nécessaire pour assurer un contact parfait entre les micro-organismes séchés à la surface et la solution bactéricide (p. 1716).

La précaution, toute factuelle qu'elle semble, prescrit au sujet du faire (modalisé selon un pouvoir-savoir-faire en vue d'un devoir-faire conditionné par la chose même, par la nécessité de l'état de fait) une série d'opérations qu'il transcrit, discursivement, en une modalité aléthique, la nécessité, afin "d'assurer un contact parfait." Cela a pour conséquence de donner au texte, du moins dans sa structure de surface, tel qu'il se présente, une apparente objectivité: l'univers référentiel a, comme ultime acteur, comme cause principale de la relation prédicative et des opérations factuelles, les objets qui, tel un manipulateur de marionnettes, exercent chez le sujet un devoir-faire par rapport à la nécessité des choses mêmes: le sujet n'agit plus en tant qu'agent. Nous aurons l'occasion ultérieurement de revenir, à quelques reprises, sur cette particularité du discours scientifique.

Dans ce processus de transformation des énoncées modaux, faisant d'une modalité déontique profonde une modalité aléthique de surface, nous pouvons citer l'exemple 4 qui a la même forme verbale que les exemples 1 et 2:

**Exemple 4:**

Deux répétitions de 5 tubes sans croissance et au moins une de 10 ont ensuite été nécessaires pour qu'une valeur soit conservée (20 tubes négatifs sur 20 essais effectués à une même concentration) (p. 1716).

Cette proposition scientifique dans son ensemble dicte (un peu de la même manière que l'exemple 2) à l'énonciateur implicite, puisqu'il n'y a pas de marqueurs linguistiques permettant de le repérer, une série d'opérations factuelles, une série de prescriptions visant à atteindre le résultat souhaité. Ce devoir-faire "profond" pour faire advenir la vérité des choses, pourrait-on dire, se traduit dans l'énoncé (dans ce qu'on a appelé précédemment sa dimension figurative) par une nécessité d'être de la chose rapportée. Ainsi, l'objet est la cause de la relation prédicative en même temps qu'il manipule (en tant qu'il est le destinataire de l'opération) le sujet du faire pour exécuter les "deux répétitions." On a donc la formule suivante: Objet (dteur) - Em (nec) — devoir-faire du sujet où l'objet destinataire et source du schéma actionnel implique, dans l'énoncé modal (Em) de surface, la nécessité (nec), et dont le contenu sémantique se traduit par une prescription.

Outre cette relation, déjà signalée, dont la source est le "je" et le but l'objet (exemple 1), et dans laquelle s'insère la modalité aléthique à la suite de la transformation d'une

obligation (ou d'une prescription) en nécessité, une autre relation peut être mis à jour qui concerne, cette fois, le rapport du je au tu, c'est-à-dire à l'énonciataire:

**Exemple 5:**

Pour désinfecter les surfaces d'asphalte, de linoléum, de caoutchouc, de bois peint et de plastique, il est nécessaire d'utiliser des concentrations de l'ordre de 2-40 fois plus élevées que pour désinfecter l'acier inoxydable (p. 1715).

Ce que nous pouvons appeler la visée du procès (pour désinfecter des surfaces...) implique chez l'énonciataire potentiel, modalisé sous le registre du pouvoir-savoir-faire, un faire pragmatique: pour quiconque veut refaire l'expérience, il est nécessaire (obligatoire) d'utiliser des concentrations suffisamment élevées pour obtenir un résultat adéquat. Se rapportant ainsi au tu davantage qu'à l'état de fait, la modalité de nécessité s'interprète, encore une fois, comme une modalité déontique. Cette obligation, qui coïncide avec le présent de l'énonciation, contrairement au premier exemple, où l'énoncé se situe à un moment antérieur à l'énonciation, va du je énonciateur au tu, énonciataire renvoyant ainsi au contrat énonciatif qui lie les deux instances subjectives.

Outre ces transformations du contenu déontique des modalités profondes (au niveau énonciatif) en expressions modales de type aléthique (au niveau de l'énoncé), nous pouvons constater que le "sémantisme" des énoncés modaux peut également se modifier par surmodalisation:

**Exemple 6:**

De tels phénomènes sont théoriquement possibles pour des surfaces comme l'aluminium et le plastique mais des essais supplémentaires semblent nécessaires pour confirmer ces énoncés (p. 1723).

Dans ce cas-ci la deuxième occurrence modale de nécessité est surmodalisée par la modalité véridictoire lexicalisée sous la forme verbale "semblent", verbe qui dénote une attitude propositionnelle<sup>1</sup>, c'est-à-dire, les verbes dénotant le doute, la croyance, etc. L'être des phénomènes n'est pas sanctionné, non plus que la pertinence des énoncés qui en établissent le savoir; l'expérimentation fait défaut, elle ne confirme ni n'infirme ce qui est "théoriquement possible." Par ailleurs, le verbe "semblent" implique chez l'énonciateur un mode de vision, une distance focale, pourrait-on dire, par rapport à la possibilité théorique (que l'on peut interpréter comme une modalité épistémique liée à la probabilité) et à la nécessité supposée des essais. L'énoncé dubitatif "semblent nécessaires" (il en serait de même pour "paraissent nécessaires") et le point focal qu'il implique ont pour effet de diminuer la force illocutionnaire de la proposition aléthique (référentielle) en produisant un effet de doute chez l'énonciataire — contrairement à un énoncé "performatif" comme "des essais supplémentaires sont nécessaires" où le foyer, égal à zéro, fait voir l'objet sans interférence du sujet.

---

<sup>1</sup> Sur cette notion, voir par exemple QUINE, W.V., Word and Object, Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1960.

Le principal enjeu du texte scientifique, c'est, bien entendu, de dire la vérité, de produire un ensemble d'effets véridictoires. Cette quête de la vérité (et du savoir) peut se réaliser en convoquant un certain nombre d'adjuvants:

**Exemple 7:**

On sait que dans des essais aussi bien normalisés que la technique de l'AOAC (Van de Voorle et Reybrouck 1973), le nombre de cellules sur chaque support devrait être le plus constant possible pour obtenir une meilleure reproductibilité (p. 1717).

Dans cet exemple, le savoir concerne le destinataire du faire factuel, la technique de l'AOAC (Association of Official Analytical Chemists) dont la fonction est d'ordre programmatique (c'est-à-dire un ensemble de règles et de prescriptions, bref un protocole expérimental) qui fournit un cadre optimal et normalisé quant à la réalisation de l'expérience comme telle et dont la validité, le caractère normatif est sanctionné par le travail de Van de Voorle et Reybrouck. La citation, qui nous renvoie à d'autres travaux, joue le rôle d'instance véridictoire qui sanctionne l'énoncé d'état. Ce jugement porté sur la technique de l'AOAC est renforcé par la modalité épistémique "on sait" qui suppose un savoir-vrai chez l'énonciataire, qui est un énonciateur potentiel.

Par ailleurs, nous sommes à même de constater que le contenu propositionnel d'un énoncé modal peut se modifier en fonction du temps et du mode; la forme verbale "devrait être", par les conditions qu'elle pose, ne l'associe pas à la nécessité mais à la contingence qui

permet d'obtenir "un nombre de cellules [...] le plus constant possible." En outre, le conditionnel modifie l'interprétation du verbe en produisant un effet dubitatif chez l'énonciataire.

Voici un autre exemple du rôle de la citation dans la construction de la vérité dans le texte suivant:

**Exemple 8:**

Leur métabolisme est modifié de manière à procurer à la nitrogénase l'environnement anaérobre qui lui est nécessaire: ils font preuve d'une activité respiratoire intense (Fay et Walsby, 1966) et perdent une partie des composants du photo-système II (Fay et al., 1968; Thomas, 1970; Tel-Or et Stewart, 1977) (p. 1570).

Si la nécessité est assertée comme telle dans les opérations ou les transformations de l'état de fait (quoique cette modification du métabolisme puisse avoir pour cause ou agent, un sujet anthropomorphe effacé ici grâce à la passivation transformant l'énoncé primitif (/ nous avons modifié leur métabolisme /), si elle crée un moment véridictoire, ce dernier est redoublé par un ensemble de citations et de références qui agissent comme nouvelle instance de vérification: les citations, de même que les figures et les tableaux, quoiqu'ils jouent un rôle différent, sont, de par leur position actantielle d'adjvant, des procédés du dire-vrai scientifique, c'est-à-dire des moyens par lesquels se construit la vérité des propositions scientifiques. Cette convocation de la communauté scientifique garantit en effet la validité, la véracité de l'article, le fait qu'il puisse faire à son tour partie des ouvrages de référence. La

communauté comme instance véridictrice peut être une des conditions préalables du dire-vrai: y échapper ou n'être pas reconnu par elle peut rendre un savoir non pertinent. L'état de fait et la vérité qu'on lui attribue, sa force argumentative, persuasive et illocutionnaire ne sont donc pas les seuls véhicules du dire-vrai, de l'effet véridictoire du texte de la science; il faut tenir compte également de l'ensemble des co-énonciateurs.<sup>1</sup>

L'univers "diégétique" du texte scientifique (ce qu'il raconte à propos du monde) n'est pas, comme on peut le constater, strictement référentiel ou objectif. La constitution de l'objet de valeur fait de celui-ci l'objet d'un faire-croire, du côté de l'énonciateur et d'un croire-vrai du côté de l'énonciataire: la conjonction de ces deux instances — l'une "véridictoire", l'autre "vérificatrice" — entre lesquelles s'échange le savoir, garantissant en quelque sorte la "vérité" du monde raconté.<sup>2</sup> Loin de tomber dans le piège de l'illusion référentielle immédiate et de la mimésis, au sens le plus strict du terme, le texte scientifique travaille à mettre en place une scène énonciative (sous le couvert de l'univers référentiel qu'il construit); la logique du contenu propositionnel du texte savant implique ainsi une relation pragmatique entre énonciateurs dont l'enjeu est la constitution de la "vérité" conçue comme coïncidence du faire-croire émissif et du croire-vrai réceptif.

---

<sup>1</sup> Ce thème n'est pas pris ici dans le sens de A. Culoli., chez qui il désigne l'énonciataire, mais dénote l'ensemble des énonciateurs d'énonciations rapportées (implicite ou explicitement) dont est tissée l'énonciation première. Voir. A. Culoli Transcription du séminaire de D.E.A., 1976, Université de Paris VII.

<sup>2</sup> Voir P. Ouellet, La désénonciation: les instances de la subjectivité dans le discours scientifique, Protée, vol. 12, no 2, pp. 43-53

La vision des choses: la focalisation dans le discours scientifique, Protée, vol. 13, no 1, pp. 33-45  
Le petit fait vrai: La construction de la référence dans le texte scientifique, Les discours du savoir cahiers de l'ACFAS, no 40, 1986, pp. 37-57

L'analyse de ces quelques exemples de modalités aléthiques révèle que le contenu logico-sémantique de ces énoncés est plus riche que ce que laisse entendre la forme modale retenue et lexicalisée en surface. Le niveau sémiotique profond recèle une série de transformations et d'enjeux à la fois logiques et pragmatiques (liée à la co-présence, dans le discours, d'un agent énonciateur, source du dire-vrai, et d'un énonciataire, devant adhérer au dire-vrai de l'énonciateur), c'est-à-dire considérer ses énoncés comme vrais par rapport à un dictum modalisé de telle ou telle manière. La force argumentative du texte savant repose donc sur la mise en place d'une intersubjectivité où circule l'objet de valeur qu'est le savoir; il est constraint à se construire et à se dire vrai à l'intérieur d'un cadre énonciatif<sup>1</sup>, c'est-à-dire dans une organisation discursive, dans une rhétorique.

#### 1.4 Possibilité et impossibilité

Jusqu'à maintenant, nous n'avons analysé qu'une des quatre catégories des modalités aléthiques, soit la nécessité. Comme nous l'avons fait voir avec le carté sémiotique, les modalités aléthiques comprennent trois autres catégories. De même que pour l'analyse des énoncés liés à la nécessité, nous distinguerons deux plans opposés mais qui s'impliquent l'un l'autre: celui, profond de l'énonciation et, celui, superficiel, de l'énoncé. Nous verrons comment l'isotopie profonde se réalise dans des formes discursives de surface non-nécessairement isomorphes. De même que nous avions, au niveau énonciatif, une modalité déontique (profonde) qui, dans nos exemples, s'est manifestée, au niveau de l'énoncé,

---

<sup>1</sup> Même si le sujet anthropomorphe n'est pas toujours repéré linguistiquement par des marqueurs, des déictiques, etc.

comme une modalité aléthique renvoyant aux objets du monde, de même nous pouvons entrevoir un certain nombre de transformations logico-sémiotiques affectant la possibilité, l'impossibilité, etc. Quelle est la nature de ces transformations du contenu modal d'un énoncé et quelles sont les conditions logiques et pragmatiques de ces transformations? Dans cette section, nous tenterons de répondre à ces questions.

Par opposition à une proposition modale aléthique comme "la terre est ronde" (nécessairement) où le foyer, le mode de vision, n'est en aucun cas obstrué: l'état de fait est montré tel quel dans sa vérité; la possibilité implique une restriction du champ de vision; plutôt que de porter sur la nécessité d'être des phénomènes, leur vérité, la possibilité semble être surdéterminée par la catégorie du paraître. L'effet véridictoire ainsi que la force persuasive s'en trouvent affaiblis.

### **Exemple 9:**

Il est possible que certaines souches de levures soient capables d'effectuer cette transformation (p. 1151).

Dans cette occurrence, la modalité aléthique, liée à la possibilité, peut également s'interpréter en tant que modalité épistémique et, plus exactement, comme une probabilité. De même qu'il y avait transformation du déontique en aléthique grâce à la mise en place d'un contexte d'énonciation, de même y a-t-il transformation d'une modalité aléthique de surface en une modalité épistémique profonde. L'énoncé aléthique superficiel qui concerne l'état de fait suppose immédiatement, dans la structure logico-sémiotique profonde, le savoir qu'on a

afin de déterminer le mode d'être particulier du phénomène, c'est-à-dire sa possibilité. La conséquence de ceci est que la possibilité n'implique pas un jugement vrai, soit un jugement apodictique (nécessaire) ou un jugement de nature épistémique lié à la certitude.

Une autre analogie peut être mise à jour: celle qui associe la possibilité avec le pouvoir-être<sup>1</sup>: toute possibilité suppose, du moins implicitement, un pouvoir-être, une capacité d'être ou de faire. Examinons cet autre exemple similaire au précédent:

**Exemple 10:**

Il est possible que certaines surfaces - tests libèrent dans le milieu des substances affectant l'adhésion des bactéries (p. 1721).

Comme dans l'exemple 9, ce n'est pas la totalité de l'univers référentiel qui est prise en charge par la proposition, grâce au quantificateur "certaines." Il y a donc une restriction du foyer qui ne sélectionne qu'une partie de l'ensemble des "surfaces-tests." Ainsi que dans l'exemple 9, cette possibilité est en étroite conjonction avec la probabilité et la capacité. En effet, cette "libération" (au niveau des figures du discours) suppose (dans la structure logico-sémioïtique profonde) un pouvoir-être et aussi un pouvoir-faire, possible ou contraint, selon "les surfaces — tests" en présence.

---

<sup>1</sup> Greimas et Courtés (1979) et Greimas (1983). Plus loin, nous reviendrons plus en détails sur les similarités et les complémentarités sémantiques des diverses modalités.

Ce qui nous oblige à dire que toutes les propositions modales (de nature référentielle) ne sont pas toutes aptes à être décrites comme vraies ou fausses, comme cela semble le cas ici. Il y a une intention voulant qu'il y ait possiblement libération, mais elle n'est pas satisfaite par le contexte.

Parfois, la modalisation du contenu propositionnel aléthique (la possibilité en l'occurrence) peut, explicitement, être surmodalisée par la modalité véridictoire:

**Exemple 11:**

Il semblerait possible qu'au moins certaines des lamelles aplatis puissent se former à partir de "vésicules" thylacoïdales préexistantes (p. 1572).

Par l'interférence de la modalité véridictoire ("il paraît" ou son synonyme ici utilisé, "il semble"), la possibilité n'est pas comme telle assertée d'autant plus que la forme verbale retenue est le conditionnel. La modalité aléthique ne relève donc plus exclusivement de l'ontologie, mais d'un acte illocutionnaire (donc d'un acte intentionnel) mettant en place une attitude propositionnelle du locuteur témoignant de la présence d'un foyer. La force illocutionnaire de l'énoncé diminue au fur et à mesure que son dictum (/ des lamelles aplatis se forment à partir de "vésicules" thylacoïdales préexistantes /) est modalisé. Le contenu propositionnel est ici modalisé trois fois sans inclure la quantification "certaines."

Par ailleurs, le texte savant peut tenir sa force argumentative en s'adjoignant un certain nombre d'instances véridictoires autres que le destinataire, comme nous l'avons signalé en début de chapitre.

**Exemple 12:**

Nous avons réalisé l'étude ultrastructurale de la différenciation d'une cellule végétative en hétérocyste après fixation osmique et fait, quand cela a été possible, la corrélation entre nos résultats et ceux de Wilcox et al. (1983) (p. 1564).

Mettant en scène la présence de l'énonciateur repéré par le pronom "nous" dont la valeur référentielle reste toutefois ambiguë, l'énoncé convoque une instance véridictoire qui sanctionne la validité de l'expérience et les propositions énoncées dans l'article. Au faire véridictif de l'énonciateur, s'ajoute l'instance véridictrice de la doxa, représentée par le "savoir" de la communauté scientifique en général; cette instance agit à la manière d'un superviseur, grâce auquel le bien-fondé des propositions scientifiques trouve son principal argument: celui de l'autorité du grand nombre, de la collectivité. Cependant, la corrélation des propositions avancées par l'article cité plus haut et le texte qui sert de référence pour établir la "vérité" des contenus propositionnels est soumise à un ensemble de contraintes issu d'un cadre expérimental différent. La corrélation a été faite "quand cela a été possible", ce qui implique qu'au moins dans un cas elle n'a pas été possible, comme en témoigne cet extrait:

C'est seulement au stade III que Wilcox et al. (1973) ont signalé l'apparition d'espaces intrathylocoïdaux clairs, leur augmentation de volume et leur apparente fragmentation caractérisant le stade IV. Ces faits s'étant produits beaucoup plus tôt chez ANABAENA CYLINDRICA placée dans nos conditions de culture, la distinction entre ces deux stades n'a pu être faite (p. 1566).

Extrait dans lequel l'énoncé modal est surmodalisé implicitement par la catégorie aléthique liée à la contingence qui, elle-même, surdétermine un pouvoir-faire ou un non-pouvoir-faire, c'est-à-dire, la corrélation. Ainsi, l'instauration d'une instance vérificatrice qui redouble la valeur heuristique des propositions avancées par l'énonciateur constitue une des conditions de vérité, d'objectivité du texte scientifique.

Pour conclure ce chapitre sur les modalités aléthiques dans le texte scientifique, nous analyserons quelques énoncés où apparaît le prédicat "impossibilité." On peut rapidement représenter sous une forme logique la définition syntaxique de l'impossibilité de la façon suivante:

$$1 \rightarrow (N \wedge P) \text{ ou, autrement dit } 1 \rightarrow (\neg N \wedge \neg P)$$

formule dans laquelle l'impossibilité est définie comme la négation des prédicats nécessaire (N) et possible (P).

Outre cette définition formelle, tout énoncé ayant pour prédicat l'impossibilité peut comporter un ensemble de surmodalisations (ou de surdéterminations) sous-jacentes où l'énoncé en dit moins au niveau de l'énoncé qu'il n'en dit dans sa structure logico-sémiotique profonde. L'impossibilité concernant un acte factuel ou cognitif ne relève pas exclusivement de la res (ou du designatum), elle peut avoir également une origine intentionnelle. Il est donc possible d'envisager l'impossibilité, tout comme les autres modalités, dans le cadre d'une

pragmatique, c'est-à-dire en tenant compte de la valeur que prennent les énoncés modaux lors de leur énonciation.

Il reste cependant impossible d'évaluer l'importance relative des deux voies d'absorption directe ou alimentaire, dans le processus global d'accumulation du métal par le monde (p. 216).

Dans cet exemple, l'impossibilité d'effectuer le faire évaluatif suppose une incapacité (un *ne-pas-pouvoir-faire*) impliquant un non-savoir de l'énonciateur. Ainsi, cette impossibilité possède, dans sa structure profonde, deux composantes:

1 -  $P \sim S$  (faire)

soit la conjonction d'un non-pouvoir (*p*) et d'un non-savoir-faire (*s*).

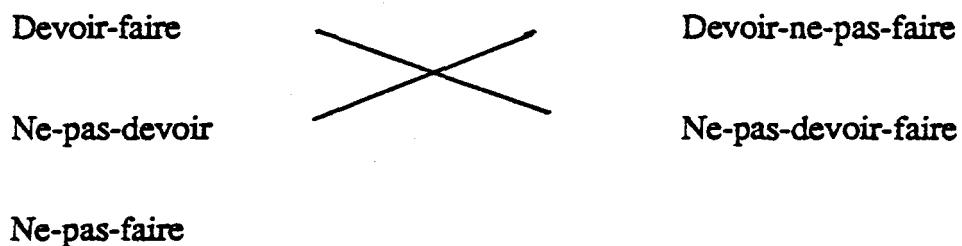
En outre, dans cet énoncé, nous sommes en présence d'un énoncé modal de dicto: l'énoncé "il est impossible que" affecte la proposition toute entière, le dictum (en l'occurrence faire l'évaluation). En revanche, si nous avions l'énoncé suivant: cette évaluation importante relative [aux] deux voies d'absorption est impossible, nous serions en présence d'un énoncé modal de re où, à travers le verbe ou la forme verbale, c'est la res qui est visée. Le sujet ne peut donc pas réaliser son programme narratif (au sens restreint, et non pas le programme narratif général du texte). L'impossibilité n'est pas externe en quelque sorte; elle ne provient pas des impératifs de la chose même, mais elle est interne en tant qu'elle est conditionnée par le sujet.

**CHAPITRE II**  
**LA LOGIQUE DÉONTIQUE**

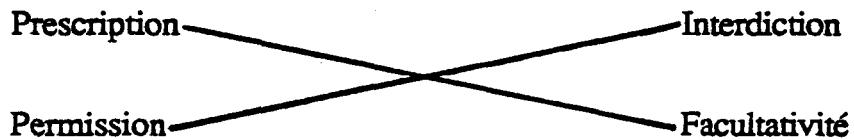
## CHAPITRE II

### LA LOGIQUE DÉONTIQUE

La logique déontique (du grec "deon" qui signifie ce qu'il faut faire) est une extension de la logique modale qui correspond à la logique de la prescription (ou de l'obligation) et de la permission. Les modalités déontiques, en tant que forme possible de la qualification de l'être du faire (la compétence) en vue d'une performance pragmatique ou cognitive, se présente comme la conjonction d'un prédicat modal, le devoir, et du prédicat faire. En binarisant ces prédicats, on obtient la structure logique suivante:



À chacun de ces termes, correspondent les dénominations substantivales suivantes:



Ces quatre catégories sont susceptibles de définir la compétence d'un sujet pour réaliser son programme narratif:

Elles ne régissent pas, par conséquent, l'univers du destinataire et l'axiologie dont il relève en la transformant en un système de normes: le destinataire exerce un faire-devoir-faire, il ne prescrit pas tel ou tel faire. <sup>1</sup>

Par ailleurs, Greimas souligne les affinités sémantiques qui existent entre le devoir-faire et le vouloir-faire à tel point, comme il dit, "qu'on s'interroge souvent pour savoir s'il n'est pas possible — et opportun — de les réduire à une seule structure modale"<sup>2</sup>. Ces interrogations ne font que confirmer la nature ambiguë et polysémique des verbes modaux, qui dans le contexte de leur énonciation ou de leur lexicalisation, peuvent prendre telle ou telle valeur sémantique.

<sup>1</sup> Greimas et Courtés. Sémiologie. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, p. 90.

<sup>2</sup> Ibid. p. 96.

### Exemple 1:

Une étude physiologique approfondie nous permettra d'identifier ultérieurement l'espèce (p. 198).

Un des procédés rhétoriques typiques du texte scientifique en général (et que nous avons déjà signalé) consiste à donner la "parole" aux objets et d'effacer les marques énonciatives grâce à l'emploi de la forme passive, par exemple. L'agent ou le sujet du faire se transforme au niveau discursif en objet sur lequel s'exerce la manipulation de destinataire, soit, ici, "une étude physiologique approfondie." C'est l'"étude" qui, dans l'expectative, permettra l'identification de l'espèce. L'étude implique ou présuppose un agent compétent doté des modalités du pouvoir-savoir-faire, mais ce sujet n'est pas le sujet de la phrase: il n'est pas la source de la relation prédicative mais un moyen terme entre l'étude et l'identification. Si tel avait été le cas, l'énonciateur aurait dû utiliser le verbe pouvoir: "nous pourrons identifier ultérieurement l'espèce après une étude approfondie" et non la formulation suivante: "il nous sera permis d'identifier l'espèce.."

L'"étude" prescrit un faire-faire à l'énonciateur tout en effaçant la modalisation du sujet (pouvoir-savoir-faire) qui se trouve transformée, au niveau de l'énoncé, en une prescription orientée de l'objet (l'"étude") vers le sujet apte à réaliser plus tard le programme fixé par l'"étude."

Une stratégie analogue, mais cette fois à l'intérieur d'une proposition conjecturale, contrairement à l'exemple 1, qui est une proposition expectative, nous est fournie par cet autre exemple:

**Exemple 2:**

L'analyse du spectre RMN du  $^{13}\text{C}$  permet de conclure sans ambiguïté à la présence de l'isomère 24 R (Wright, 1981) (p. 610).

L'effacement du sujet anthromorphe à l'origine de la relation prédicative et du faire factuel et cognitif se voit remplacé par une instance neutre, "l'analyse", mais qui, pour être, implique un sujet anthropomorphe qui n'apparaît pas dans l'énoncé sous la forme de marqueurs linguistiques, comme dans l'expression: "l'analyse du spectre RMN du  $^{13}\text{C}$  nous permet..."<sup>1</sup>

Outre l'effacement des marques du sujet de l'énonciation, l'énoncé déontique (la permission) s'oriente vers la modalité épistémique qui établit "sans ambiguïté" (certitude) "la présence de l'isomère 24R." Cette certitude quant à la vérité de l'état de chose dans sa présence est corroborée par la citation d'un travail antérieur quoique l'on puisse supposer que ce dernier n'est pas arrivé à une conclusion aussi définitive: de là la présence de l'expression "sans ambiguïté" qui lève, peut-être, les doutes suscités par l'article de Wright. Si la citation est une instance vérificative par laquelle l'article scientifique crée son effet de vérité, il peut également prendre ses distances vis-à-vis la source citée et prendre à son compte, sous sa seule responsabilité, la vérité d'une proposition.

---

<sup>1</sup> Ou ce qui serait plus rare: "il nous est permis grâce à l'analyse du spectre  $^{13}\text{C}$  de conclure sans ambiguïté..." Comme si la permission devait avoir comme sujet grammatical un objet et non un sujet anthropomorphe. En pareil cas le devoir-faire (la permission) se transforme en pouvoir-faire.

Jusqu'à maintenant nous avons analysé des énoncés où les modalités déontiques apparaissaient comme forme verbale. Voyons un exemple où elles apparaissent en tant que forme adjectivale.

### Exemple 3:

La formation de ces derniers ne semble pas relever d'un mécanisme unique et dans certains cas, un intermédiaire éthylidène-24 n'est pas toujours obligatoire (p. 610).

L'obligation, dans le contexte morpho-syntaxique où elle se situe (négation du prédicat modal et présence du quantificateur "toujours"), est synonyme de facultativité, le ne-pas-devoir-faire, et ce dépendamment des cas qui s'offrent à l'expérimentateur. Si l'utilisation de l'intermédiaire éthylidène-24 n'est pas toujours obligatoire, cet énoncé presuppose que dans d'autres cas, cette utilisation l'est. En assertant la facultativité, l'énonciateur pose l'alternative: obligatoire / non-obligatoire. La conjonction de ces deux termes contradictoires découle de la présence de la modalité véridictoire "semble" (paraître) qui n'asserte ni l'être ni le non-être de ce qui est observé, mais instaure un doute quant au mécanisme de formation.

Outre les énoncés se rapportant à l'obligation, à la permission et à la facultativité, il y a ceux qui, plus rarement, expriment l'interdiction, dont le contraire est l'obligation et le contradictoire, la permission. Il est à noter que, dans notre corpus, l'interdiction n'apparaît

que très rarement seule dans l'énoncé, elle est presque toujours dans le voisinage de la permission:

**Exemple 4:**

Les mutants "petite colonie" ou Rho— sont détectés par deux méthodes: (i) par comparaison des taux de survie sur milieu gélosé YEPD, qui permet à la fois respiration et fermentation, et sur YPG, non fermentescible, qui ne permet pas la croissance des colonies dont la capacité respiratoire est déficiente et (ii) par la technique d'Ogur et al. (1975) (p. 1150).

S'il existe des affinités sémantiques entre le devoir-faire et le vouloir-faire, la permission en entretient également avec le pouvoir.<sup>1</sup> Que la méthode (i) permette à la fois la respiration et la fermentation, cela suppose qu'elle en a la capacité (le pouvoir-faire). À l'inverse, la non-permission convoque un non-pouvoir-faire, l'incapacité voire l'impossibilité qu'a le milieu gélosé YPG de réaliser la croissance des mutants "petite colonie."

Donc dans la structure sous-jacente (profonde) des énoncés déontiques (en particulier la permission et la non-permission<sup>2</sup>), nous retrouvons le verbe modal "pouvoir", ce qui renforce les affinités sémantiques des verbes modaux entre eux, affinités qui ont toujours suscité de nombreuses difficultés chez les philosophes et les linguistes. Seul, le contexte d'énonciation où ces verbes s'inscrivent permet de leur attribuer telle ou telle valeur

---

<sup>1</sup> Nous verrons dans le chapitre consacré au pouvoir qu'une des significations de ce verbe modal est la permission.

<sup>2</sup> Dans notre corpus, il n'existe pas d'énoncé déontique lié à l'interdiction et à la contingence. Cependant, ces catégories peuvent apparaître dans la structure profonde d'un énoncé. Seules, les catégories liées à la permission et à la non-permission sont lexicalisées en surface.

sémantique. La sémantique des verbes modaux n'est donc pas homogène, stable, indépendante du contexte d'énonciation. Cependant, il est possible d'affirmer que la permission implique un pouvoir-faire du sujet ou de l'objet et a pour résultat une possibilité effective ou potentielle. Ainsi, l'exemple suivant:

**Exemple 5:**

En effet, cette technique permet d'évaluer le pouvoir désinfectant mais aussi l'aptitude d'un composé à pénétrer un film de bactéries séchées sur une surface (Reybrouck et Werner, 1975) (p. 1728).

La permission implique un pouvoir-faire attribué à la technique (celle en l'occurrence de l'AOAC) et l'énoncé modal rend possible l'évaluation du pouvoir de désinfection. En intention, pourrait-on dire, la signification de la permission suppose un pouvoir-faire et, en extension, elle conduit vers une possibilité allant d'un état de fait A, à un état de fait B. La permission de faire, présupposant un pouvoir-faire, rend possible l'acte à venir, exprime la possibilité, pour un état de fait, d'advenir à l'être et/ou au paraître. Ainsi:

**Exemple 6:**

Ce travail permet d'avoir quelques indications quant à une éventuelle utilisation des actionomycètes pour le contrôle biologique des maladies des plantes (p. 194).

La permission réalise le passage entre l'absence d'indications dans l'utilisation des actinomycètes et l'avènement de ces indications. L'énoncé déontique se double d'une interprétation aléthique exprimant la possibilité.

Ainsi, les modalités déontiques sont-elles plus actualisantes qu'il n'y paraît au premier coup d'oeil.

Pour terminer ce chapitre, on peut dire que les modalités déontiques peuvent s'interpréter soit d'un point de vue aléthique (où la permission équivaut à une possibilité d'être ou de faire) soit à partir du verbe modal "pouvoir", celui-ci surmodalisant le devoir-faire.

**CHAPITRE III**  
**LE POUVOIR ET LE VOULOIR**

## CHAPITRE III

### LE POUVOIR ET LE VOULOIR

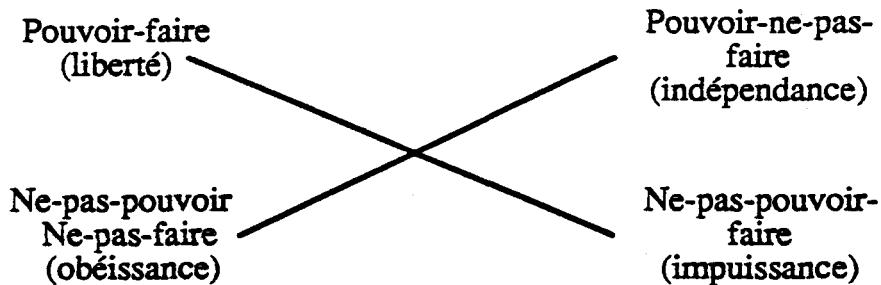
#### 3.1 Le pouvoir

L'interprétation logico-sémiotique des modalités aléthiques dans le cadre d'une pragmatique a fait voir les opérations métaphoriques et connotatives en jeu dans leur usage et leur inscription dans le discours: la figure modale retenue dans l'énoncé de surface renvoie à une structure profonde plus complexe qui sélectionne la figure lexicalisée.

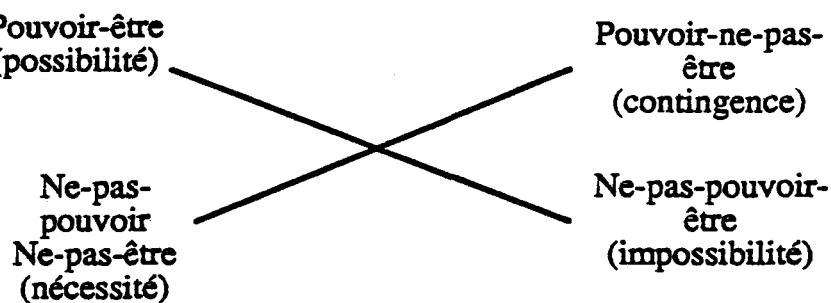
Le pouvoir (terme primitif qui ne peut être interdéfini que dans un système de valeurs modales et postulé axiomatiquement) comme prédicat possible pour surdéterminer un énoncé descriptif d'état ou de faire, donne lieu lui aussi, dépendamment du contexte, à différentes interprétations. Ainsi, au pouvoir-faire s'apparenteront les modalités déontiques et au pouvoir-être, les modalités aléthiques. Nous y reviendrons plus en détails.

La catégorie du pouvoir se déploie de la façon suivante sur le carré sémiotique; chacun des termes est accompagné par sa dénomination substantivale:

## 1) Pouvoir-faire



## 2) Pouvoir-être



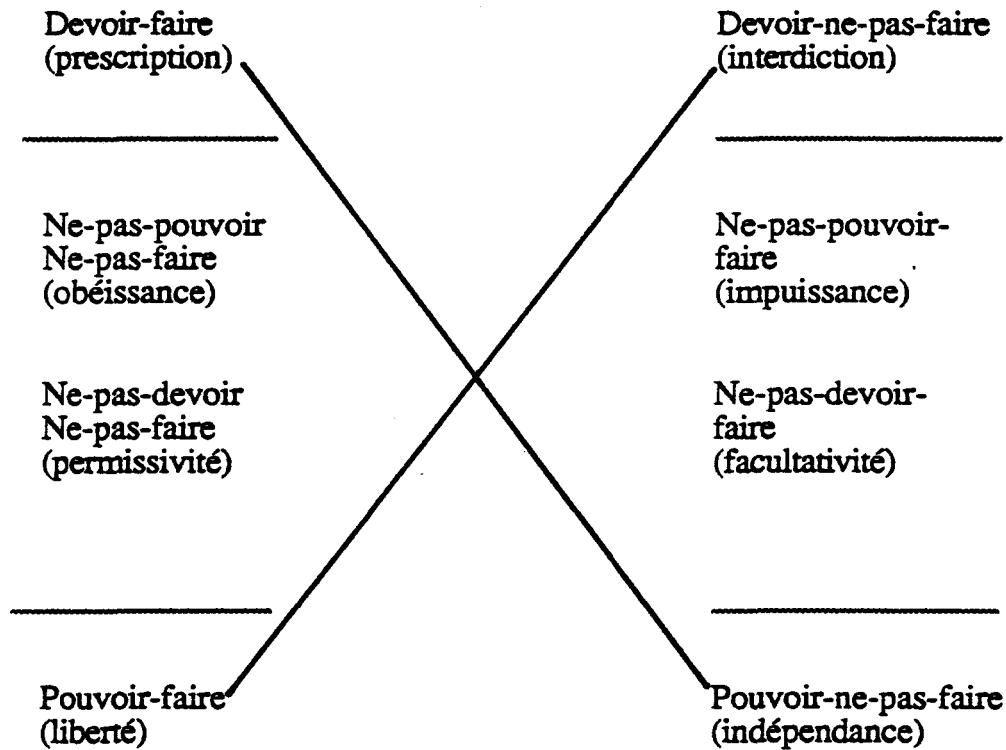
Nous aurons reconnu, en ce qui concerne les diverses dénominations du pouvoir-être, le quatréme aléthique:

Ainsi, la confrontation des carrés sémiotiques de devoir-être et de pouvoir-être montre qu'une même dénomination, renvoyant au système des modalités aléthiques, subsume deux structures modales, celles de devoir-être et de pouvoir-être, les deux termes se trouvant chaque fois en relation de complémentarité (c'est-à-dire l'un représentant l'autre). Deux sortes d'interprétations sont alors possibles: ou bien les modalités aléthiques sont des termes complexes subsumant les modalités du devoir et du pouvoir en relation de complémentarité (la nécessité, par exemple, serait un ne-pas-pouvoir-ne-pas-être présupposant un devoir-être) ou bien il y a lieu de distinguer deux catégories modales autonomes et de construire deux logiques aléthiques interdépendantes.<sup>1</sup>

1

Greimas, Courtés, 1979, p. 287.

Il est également possible d'effectuer la même confrontation modale des structures du pouvoir-faire et du devoir-faire: nous obtenons le schéma suivant:



Cette organisation modale binaire se fonde sur une relation de complémentarité où chacun des termes présuppose l'autre. L'obéissance, par exemple, comme valeur modale surdéterminant la compétence du sujet à l'intérieur d'un schéma d'action, présuppose, logiquement, la prescription; la liberté présuppose la permissivité, etc. Il est désormais possible d'établir le devoir-faire comme une instance modale virtualisante et le pouvoir-faire comme une instance modale actualisante.

Polysémique, le verbe pouvoir possède trois sens: la capacité, la permission et la possibilité.<sup>1</sup> Par ailleurs, B. Pottier<sup>2</sup> distingue deux effets de sens (sémèmes) dans la forme personnelle du verbe pouvoir:

1) **La possibilité interne (capacité)**

Ex.: Je peux y aller seul: "J'en suis capable, physiquement par moi-même."

2) **La possibilité externe (permission)**

Ex.: Je peux y aller seul: "On me donne la permission", dépendance d'autrui.

Outre l'interprétation radicale du verbe pouvoir (capacité, permission et possibilité externe ou interne), s'ajoute l'interprétation épistémique de pouvoir, soit la probabilité (l'éventualité) ou la non-exclusion.

---

<sup>1</sup> Ces trois sens du verbe pouvoir forment ce qu'on appelle depuis T.R. Hoffmann l'interprétation radicale de ce verbe. Voir, Hoffmann, T.R., La transformation de remplacement du constituant passé et ses rapports avec le système modal de l'anglais, dans Langages, 14, 1969, pp. 28-43.

<sup>2</sup> Pottier, B., "Sur la formulation des modalités en linguistique", in Langages, no 42, 1976, pp. 39-46.

À la suite des travaux de Hoffman (1969) et de J.P. Sueur<sup>1</sup>, Georges Kleiber<sup>2</sup> met en relief l'emploi ou l'interprétation sporadique du verbe pouvoir. Dans une telle interprétation sporadique (on dit parfois épisodique), le verbe pouvoir fonctionne comme un adverbe de quantification universelle. Dans l'exemple suivant, utilisé par G. Kleiber, le verbe pouvoir s'interprète de trois manières différentes:

"Les alsaciens peuvent être obèses."

Cet énoncé admet, d'une part, une interprétation déontique, soit les alsaciens ont la permission d'être obèses et d'autre part une interprétation épistémique, il est possible que les alsaciens soient obèses. L'interprétation épisodique ou sporadique consiste à envisager le verbe pouvoir comme un quantificateur existentiel, soit: les alsaciens sont parfois obèses.

### Exemple 1:

Outre le nombre de cellules présentes sur les supports, la relation existant entre les bactéries et le support après leur adhésion pourrait ainsi expliquer les différences observées lors de la désinfection des trois surfaces-tests (p. 1723).

---

<sup>1</sup> Sueur, J.P., "Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir" in Le français moderne, 47, no 2, 1979, pp. 97-120.

<sup>2</sup> Kleiber, G., "L'emploi "sporadique" du verbe pouvoir en français" in Langages, no 43, septembre 1976, pp. 183-201.

Dans ses confrontations des structures modales, A.J. Greimas a souligné l'analogie existant entre le pouvoir-être (c'est-à-dire un énoncé modal qui modifie un énoncé d'état) par rapport aux modalités aléthiques et le pouvoir-faire (c'est-à-dire un énoncé modal qui modifie un énoncé factif) par rapport aux modalités déontiques.<sup>1</sup> Dans cet énoncé, le pouvoir convoque comme surdétermination modale profonde le pouvoir-être et le devoir-être, ce qui peut se traduire de la façon suivante: "leur adhésion pourrait être ainsi expliquée." En outre, ce pouvoir-être implique un pouvoir-faire sur l'axe cognitif qui est rapporté vers la chose même (l'adhésion) et non vers l'agent anthropomorphe (non marqué linguistiquement), source de l'explication. Cet énoncé lié au pouvoir suppose également une possibilité implicite pour effectuer un acte cognitif: l'explication.

Un autre exemple témoigne de l'effacement du sujet anthropomorphe comme source de la relation prédicative et comme agent du faire cognitif en faveur des objets inanimés:

**Exemple 2:**

Cette dernière observation combinée à celle de la présence d'un grand nombre de cellules sur ce type de support pourrait expliquer en grande partie nos grandes difficultés à désinfecter ce matériau (p. 1721).

Dans cette occurrence, la source du faire factuel ou interprétatif, le sujet de l'énonciation, est effacée pour se voir remplacée par "l'observation" qui devient la source du faire cognitif; elle exerce une manipulation sur la dimension cognitive, un faire-savoir qui

---

<sup>1</sup> Greimas, 1979, 1983.

suppose la présence d'un acteur anthropomorphe compétent. Le "je" de l'énonciation (repéré par l'adjectif possessif "nos") se retrouve à la fin de la relation prédicative en tant qu'il est l'agi de l'énoncé et non pas sa source; il y a donc un processus d'antéposition où l'agent anthropomorphe devient l'agi (ou le but) et l'objet inanimé la source de la relation prédicative.

Cet énoncé implique également une "vision" portant sur l'état de fait; l'observation suppose en effet un focalisateur, ou une instance focalisatrice subjective, le "je". L'énoncé modal, par ailleurs, peut s'interpréter comme une modalité aléthique liée à la contingence, puisque le mode du verbe pouvoir est le conditionnel produisant ainsi un effet dubitatif quant à l'éventuel succès de l'explication.

### Exemple 3:

Le fait que la culture en présence de nystatine entraîne une intense pigmentation peut suggérer qu'un composant de la membrane plasmique joue un rôle dans cette pigmentation (p. 746).

Contrairement à l'exemple précédent, l'agent du faire cognitif est ici le sujet anthropomorphe, mais le savoir qu'il est sensé transmettre est surdéterminé par le monde objectif, l'univers référentiel. L'objet exerce une manipulation en sa qualité de destinataire du faire cognitif, un faire-faire ou, plus exactement, un faire interprétatif qu'aura à réaliser l'énonciateur. Le pouvoir-croire ou le pouvoir-savoir impliqué par la figure modale "peut suggérer" suppose, de plus, un ensemble de conditions qui puissent sanctionner la valeur de vérité, la validité de ce qui n'est jusqu'à maintenant qu'une supposition ou une hypothèse.

Le pouvoir s'apparente donc aux modalités aléthiques, en l'occurrence, la "possibilité", et à la modalité véridictoire liée au paraître, soit: "une intense pigmentation semble suggérée." Cependant, en aucun cas, la vérité ou la fausseté de cet énoncé n'est assertée.

À la lueur des exemples précédents, qui utilisent les modalités du pouvoir (le pouvoir aléthique lié à l'univers référentiel et non au sujet de l'énonciation), ces dernières sont en relation avec un faire de type cognitif ("pouvoir expliquer" ou "pouvoir suggérer"). Ainsi les agents anthropomorphes sont comme exclus du procès épistémique en faveur d'un ensemble d'objets inanimés qui assurent la valeur "objective" des propositions et assument la fonction de destinataire, de véritable manipulateur quant au sujet de faire. Ainsi l'exemple suivant:

#### Exemple 4:

Plusieurs de ces facteurs pourraient expliquer le grand nombre de bactéries présentes sur les échantillons de polypropylène (p. 1717).

Les objets inanimés ont donc une participation à part entière dans la construction objective de l'univers référentiel à travers une série d'effets véridictoires, mais aussi dans la diégèse profonde du texte scientifique; ils ont non seulement un rôle actantiel à assumer mais également un rôle thématique qui leur procure une grande importance dans le schéma d'action du texte: tel objet X doté comme le héros d'un récit de fiction d'une compétence modale adéquate quant à son faire s'imbrique dans un programme narratif allant d'un état a (ou d'un savoir a) à un état final a ± n (ou d'un savoir a ± n). Même si l'objet subit des manipulations

factuelles, pragmatiques et aussi discursives, il en effectue tout autant: il exerce un pouvoir-faire-savoir sans que ne soit lexicalisé le sujet anthropomorphe comme si l'objet possédait une valeur véridictoire plus forte et plus persuasive qu'une instance subjective.

Au contraire, le sujet du faire factuel et cognitif peut émettre un jugement sur les objets aptes à rendre possible un pouvoir-faire-savoir:

**Exemple 5:**

Même si nos essais n'ont porté que sur un seul type d'acier, de plastique et d'aluminium, nous croyons que plusieurs facteurs pourraient expliquer nos difficultés à désinfecter ces deux dernières surfaces (p. 1717).

Si l'énonciateur, dont la présence dans le texte scientifique n'est presque jamais repérée par le "je" mais la plupart du temps par le "nous" ou le "on", est investi d'un savoir, d'une compétence cognitive, la même chose se retrouve dans les objets épistémiques: "plusieurs facteurs pourraient expliquer", énoncé qui est surmodalisé par la catégorie épistémique liée au croire. Les objets ou l'ensemble des phénomènes observés et interprétés sont donc la source d'un savoir possible ou probable, puisque le verbe "croire" est un verbe d'attitude propositionnelle où l'adhésion de l'énonciateur face au contenu propositionnel n'est que partielle; "nous croyons" n'impliquant pas un maximum de contraintes conduisant à une certitude contrairement à ce que nous aurions avec la locution verbale "nous savons" où l'adhésion de l'énonciateur vis-à-vis le contenu propositionnel est totale.

Cette restriction du champ de vision impliquée par le verbe "croire" et dont le foyer est interne à l'instance énonciative est redoublée par la forme morphologique de la modalité du "pouvoir." En effet, de par sa forme verbale, le pouvoir suppose un ensemble de conditions (il s'agit d'une proposition expectative<sup>1</sup>) possibles pour réaliser le programme axé autour du thème "désinfection."

Nous avons observé que la force argumentative d'une proposition scientifique tient à plusieurs facteurs autres que l'adhésion illocutionnaire de l'énonciateur quant au contenu propositionnel et à la manière d'envisager le prédicat selon le type de modalité utilisé. Le savoir scientifique et sa mise en scène discursive dans le cadre énonciatif (pragmatique) et l'effet véridictoire produit ou à produire peuvent se construire avec l'aide d'adjuvants comme c'est le cas lorsqu'un article cite un autre article pour confirmer les énoncés qu'il véhicule: la citation constitue, à ce titre, une instance véridictoire qu'un article seul ne peut assumer en totalité. Outre ce procédé, il existe également celui du renvoi à des figures, graphiques et illustrations dont le rôle est de montrer l'état de fait ou de chose sans la médiation d'une restriction de champ, d'un foyer ou d'une instance subjective: c'est l'état de fait tout entier qui se donne à voir:

---

<sup>1</sup> On appelle proposition expectative toute proposition qui ne sera vérifiable, contrôlable ou satisfaite que sur la base d'une expectation future. Ce type de proposition se distingue d'une proposition conjecturale qui, elle, est fondée sur la conjoncture actuelle où elle trouve ses conditions de vérité.

**Exemple 6:**

Aux figures 1-2, on peut comparer les niveaux de contamination de trois surfaces-tests (p. 1717).

Ici le "on" de l'énoncé, qui peut se définir comme la conjonction du "je" et de tous ceux qui, en ce moment, lisent le texte, convoque l'énonciataire en le supposant doté d'une faculté de juger, de comparer, donc d'effectuer un faire cognitif sur des objets dont le mode d'existence est manifesté par des figures: le pouvoir-faire énoncé par l'énonciateur suppose un savoir-faire de la part de l'énonciataire potentiel mis en présence de l'état de faits, qui ne peut être nié. L'iconicité est donc un véhicule important puisque, sans équivoque, elle montre l'état de fait dans sa vérité même sans l'intervention d'une instance subjective: le texte peut s'effacer momentanément pour céder la place à la mimésis la plus transparente: l'état de fait se dit lui-même en quelque sorte. En ce sens, le faire-voir est bel et bien un faire-savoir. La figuration et l'effet de réel suscités constituent la fonction véridictoire ultime, pourrait-on dire, du texte savant. Par ailleurs, la présence du "on" dans cet exemple vise la situation énonciative où l'énonciateur, à travers la modalité du pouvoir, formule une prescription à l'énonciataire. Le pouvoir a une valeur non seulement référentielle (aléthique) mais aussi énonciative. Analysons quelques exemples:

**Exemple 7:**

À la figure 3, on peut observer la contamination d'une surface d'aluminium (p. 1717).

Dans cet exemple, le sujet de l'énonciation, repéré par le "on", adresse une prescription à l'énonciataire, qui peut l'accepter ou la refuser. Le pouvoir-faire également s'apparente à la permission. À cette situation énonciative, mettant en scène le "je" de l'énonciateur et le "tu" de l'énonciataire, s'ajoute la présence d'un adjutant dans cette quête du savoir et de la vérité concernant l'état de fait: l'image ou le faire-voir constitue, par l'effet de réel créé, un moyen de construire le savoir objectivement et avec la force argumentative la plus adéquate qui soit pour que l'énonciataire puisse adhérer à la vérité de l'énonciateur.

En plus de la présence du "pouvoir expliquer" attribué aux objets et la modalisation du sujet par le pouvoir "on peut", il existe aussi une modalisation des objets par le "pouvoir-faire":

**Exemple 8:**

La souche SI elle-même peut également excréter des naphthagazarines en abondance lorsqu'elle est cultivée en présence de certains inhibiteurs tels que le 5-fluorouracile (5Fu), le nitrate de sodium, le bromure d'éthidium, le nystatine, le bénomyl (Parisot et al., 1981) (p. 746).

Le "pouvoir-faire" de l'agent inanimé asserte, même si elle n'est pas lexicalisée, la possibilité où ce "pouvoir-faire" peut se réaliser nonobstant certaines contingences pré-établies: en l'occurrence les divers inhibiteurs cités. Le dire-vrai de cet énoncé se conclut par la convocation d'une instance véridictrice, le renvoi aux travaux de Parisot et al., ou plutôt l'auto-renvoi, l'auto-citation, puisqu'ils ont le même signataire. L'énonciateur tient à la fois le rôle de destinataire d'un savoir "normé" (un savoir et un dire-vrai construits selon certaines

modalités et prescriptions qui organisent, contraignent le faire factuel et cognitif et sa mise en discours) et d'instance qui confirme, sanctionne le dire-vrai de telle ou telle proposition.

Le contenu logico-sémotique d'un énoncé modal dépend non seulement du contexte énonciatif dans lequel il s'inscrit, mais également de sa forme verbale:

**Exemple 9:**

Dans le cadre d'une telle hypothèse, il se pourrait que l'effet primaire de mutations s'exprimant par une hyperproduction de pigments soit la synthèse d'un composant défectueux de la membrane plasmique (p. 746).

Où le modal exprime l'idée de possibilité ou de probabilité à l'intérieur d'un ensemble soumis à des contraintes, puisque cette interprétation dépend de l'hypothèse choisie sans toutefois arriver à un jugement.

Pour clore ce chapitre, nous allons nous intéresser au verbe "vouloir." Le fait que ce verbe ne forme pas à lui seul un chapitre est dû à son extrême rareté dans notre corpus de textes scientifiques; deux exemples seulement. Absence remarquable. Au moment même où les modalités se détournent de leur fonction référentielle pour expliciter la situation énonciative, donc pour y faire apparaître des sujets, la modalité liée le plus intimement au sujet et à son désir est occultée, refoulée. Et, fort curieusement, le vouloir est de nature "référentielle", puisqu'il est attribué dans les deux cas à des objets. Le dire de l'énonciateur

du texte savant ne correspond pas à un "vouloir-dire", modalisation trop subjective, suspecte même. Ce dire est un "pouvoir-dire", un "savoir-dire" ou "devoir-dire" qui affirme sa vérité et celui de l'univers référentiel construit.

### 3.2 Le vouloir

Le "vouloir" est un prédicat de l'énoncé modal qui peut régir un énoncé d'état ou un énoncé de faire. Comme le soulignent Greimas et Courtés (1979):

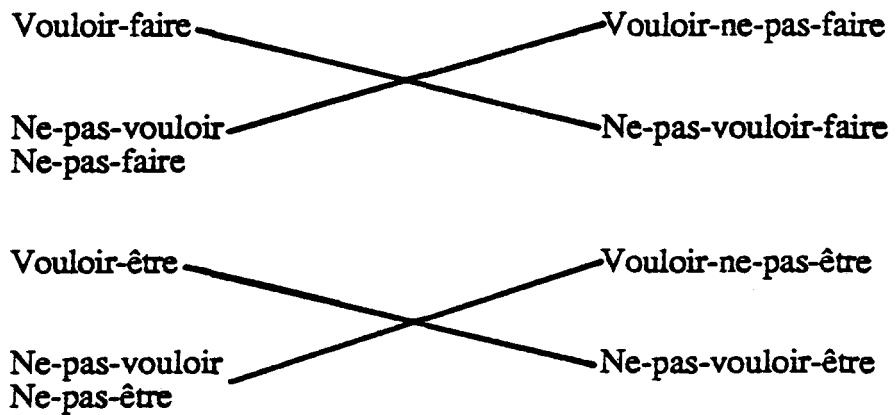
La définition de cet investissement du prédicat étant impossible, son statut sémantique ne peut être déterminé qu'à l'intérieur d'une taxinomie de prédicats modaux et en fonction des organisateurs syntaxiques dans lesquels il peut apparaître (p. 421).

L'énoncé modal régi par le verbe "vouloir" forme deux structures modales désignées par le vouloir-faire et par le vouloir-être.<sup>1</sup> Pour reprendre Greimas et Courtés (*Ibid*):

La catégorisation de ces structures, obtenue par leur projection sur le carré sémiotique, permet de produire deux catégories modales volitives:

---

<sup>1</sup> Cf. "les modalités dans le texte de fiction introduction."



L'absence de dénomination substantivale, contrairement aux modalités aléthiques ou déontiques, par exemple, nous constraint à utiliser ces formes verbales, conscients cependant des lacunes théoriques que soulève la logique volitive. Dans le cadre qui nous intéresse, nous ne pouvons jeter les bases théoriques d'une telle logique d'autant plus que dans notre corpus seulement deux phrases contiennent des énoncés liés au vouloir. Cette quasi-absence est toutefois significative. Modalité par excellence de la subjectivité, le vouloir (=désir) ne peut s'intégrer qu'avec difficulté dans le texte scientifique où les instances du désir s'opposent aux instances de "l'objectivité."

À partir de ces deux exemples, nous tenterons de voir comment le vouloir s'organise tant dans la structure superficielle que dans la structure profonde, c'est-à-dire au niveau discursif et au niveau logico-sémiotique.

#### Exemple 1:

Par la suite la dimension des chaînes diminue au plateau de la courbe de croissance, sans toutefois vouloir se stabiliser durant la sénescence de la culture (p. 1237).

D'emblée, l'énoncé volitique (ne-pas-vouloir-être) s'objective car il se réfère à l'état de fait, soit à la "dimension des chaînes" et non à l'instance énonciative. Ce "non-vouloir" implique aussi un "non-pouvoir-être." Ainsi le "ne-pas-vouloir-être" peut avoir une interprétation aléthique (de re en l'occurrence, puisque c'est la chose qui est visée); l'impossibilité qu'a le phénomène de se stabiliser à un moment déterminé.

### Exemple 2:

La présence d'une traînée de cellules rend ici très peu probable l'hypothèse voulant que le matériel ait été produit par des bactéries après leur adhésion à la surface (p. 1729).

L'apparition de l'énoncé modal volitique s'inscrit à l'intérieur d'une formule canonique, presque figée, d'où sa plus grande motivation. D'où, également, la moins grande mobilité de son contenu sémantique contrairement à l'exemple précédent. Le sens de l'énoncé n'est pas intrinsèque, il provient du jugement épistémique qui le situe par rapport à la vérité. En effet, cette "hypothèse voulant que..." est très peu probable, voire "impossible" d'un point de vue aléthique.

En résumé, le verbe pouvoir résiste mal à une interprétation et à une signification univoque. En général, lorsque celui-ci renvoie aux objets de la réalité objective, on peut parler de pouvoir aléthique où le pouvoir s'apparente au "devoir-être" (en l'occurrence à la "possibilité", donc à une des interprétations radicales de ce verbe). Si ce même verbe est lié à

la personne, outre cette première interprétation radicale, s'ajoute la permission (soit la possibilité externe).

Quant au verbe vouloir, le fait le plus significatif est son absence quasi totale dans notre corpus. L'énonciateur ne dit jamais "je veux vous faire savoir", mais "je peux vous faire savoir, car je sais et il est nécessaire que je vous fasse savoir." Abolissant les instances de la subjectivité et du désir, le texte scientifique s'ouvre vers un "réalisme logique", pourrait-on dire, qui suggère à l'énonciataire que ce qu'il lit est vrai.

## **CHAPITRE IV**

### **LE SAVOIR**

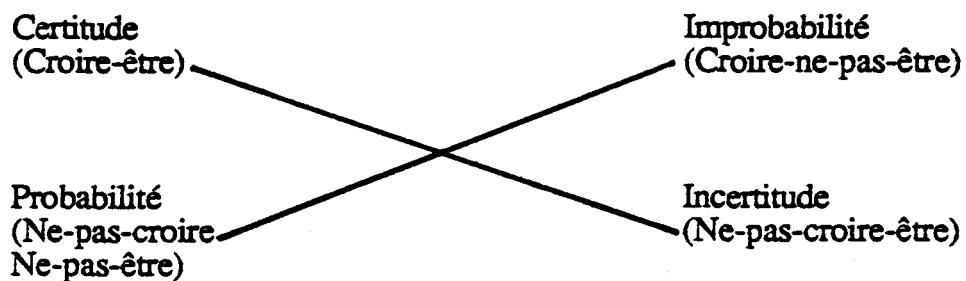
## CHAPITRE IV

### LE SAVOIR

Toute communication, envisagée d'un certain point de vue, consiste en la transmission d'un savoir de l'énonciateur portant sur lui-même, sur le monde ou à propos du destinataire de son énonciation. Face à son faire interprétatif, l'énonciateur situe son énoncé sur la dimension cognitive et le sanctionne en l'affirmant vrai, faux, probable, certain, etc. Son énonciation engage la croyance du locuteur, ce qui implique, de sa part, une attitude propositionnelle et un jugement épistémique qui, en dernière instance, détermine le mode d'existence ou la manifestation de l'état de fait et du contenu propositionnel de son énonciation.

Les modalités épistémiques, sur l'axe de la communication, ont un rôle important, puisque au faire interprétatif s'ajoute le faire persuasif (le faire-savoir et le faire-croire) de l'énonciateur qui vise l'adhésion du locuteur à ce qu'il croit ou ne croit pas être, soit aux contenus de son savoir; il exerce donc un faire-croire qui coïncide, chez le locuteur, à un croire-vrai. Ce dispositif situé sur la dimension pragmatique est essentiel quant à la communication du savoir à l'intérieur du discours savant et à sa perception dans la communauté scientifique.

La signification sémiotique de la structure modale épistémique repose sur la modalité du croire qui surdétermine un énoncé d'état "ayant pour prédicat un être déjà modalisé."<sup>1</sup> On obtient sur le carré logique ou sémiotique la formulation suivante de la catégorie modale épistémique:



Cette formulation modale peut prendre la forme logique suivante:

$$C \leftrightarrow (p)$$

où "C" exprime la croyance et "p" le contenu propositionnel. L'état psychologique "C" peut être asserté ou non: croire / ne-pas-croire. Nous avons donc, soit  $\perp - C(p)$ , soit  $\perp = C(p)$ .<sup>2</sup> Même opération avec le contenu propositionnel p: croire-être, croire-ne-pas-être. Symboliquement nous aurons:  $C(\perp - p)$  ou  $C(\perp = p)$ .

Paradoxalement, dans notre corpus — constitué de textes savants — le nombre des énoncés contenant explicitement (en surface) une modalité épistémique est fort restreint.

<sup>1</sup> Greimas et Courtés, 1979, p. 129.

<sup>2</sup>  $\perp$  - symbolise la force (au sens de Searle) de l'assertion et  $\perp$  = la négation.

### Exemple 1:

On sait que dans des essais aussi bien normalisés que la technique de l'AOAC (Van de Voorde et Reybrouck, 1973), le nombre de cellules sur chaque support devrait être le plus constant possible pour obtenir une meilleure reproductivité (p. 1717).

Dans cet exemple, nous retrouvons ce que, dans notre introduction, nous appelions les modalités d'énoncé, c'est-à-dire comment le locuteur ou l'énonciateur situe son énoncé par rapport à la vérité ou à la fausseté, la probabilité, la certitude, l'incertitude, etc. En énonçant "on sait", l'énonciateur asserre la croyance, la certitude que "dans des essais aussi bien normalisés..., le nombre de cellules sur chaque support devrait être le plus constant possible." Ce qui implique l'existence d'un effet véridictoire chez l'énonciataire et non plus seulement l'appropriation d'un savoir. Dire ou asserter "on sait", c'est affirmer la vérité de ce qui est dit et la possibilité que l'énonciataire puisse adhérer à ce savoir-vrai: le modal épistémique n'est d'ailleurs utilisé qu'à cette fin, soit d'établir un contrat sur la dimension cognitive; sa fonction est à la fois cognitive et phatique; ainsi, si on le supprime, le sens général de l'énoncé est conservé. Cependant, sa présence engage la responsabilité de l'énonciateur vis-à-vis ce qu'il dit: il énonce une croyance et il exerce un faire persuasif.

Mais lorsque l'énonciateur situe son énoncé non plus par rapport à la vérité, la certitude, mais par rapport à la probabilité, l'improbabilité ou la fausseté, les enjeux sont tout autres:

**Exemple 2:**

La présence d'une traînée de cellules rend ici très peu probable l'hypothèse voulant que le matériel ait été produit par des bactéries après leur adhésion à la surface (p. 1729).

Le modal épistémique de cet énoncé n'a pas pour fonction d'établir un contrat énonciatif sur l'axe cognitif, mais d'exprimer la valeur de vérité de l'état de fait modalisé par l'improbabilité. Et cette modalisation, contrairement à l'exemple précédent, ne peut être supprimée. L'exemple 1 ne faisait qu'asserter tandis que dans l'exemple 2, il y a réellement modalisation: l'hypothèse est très peu probable, incertaine voire impossible. Grâce à l'adjonction de certains adverbes (très, peu, etc.), l'échelle argumentative rattachée à une formule modale épistémique peut être très variée et:

à la différence des modalités aléthiques, par exemple, où l'opposition possible / impossible correspond à une contradiction qui exclut tout tiers, la catégorie épistémique ne comporte que des oppositions graduelles et relatives, qui permettent la manifestation d'un grand nombre de positions intermédiaires.<sup>1</sup>

Un exemple similaire nous est fourni par la proposition suivante:

---

<sup>1</sup> Greimas et Courtés, 1979, pp. 129-130.

### Exemple 3:

Il est fort probable que des différences de taux de "mort naturelle" des bactéries (Werner et al., 1977), selon le type de surface où elles sont déposées, aient pu affecter les résultats des tests de désinfection (p. 1723).

Par l'adjonction de certains adverbes, de quantificateurs, etc., un énoncé modal épistémique peut avoir plusieurs échelles argumentatives par rapport à la vérité de la proposition de base même si le prédicat modal demeure inchangé. L'expression modale "fort probable" tend vers la certitude ou vers la possibilité (ne-pas-devoir-ne-pas-être). L'interprétation des modalités épistémiques permet d'en déceler un contenu aléthique: la probabilité devient l'équivalent épistémique de la possibilité. Comme le font remarquer Greimas et Courtés:

en tant qu'adhésion du sujet à l'énoncé d'un état, le croire se présente comme un acte cognitif, surdéterminé par la catégorie modale de la certitude. Cette catégorie est susceptible de recevoir, dans la littérature logique et sémiotique actuelle, une double interprétation: elle est considérée tantôt comme une catégorie aléthique (et le croire s'identifie alors, en tant que synonyme de "possibilité", à son terme ne-pas-devoir-être), tantôt comme une catégorie épistémique autonome avec son terme certitude. <sup>1</sup>

Toutefois, ces deux interprétations sont à distinguer clairement, comme précédemment, de l'obligation et de la nécessité. D'une part, les modalités épistémiques constituent ce que nous avons appelé les modalités d'énoncé où le sujet situe la proposition de base par rapport à la vérité; d'autre part, elles ne concernent pas le mode d'existence des états

---

<sup>1</sup> Greimas et Courtés, 1979, pp. 76-77.

de faits; les modalités aléthiques n'engagent pas la croyance (le croire-être) du locuteur mais expriment la vérité de l'état de fait.

**Exemple 4:**

Même si nos essais n'ont porté que sur un seul type d'acier, de plastique et d'aluminium, nous croyons que plusieurs facteurs pourraient expliquer nos difficultés à désinfecter ces deux dernières surfaces (p. 1717).

Le verbe croire, du fait qu'il dénote une attitude propositionnelle, diminue la force argumentative et persuasive de l'énoncé: il crée un effet dubitatif surenchéri par l'emploi du mode conditionnel et l'expectation qu'il implique. Le pouvoir-expliquer reste dans les limites d'une possibilité (ou d'une probabilité) à venir en supposant que la quête du savoir-faire de l'énonciateur soit un succès pour lui permettre d'exercer un savoir-expliquer. Cependant, la présence du verbe croire (en lieu et place du verbe savoir) et du mode conditionnel est contrebalancée, dans le sens d'un renforcement de la valeur argumentative et persuasive, par "plusieurs" et "même" dont la signification dans cet énoncé peut se formuler ainsi: quoiqu'un seul type de surface ait été utilisé, à l'exclusion de tous les autres, ce type de surface permet d'émettre certaines explications explicitées plus tard.

De plus, si un seul type d'acier, de plastique et d'aluminium a été utilisé, celui-ci, par l'ensemble des phénomènes qu'il a été possible de mettre en relief, fournit ou peut fournir des solutions. Par la restriction du champ de vision (les "essais n'ont porté que sur un seul type

d'acier", etc.), l'énoncé trouve sa force persuasive par la progression initiée par "même" et, de là, vers le modal épistémique et se concluant par l'énoncé modal "pourraient expliquer."

Parfois le texte savant ne sait plus. Lieu même de l'inflation savante, il peut chuter vers l'absence du savoir. Rare moment qui ne concerne évidemment pas l'ensemble du texte, mais que le niveau de l'énoncé. Dans notre corpus, deux exemples:

**Exemple 5:**

Nous ne savons pas si le méthylmercure produit préférentiellement l'un ou l'autre de ces mutants (p. 1151).

Le non-savoir suppose un non-pouvoir-savoir dû à une déficience technologique ou à un achoppement de la connaissance scientifique pour décrire tel ou tel type de phénomène. C'est aussi émettre une possibilité de résoudre cette situation en l'ayant clairement identifiée. Le non-savoir ouvre une perspective de recherche pour le liquider au nom de la connaissance scientifique.

**Exemple 6:**

On ne sait s'ils sont ou non identiques (p. 1572).

Si l'exemple précédent ne pouvait identifier la cause voulant que le méthylmercure produise préférentiellement un type de mutants plutôt que d'autres, celui-ci porte sur le mode de vision appréhendant l'objet, le phénomène. Le non-désir concerne, ici, l'impossibilité de statuer si les objets observés sont identiques ou non. Absence de vision en quelque sorte, les objets ne sont pas focalisés par une instance qui sait, qui peut établir la vérité de ce qui se donne à voir et à percevoir. Ce non-savoir suppose un non-pouvoir-savoir.

Le nombre fort peu élevé d'énoncés modaux épistémiques, au moment où on assiste à une mise en scène du savoir, suggère l'hypothèse que ces modalités organisent non pas l'énoncé de surface proprement dit mais la structure profonde du texte, c'est-à-dire sa nature énonciative, argumentative et persuasive: le texte savant est un savoir-faire et un faire-savoir destinés à une communauté savante qui sait interpréter les propositions qu'il véhicule. Dire qu'il sait, dire qu'il sait qu'il le sait, le conduirait vers une tautologie.

## **CHAPITRE V**

### **L'ÊTRE ET LE PARAÎTRE: LA VÉRIDITION**

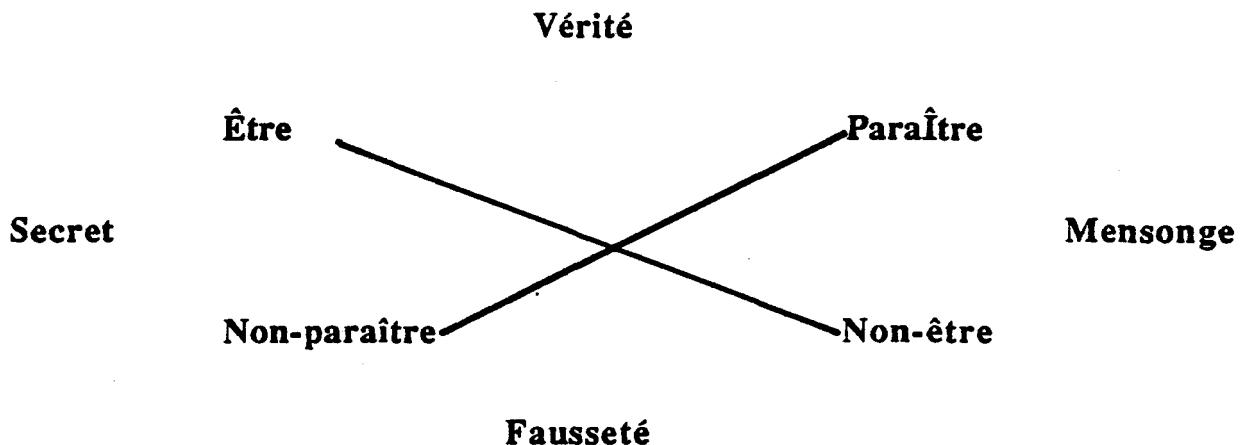
## CHAPITRE V

### L'ÊTRE ET LE PARAÎTRE: LA VÉRIDICTION

Toute activité de nature cognitive vise un effet véridictoire qu'un jugement épistémique peut sanctionner. L'effet de vérité produit par tout discours, et, en particulier, celui de la science est la conséquence du faire-persuasif (selon des contraintes de nature ontologique et épistémique) exercé par le sujet de l'énonciation pour faire paraître vrai ce qu'il dit à propos du monde (constitué en état de fait) d'où il parle.

Une énonciation peut voir modifier son prédicat existentiel par un prédicat modal (l'être de l'être) susceptible d'être envisagé comme une catégorie et projetée sur le carré logique ou sémiotique:

### Le carré véridictoire



où le schéma  $| p - \overline{p} |$  se nomme manifestation et le schéma  $| e - \overline{e} |$  se nomme immanence.<sup>1</sup>

Cette catégorie possède également deux axes: celui des contraires  $| e + p |$  appelé vérité et celui des subcontraires  $| \overline{e} + \overline{p} |$  fausseté et deux deixis; celle positive  $| e + \overline{p} |$  appelée secret et celle négative  $| \overline{e} + p |$  nommée mensonge.

C'est à travers ces positions modales en corrélation avec divers mécanismes épistémiques liés au faire-croire de l'énonciateur dans sa transmission du savoir et au croire-vrai de l'énonciataire qu'une proposition peut être sanctionnée selon son degré de vérité, c'est-à-dire sa manifestation ou son immanence. Ainsi chaque énoncé véridictoire presuppose une adhésion bipartite, une attitude épistémique aux deux bouts du canal de la

<sup>1</sup> "Les termes de manifestation vs immanence sont empruntés à Hjelmslev, mais ils peuvent être utilement compris aux catégories superficiel vs profond en linguistique, manifeste vs latent en psychanalyse, phénomène vs nouméral en philosophie, etc. Les langues naturelles modalisent, d'autre part, séparément le plan de la manifestation et celui de l'immanence ("il est nécessaire", "il paraît possible", etc.)." Greimas, A.J., Du sens II, Éditions du Seuil, 1983, p. 72.

communication par la certitude, le croire-être. Cette conjonction du faire-croire et du croire-vrai permet l'établissement d'une relation fiduciaire (ou contrat énonciatif) entre l'énonciateur qui effectue le faire persuasif et l'énonciataire qui effectue le faire représentatif.

**Exemple 1:**

L'utilisation de la fixation osmique nous a permis de montrer que la région périphérique du septum évolue de manière à former un bourrelet annulaire jonctionnel, extérieur au septum, paraissant être le prolongement de la paroi longitudinale de la cellule végétative (p. 1572).

Le texte scientifique, en plus d'être un faire-savoir et un savoir-faire, est également un faire-voir au moyen d'un ensemble de propositions-images (des icônes propositionnels, pourrait-on dire) dépeignant l'état d'un savoir ou sa possibilité. Il ne s'agit plus exclusivement de démontrer logiquement la vérité d'un état de fait mais de la montrer, en quelque sorte et ce, dans les acceptations les plus diverses: faire-savoir certes, mais aussi indiquer, faire-voir, faire-paraitre ou faire-apparaître. En ce sens, la vision que l'on a des choses est corrélatrice de toute opération cognitive et descriptive de la chose même.

Le premier énoncé modal manifeste trois phénomènes logiques ou linguistiques: la présence du "je" énonciateur, la modalité déontique (la permission qui implique un pouvoir-faire) et l'apparaître des phénomènes. La cause de ce qui "nous a permis de montrer" (de faire-voir et de faire-savoir) est l'énoncé factif placé à la position du sujet de la phrase avec effacement du sujet placé en position de patient, au sens de la grammaire casuelle ou

actantielle. Cette capacité de montrer n'est pas intrinsèque au sujet anthropomorphe, mais elle relève d'un acteur objectal qui oriente la vision du "je." Cette relation peut se représenter de la façon suivante:

Objet - je énonciateur = vision

Le second énoncé modal, de type dubitatif, concerne la surmodalisation de l'être par le paraître et non la conjonction du paraître et de l'être, établissant avec certitude la vérité de l'état de fait et s'apparente à la possibilité où à la probabilité qu'a le "bourrelet annulaire jonctionnel" d'être "le prolongement de la paroi longitudinale de la cellule végétative"; de ce fait, il s'oppose, du moins partiellement, au premier énoncé qui affirme sans restriction du champ de vision "que la région périphérique du septum évolue de manière à former un bourrelet."

### Exemple 2:

On assiste ensuite au gonflement et à l'apparente fragmentation en petites vésicules des thylacoïdes situés près de la partie médiane de la paroi transversale (fig. 8) (p. 1565).

Dans cette occurrence, la fragmentation se montre (l'énoncé renvoie à une figure), apparaît mais aussi elle se rend visible sous l'ordre du paraître, ce qui semble être une fragmentation. Le savoir scientifique est ainsi filtré par une instance focalisatrice qui élargit ou rétrécit le mode de vision des états de faits; il n'a donc pas, comme unique fonction, un

rôle exclusivement et massivement mimétique. Certes, son but ultime est de produire un effet de vérité ou un effet de réel, mais il implique une instance subjective à travers laquelle "passent" les phénomènes observés empiriquement et qui établit une césure entre ceux-ci tels qu'ils se montrent dans la réalité et leur mise en discours. De plus, des verbes comme paraître et sembler sont des verbes qui supposent une attitude propositionnelle, puisqu'ils dénotent le doute ou la croyance sans surmodalisation par la certitude (ce qui différencie la croyance du savoir). Entre l'univers référentiel et l'univers diégétique (discursif) se pose donc l'existence d'un foyer créant une distance illocutionnaire, puisque ce qui est rapporté ce n'est pas l'être du phénomène empirique et objectif mais le paraître: la perception des états de faits devient donc une question essentielle.<sup>1</sup> Si le paraître implique un état de fait

---

<sup>1</sup> Voir P. Ouellet: *La vision des choses: la focalisation dans le discours scientifique*, *Protée*, vol. 13, no 1, 1985.

problématique, qui ne fait pas l'objet d'un énoncé assertorique (au sens kantien<sup>1</sup>), cette catégorie n'est toutefois pas dépourvue de valeur persuasive ou argumentative dans un énoncé scientifique. Regardons l'exemple suivant:

### Exemple 3:

Il existe ainsi, autour du septum, un bourrelet annulaire semblant appartenir à la paroi longitudinale de la cellule végétative mais provenant en fait de l'évolution de la région périphérique du septum qui séparait initialement la cellule

<sup>1</sup> cf. Kant: Critique de la raison pure, Presse universitaires de France, traduit et annoté par A. Tremesaygues et B. Pascaud, pp. 88 et suivantes.

Kant, dans cette partie de la première critique intitulée: "De la fonction logique de l'entendement dans les jugements", ramène la forme simple de l'entendement en général, en dehors de tout contenu empirique, à quatre grandes divisions, qui sont les conditions a priori, transcendantales, du jugement en général et elles-mêmes divisées en trois moments, dont en particulier, les modalités du jugement comprenant:

- a) les jugements problématiques;
- b) les jugements assertoriques;
- c) les jugements apodictiques.

Les premiers expriment un fait problématique comme l'énoncé: "demain il fera peut-être beau" et implique la notion de possibilité (ou de probabilité); les seconds expriment un fait réel: "il fait beau" par exemple et implique l'idée de l'existence (du réel); les derniers, les jugements apodictiques, sont l'expression d'une loi comme "deux et deux font quatre" (nécessairement) ou "la terre tourne autour du soleil."

On a ainsi les corrélations suivantes:

**FORMES (LOGIQUES) DE MODALITÉ**

Problématique  
Assertorique  
Apodictique

**FONCTION SYNTHÉTIQUE (A PRIORI) DE L'ENTENDEMENT (CATÉGORIES)**

Possibilité / impossibilité  
Existence / non-existence  
Nécessité / contingence.

"Les jugements sont problématiques lorsqu'on admet l'affirmation ou la négation comme simplement possibles (arbitraires), assertoriques quand on les considère comme réelles (vraies), apodictiques quand on les regarde comme nécessaires." (p. 91).

Les termes de droite constituent les catégories de la modalité (p. 94) qui avec les catégories de quantité, de qualité et de relation qui forment, ce que Kant appelle "les concepts originairement purs de la synthèse" (Ibid). Ces catégories ou concepts purs de l'entendement coordonnées aux fonctions de la pensée dans un jugement (les termes de gauche) forment les conditions transcendantales de l'acte de connaissance.

végétative de sa voisine destinée à devenir un hétérocyste (p. 1566).

On constate un renforcement de la valeur argumentative pour produire chez le destinataire un effet persuasif. L'argumentation se fait en trois étapes axées sur trois pivots essentiels:

- a) il existe - x;
- b) x semble appartenir à y;
- c) x provient en fait de z.

L'argumentation pose l'existence de x, soit le bourrelet annulaire qui (en b) est asserté par la catégorie du paraître | p - e | qui suppose que possiblemement (ou probablement) ce bourrelet appartient à la paroi longitudinale de la cellule. L'argumentation se conclut en établissant l'origine réelle du bourrelet, soit "la région périphérique du septum." Le contraste produit en a et en b permet à l'argumentation d'établir l'origine certaine du bourrelet, après avoir mis en relief une origine erronée.

L'effet dubitatif produit par le verbe "semblant" est corroboré par le second modal "ne pas être", qui oriente l'argument vers un renforcement non pas de sa valeur de vérité ("ces derniers pénètrent") mais l'incertitude qui, au niveau profond, non lexicalisé, surmodalise l'énoncé. Par ailleurs, il y a effacement de l'agent anthropomorphe responsable de la relation prédicative et du faire pragmatique et dont la modalisation se définit par un pouvoir-savoir-faire. Par contre, le "ne peut être", attribué à l'effet de l'agent du faire cognitif, l'étude et non

au sujet du faire, implicite un savoir-faire du sujet: si "ce résultat ne peut être confirmé" (par nous), l'énoncé pose un savoir-faire éventuellement manifesté par "une étude au microscope électronique."

**Exemple 4:**

Ainsi les thylacoïdes, dilatés et apparemment fragmentés en petites vésicules au début de la différenciation, cédant la place à des lamelles aplatis présentant des continuités avec les vésicules préexistantes et avec la membrane plasmique (p. 1564).

Dans cet exemple particulier, le paraître pose la question de l'apparaître des phénomènes, c'est-à-dire, la manière dont ils s'offrent à la vision. L'apparaître ne porte pas sur l'être objectif de l'état de fait, son être véridique, mais effectue la conjonction entre le non-être et le paraître. Sont donc introduites l'incertitude de l'énonciateur face à son énoncé et l'existence d'un foyer qui restreint l'appréhension du phénomène observé. À l'opposé, l'inscription du participe présent / présentant / motive un changement de focalisation où l'état de fait se montre, se présente sans la médiation d'un foyer.

Suite à nos analyses logico-sémiotiques et pragmatiques des modalités dans le texte scientifique et de son rôle dans la représentation, la construction du savoir, nous nous attarderons, dès maintenant, à la fonction des modalités dans le texte fictif. Les conclusions de cette première partie seront fournies et confrontées à la fin de ce mémoire.

## **CHAPITRE VI**

### **MODALITÉS ET TEXTE DE FICTION**

## CHAPITRE VI

### MODALITÉS ET TEXTE DE FICTION

#### 6.1 Introduction et théorie

Tout récit comporte un programme narratif général à l'intérieur duquel les énoncés d'état (c'est-à-dire, la relation qui existe entre un sujet (S) et un objet (O)) subissent un certain nombre de transformations qui sont à l'origine de la narrativité d'un texte. Les principaux agents responsables de ces transformations sont les acteurs du récit qui, investis d'une compétence modale, réalisent une performance produisant de la sorte la dynamique et la succession des énoncés d'état. Nous appellerons performance<sup>1</sup> toute transformation d'un énoncé d'état effectué par un sujet. La performance se conçoit donc comme un faire-être qui met en relation un sujet opérateur (c'est-à-dire l'agent responsable de la transformation d'état) et un état. Il existe deux (2) types d'énoncés d'état:

- a) les énoncés d'états disjoints où S et O sont en relation de disjonction. On exprime cette forme d'énoncé de la façon suivante: (SVO) où V est le signe de la disjonction;
- b) les énoncés d'états conjoints où S et O sont en relation de conjonction. Cet énoncé prend la forme (S O) où V est le signe de la conjonction.

---

<sup>1</sup> Pour une définition sémiotique de ce terme, voir Greimas et Courtés (1979); Greimas (1983); Groupe d'entrevermes (1979).

Il y a une performance lorsque le sujet opérateur réalise le passage d'un type d'énoncé d'état en un autre. Deux types de transformation sont possibles:

- a) transformation disjonctive que l'on écrit de la façon suivante:

$F(s) \Leftrightarrow (S\Lambda O) \rightarrow (SVO)$  ou  $F$  signifie le faire du sujet et la double flèche l'énoncé de faire. C'est le récit d'une perte;

- b) transformation conjonctive que l'on écrit de la façon suivante:

$F(s) \Leftrightarrow (SVO) \rightarrow (S\Lambda O)$

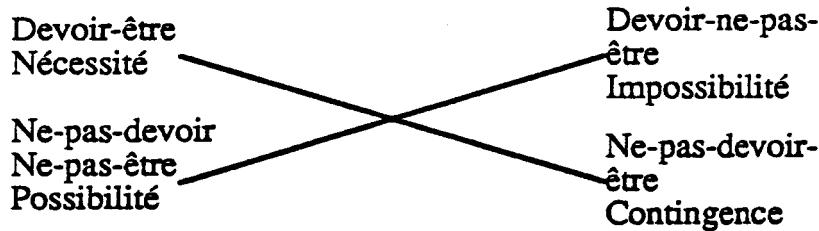
C'est le récit d'une quête.

La performance comme aptitude du sujet à réaliser un programme narratif (défini comme la succession des états et des modifications que subit la relation sujet / objet) presuppose, logiquement, que le sujet soit compétent. Cet "être du faire" que l'on nomme compétence et qui surdétermine le sujet dans son acte performatif (ou pragmatique) consiste en quatre modalités:

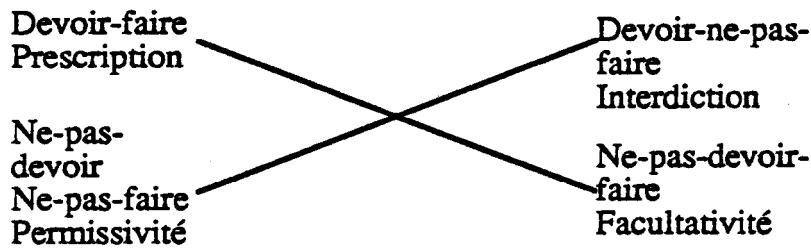
- a) vouloir;
- b) devoir;
- c) pouvoir;
- d) savoir.

Les deux premières modalités (le vouloir et le devoir) sont des modalités virtualisantes alors que les dernières sont dites actualisantes. On peut successivement décliner ces quatre types de modalités sur le carré sémiotique en faisant correspondre aux positions taxiques les dénominations d'usage.

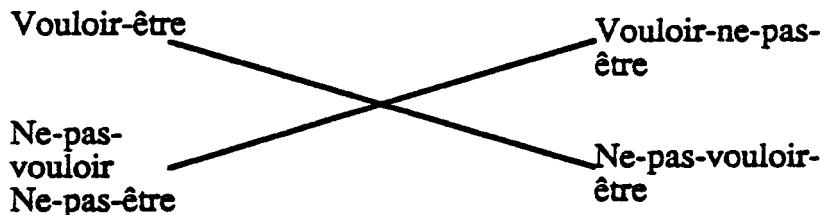
### 1) Devoir-être



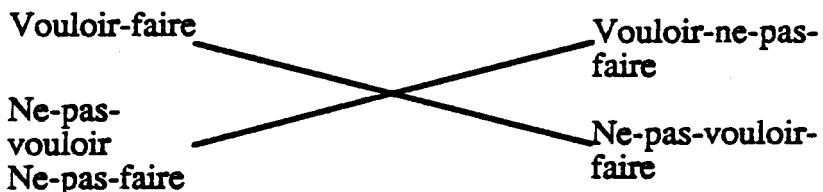
### 2) Devoir-faire



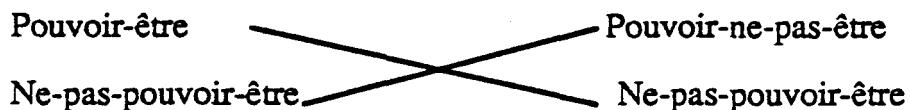
### 3) Vouloir-être



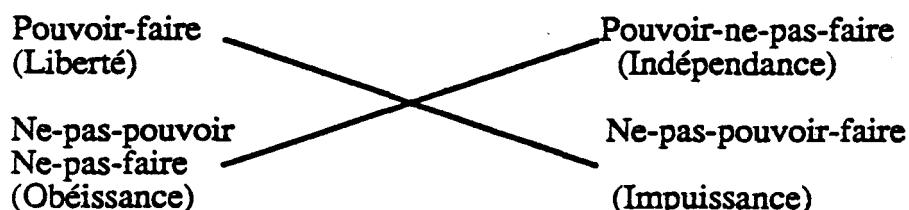
### 4) Vouloir-faire



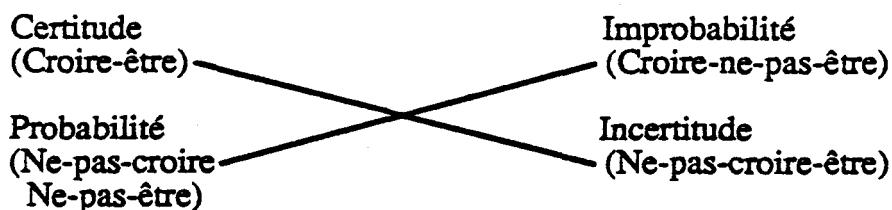
## 5) Pouvoir-être



## 6) Pouvoir-faire



## 7) Savoir

6.2 Remarques

- 1) On notera l'absence de dénominations établies par l'usage dans le cas du vouloir-faire et du vouloir-être. Cette problématique, qui relève à la fois de la nature de la logique volitive et de la psychanalyse, a été soulevée par A.J. Greimas et J. Courtés<sup>1</sup> sans qu'ils en aient proposé une théorie globale. Greimas et Courtés<sup>2</sup> suggèrent de coupler les

<sup>1</sup> Greimas, A.J. et Courtés, J.. Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, Hachette Université, Paris, 1979.

<sup>2</sup> Ibid.

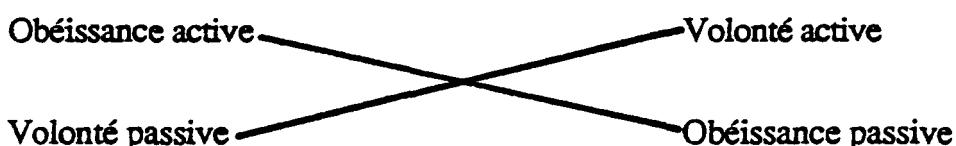
catégories déontiques et boulestiques (ou volitives) dont la confrontation permet d'établir certaines dénominations. Ainsi, par exemple:

/ devoir-faire / + / vouloir-faire / représente l'obéissance active;

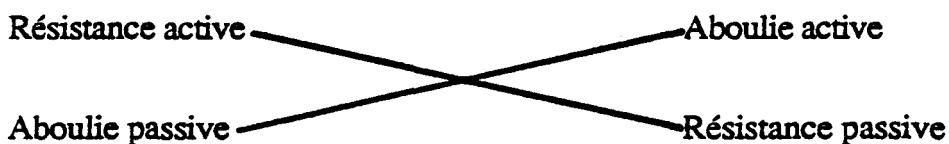
/ ne-pas-devoir-ne-pas-faire / + / vouloir-faire / représente la volonté active;

/ devoir-faire / + / ne-pas-vouloir-faire / représente la résistance passive.

Il est possible et ce, de façon approximative, d'établir, sur le carré sémiotique, les rôles actantiels du sujet consentant:

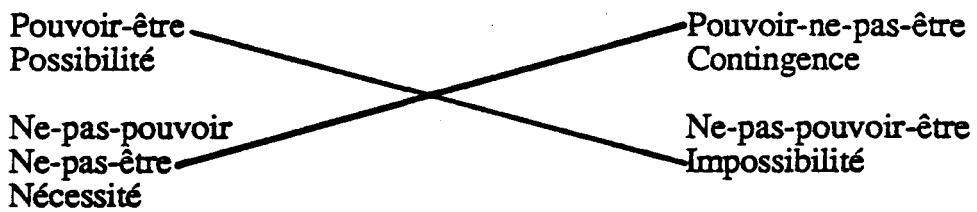


et ceux du sujet refusant:



2) Quant au pouvoir-être, ces catégories modales sont assimilables au quaterne aléthique.

On obtient le carré sémiotique suivant:



Toutes ces catégories modales sont susceptibles de régir le faire pragmatique des sujets à l'intérieur d'un schéma narratif. L'acquisition de ces valeurs afin de modifier la relation existant entre le sujet et l'objet, le sujet et le faire (c'est-à-dire toute structure modale modifiant de quelque manière l'être et le faire), constitue un élément essentiel dans la structure sémiotique (ou plus exactement sémio-narrative) des récits en général.

### 6.3 Présentation

Chacun de ces contes appartient à un style précis: fantastique pour le premier, argumentatif pour le second et réaliste pour le dernier.

Notre analyse des structures modales dans le texte de fiction portera sur trois contes de Guy de Maupassant: "Apparition", "Les caresses" et "La fenêtre".<sup>1</sup> Chacun de ces contes appartient à un style précis: fantastique pour le premier, réaliste pour le second et argumentatif pour le dernier.

Contrairement à nos analyses logico-sémantiques des énoncés modaux de notre corpus de textes scientifiques, où ces énoncés étaient extraits de leur contexte, l'analyse des

---

<sup>1</sup> Les textes de Maupassant renvoient à l'édition de La Pléiade, voir bibliographie.

textes de fiction que nous proposons prend en charge les textes dans leur globalité et dans leur enchaînement syntagmatique, à l'intérieur de leur programme narratif respectif: événementiel pour les deux premiers contes, où les énoncés factitifs (pouvoir-vouloir-faire, par exemple) seront dominants et persuasifs pour le dernier: l'enjeu de ce conte sera pour les co-énonciateurs d'exercer un faire-croire-vrai selon leur point de vue respectif sur la base de l'opposition amour / sens.

Comme pour l'analyse de notre corpus de textes savants, nous tenterons de dégager, quand cela sera possible, la structure modale profonde des énoncés modaux. Ceci permettra d'observer des analogies ou des différences entre les énoncés modaux fictifs et scientifiques.

**CHAPITRE VII**

**L'APPARITION**

## CHAPITRE VII

### L'APPARITION

#### 7.1 Introduction

##### La modalisation du narrateur: aperçu général

Le début du récit se situe lors d'une rencontre d'amis. Durant cette soirée, rapportée par la narrateur premier (intra et hétérodiégétique), chacun raconte une histoire qu'il tient pour vraie. Parmi ceux qui prirent la parole, il y a "le vieux marquis de la Tour-Samuel, âgé de quatre-vingt-deux ans" (p. 780). Le marquis, narrateur second par rapport au narrateur premier repéré par le "on" de l'introduction et héros du conte (il est donc homo et intradiégétique) est, dès son entrée en scène, modalisé selon le savoir: il sait une histoire étrange qu'il narre à un groupe d'amis. Quand cette étrange aventure lui est arrivée, sa peur fut telle qu'il a attendu cinquante-six ans avant de la révéler. Ce savoir implique un pouvoir-savoir-dire: "Maintenant je peux tout dire" (*Ibid*). Après avoir statué avec certitude "qu'elle est explicable" (p. 781) tout en ne voulant pas l'expliquer, le récit fait un saut en arrière (une analepse): les événements que le narrateur s'apprête à narrer se situent en 1827.

Le narrateur fait la rencontre d'un ami de jeunesse qui vient de perdre sa femme. C'est ici que se situe la phase dite de manipulation (le faire-faire) proprement dite. L'ami demande au narrateur de lui rendre un service: il s'agit d'un devoir-faire formulé par le destinataire (l'ami) au destinataire (le narrateur) qui s'acquittera de cette tâche, sa quête.

Une fois arrivé au château, il fait la rencontre d'un vieil homme. Le narrateur tente de le persuader de le laisser entrer dans le château afin de chercher ce que son ami lui a demandé. Emporté, le narrateur décide de se rendre à la chambre sans l'aide du vieil homme.

Le narrateur se dirige vers la chambre. C'est à cet endroit qu'a lieu l'apparition d'une mystérieuse femme, apparition dont le narrateur ne pourra affirmer si elle relève de la réalité ou d'une vision fantastique. La catégorie de l'être et du paraître prendra une grande importance ainsi que les modalités liées au savoir: savoir-être, croire-être, ne-pas-croire-être, incertitude, de ne-pas-pouvoir-savoir, etc.

À l'intérieur de cette quête, une autre quête, enchaînée, aura lieu. La femme effectuera une manipulation: un pouvoir-faire renforcé par un vouloir-faire. Ce qu'elle demande au narrateur est de lui peigner les cheveux: "cela me guérira" affirme-t-elle. Subitement, elle disparaît. Livré à lui-même, le narrateur cherchera l'explication de ce mystère, mais en vain.

## 7.2 Analyse

Au cours d'une assemblée intime, divers narrateurs prennent à tour de rôle la parole (sans que celle-ci soit rapportée) et racontent des histoires vraies ou possibles, jusqu'au moment où le narrateur second<sup>1</sup> prend la narration à sa charge et commence son récit. L'histoire narrée par le marquis de la Tour-Samuel eut lieu cinquante-six ans avant cette soirée d'amis. Le marquis est donc à la fois le narrateur et le destinataire de la narration dont il est lui-même le héros.

Avant que ne débute son récit, le narrateur explique les effets psychologiques que cette aventure lui a causé : le sentiment de la terreur et de l'obsession: "Moi aussi, je sais une chose étrange, tellement étrange, qu'elle a été l'obsession de ma vie" (p. 780). À ce stade-ci du conte, le narrateur est doté d'un savoir. Il ne pourra toutefois déterminer si "l'apparition", objet de son savoir, relève d'une hallucination ou de la réalité, si cela relève du possible, de l'impossible, du probable, de l'improbable ou du certain. Le narrateur sait une chose étrange sans qu'il puisse porter sur cet événement un jugement véridictoire (cette apparition est vraie ou fausse) ou épistémique (cette apparition est certaine ou exclue).

Le narrateur décide de raconter l'histoire dont il a été témoin jadis: "Oh! Je n'aurais pas avoué cela avant d'être arrivé à l'âge où je suis. Maintenant, je peux tout dire" (p. 780).

---

<sup>1</sup> Le narrateur premier est repéré par le "on" du tout début du récit; ce narrateur est le destinataire de la narration première, c'est-à-dire, l'ensemble des histoires racontées à l'exclusion de celle faite par le marquis qui forme l'essentiel du conte.

Dès lors, la compétence du sujet peut se définir comme la conjonction du savoir et du pouvoir. Cette définition de la compétence modale du sujet contient également des termes négatifs: "je sais une histoire" s'oppose à "j'ignore si elle est vraie ou fausse"; "je peux la raconter" s'oppose à "ne pas pouvoir raconter cette histoire." En outre, le pouvoir dire suppose une possibilité de dire, de narrer l'histoire.

Dans la phrase qui suit immédiatement celle-ci, la modalité déontique est lexicalisée: "il est permis de n'être pas brave devant les dangers imaginaires quand on a quatre-vingt-deux ans" (Ibid). L'énoncé modal est surdéterminé par un pouvoir-ne-pas-être qui s'oppose au pouvoir-faire du héros lorsqu'il s'acquittera de sa tâche: ce pouvoir-faire a pour conséquence le devoir-faire une fois le mandat accepté. En contrepartie, le narrateur ajoute la phrase suivante: "Devant les dangers véritables, je n'ai jamais reculé, mesdames" (Ibid). Est donc mise en place la dichotomie réelle / imaginaire sans toutefois qu'il y ait un savoir sanctionnant l'être véridictique du phénomène: ni le lecteur, ni le narrateur ne sauront si l'événement se situe dans la sphère du réel ou du paraître (de l'hallucination).

Après avoir expliqué ce que cet événement a créé chez lui (un trouble profond, mystérieux, etc.) et pourquoi il l'a gardé longtemps secret, le narrateur décide de le narrer "sans chercher à l'expliquer" (Ibid), en ne rapportant que les faits. Libre aux destinataires potentiels d'imaginer ce qu'ils voudront: "Imaginez ce que vous voudrez" (Ibid).

Cet énoncé modal semble conjoindre à la fois un énoncé d'état et un énoncé de faire; l'effort imaginatif requis chez le destinataire implique qu'il puisse légiférer sur l'être ou le paraître de la narration que le narrateur va raconter: c'est le destinataire qui semble devoir sanctionner la vérité de l'événement. L'imagination en outre est, bien sûre, un faire cognitif. L'énoncé modal s'interprète comme un vouloir-faire-être.

### La rencontre et la reconnaissance

C'est ici que débute le récit enchâssé qui est également le récit principal du conte à l'intérieur d'une analepse. La première phase de ce récit est la rencontre du narrateur et de son vieil ami que nous désignerons par X: "Un jour, comme je me promenais sur le quai, je rencontrais un homme que je crus reconnaître sans me rappeler au juste qui c'était" (p. 781).

Comme le font remarquer Greimas et Courtés:

en tant qu'adhésion du sujet à l'énoncé d'un état, le croire se présente comme un acte cognitif, surdéterminé par la catégorie modale de la certitude. Cette catégorie est susceptible de recevoir, dans la littérature logique et sémiotique actuelle, une double interprétation: elle est considéré tantôt comme une catégorie aléthique (et le croire s'identifie alors, en tant que synonyme de possibilité à son terme *ne-pas-devoir-être*), tantôt comme une catégorie épistémique autonome avec son terme certitude.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Greimas et Courtés, Op. cit., pp. 76-77.

Dans cet exemple, l'énoncé modal est considéré comme une catégorie aléthique et présuppose une possibilité. Cette possibilité toutefois s'oriente vers la certitude, non formulée explicitement et qui coïncide avec la reconnaissance mutuelle des deux acteurs. "Je fis, par instinct, un mouvement pour m'arrêter. L'étranger aperçut ce geste, me regarda et tomba dans mes bras" (p. 781).

Le narrateur, lit ensuite, à propos de X, des informations (des "informants" et des "indices" au sens de Barthes<sup>1</sup>) modalisées par la catégorie véridictoire:

C'était un ami de jeunesse que j'avais beaucoup aimé. Depuis cinq ans que je ne l'avais vu, il semblait vieilli d'un demi-siècle. Ses cheveux étaient tout blancs et il marchait courbé, comme épuisé. Il comprit ma surprise et me conta sa vie. Un malheur terrible l'avait brisé (Ibid).

L'énoncé modal lié à la véridiction, à la catégorie du paraître, évacue l'effet dubitatif que suscitent les verbes dénotant des attitudes propositionnelles (c'est-à-dire, les verbes exprimant des désirs, des croyances, des intentions, des doutes). En effet, "il semblait vieilli d'un demi-siècle" s'oppose au fait que leur dernière rencontre remonte à cinq ans. Ensuite, "il semblait" s'oppose aux énoncés articulés autour de la copule être et du verbe d'action marcher. Si, chronologiquement, il n'a pas vieilli d'un demi-siècle, ses cheveux "tout blancs" et sa démarche "courbée" témoignent d'un vieillissement précoce de X qui ne s'étonne guère de l'étonnement, de la surprise du narrateur en le voyant. D'autant plus que

<sup>1</sup> Barthes, R., Introduction à l'analyse structurale des récits et L'analyse structurale du récit, Communications, 8, Éditions du Seuil, 1981, pp. 7-33.

ce vieillissement prématuré de X a une cause précise: "un malheur terrible l'avait brisé" (Ibid).

Après un an de mariage, son épouse décéda d'une maladie du coeur:

Devenu follement amoureux d'une jeune fille, il l'avait épousée dans une sorte d'extase de bonheur. Après un an d'une félicité surhumaine et d'une passion inapaisée, elle était morte subitement d'une maladie du coeur, tuée par l'amour lui-même, sans doute (Ibid).

La modalité exprimée par l'adverbe "sans doute" prend le sens d'une probabilité (ne pas croire ne pas être): le narrateur ne formule pas avec certitude une raison pour expliquer cette mort subite.

#### Début du récit de l'ami X rapporté par le narrateur

Après le décès de sa femme, X quitta son château le jour de l'enterrement et alla s'établir à Rouen. Grâce au style direct, le narrateur, par la voix de X, fait savoir au lecteur ce que X veut qu'il accomplisse. X exerce une manipulation, un faire-faire. Le narrateur aura la tâche d'aller au château et d'y trouver des papiers confidentiels. X présuppose pour le narrateur une compétence qui le rend apte à réaliser ce programme, cette quête, même si les présupposés modaux restent à définir ou à identifier dans le texte. Après avoir arrêté son

choix sur le narrateur pour cette épreuve, le destinateur (ou mandataire) le justifie: "je ne puis charger de ce soin un subalterne ou un homme d'affaires, car il me faut une impénétrable discrétion et un silence absolu" (Ibid). Le pouvoir-ne-pas-faire (que l'on peut associer à la modalité déontique liée à l'interdiction) du mandataire s'oriente chez le sujet du faire en un devoir-faire d'autant plus que le sujet de la manipulation le détermine en tant qu'être: nulle autre personne ne peut effectuer cette mission.

À ce non-pouvoir, s'ajoute un non-vouloir chez le destinataire: "quant à moi, pour rien au monde je ne rentrerai dans cette maison" (Ibid).

Lors de sa seconde réplique, le destinateur fournit de plus amples informations:

Je te donnerai la clef de cette chambre que j'ai fermée moi-même en partant et la clef de mon secrétaire. Tu remettras en outre un mot de moi à mon jardinier qui t'ouvrira le château (Ibid).

Tel est l'objet de sa mission, tel est le PN (programme narratif) qu'il devra réaliser. Lors d'une troisième réplique, X demande au narrateur de déjeuner avec lui le lendemain. Le sujet (S) accepte, le contrat est accepté: "Je lui promis de lui rendre ce léger service" (Ibid). Le verbe promettre (comme toutes les énonciations promissives) peut s'interpréter comme

"une énonciation qui vise à obliger celui qui parle à adopter une certaine façon d'agir, à s'engager ou à se compromettre."<sup>1</sup>

La prescription du destinataire (D<sup>teur</sup>) au destinataire (D<sup>tair</sup>) est reçue chez ce dernier au second degré, si je puis dire. Comme nous l'avons souligné dans ce récit, le pouvoir (le premier degré) est surmodalisé par la déontique: le devoir-faire (l'obéissance, si évidemment la promesse est réalisée, c'est-à-dire si le sujet se rend effectivement au rendez-vous: il faut que l'intention, qui est la condition de sincérité d'une promesse, soit respectée) est pris ici comme une obligation.

### Le rendez-vous

Il est fixé à dix heures, le lendemain. Le mutisme de X reflète un état psychologique bouleversé, fort agité:

Nous déjeunâmes en tête à tête; mais il ne prononça pas vingt paroles. Il me prie de l'excuser, la pensée de la visite que j'allais faire dans cette chambre, où gisait son bonheur, le bouleversait, me disait-il. Il me parut en effet, préoccupé, comme si un mystérieux combat se fût livré dans son âme (*Ibid*).

---

<sup>1</sup> Austin, J.L., Quand dire c'est faire, Éditions du Seuil, Paris, p. 181. Voir surtout la douzième conférence, pp. 147-163, pour l'édition anglaise établie par M. Urmson et pp. 151.164, pour l'édition française.

Si l'énoncé véridictoire "il me parut" n'asserte pas l'être, la vérité de ce qu'il constate chez son ami, cet effet dubitatif est contrebalancé par "en effet" et "singulièrement."

Puis l'ami du narrateur lui prescrit explicitement ce qu'il doit faire: c'est la phase de la manipulation (le faire-faire) en tant que telle. Le sujet de la quête est modalisé par le devoir-faire, la prescription (ou l'obligation); il s'agit donc d'une modalité virtualisante: "Enfin il m'explique exactement ce que je devais faire" (Ibid). Cette phase implique la dimension pragmatique du récit ainsi qu'une relation fiduciaire (ou contractuelle). Le faire persuasif du destinataire implique, quant à lui, l'adhésion du sujet pour que soit satisfaite sa demande.

Sa mission consiste en ceci: "C'était bien simple. Il me fallait prendre deux paquets de lettres et une liasse de papiers enfermés dans le premier tiroir de droite du meuble dont j'avais la clef" (Ibid). Par contre le destinataire lui interdit de prendre connaissance des contenus de ces documents.

### La quête

Une heure après leur séparation, le narrateur se rend au château pour s'acquitter de la tâche prescrite par son ami. Son voyage, évoqué en termes champêtres "il faisait un temps radieux et j'allais au grand trot à travers les prairies, écoutant des chants d'alouettes..." (Ibid) contraste avec le climat fantastique décrit plus tard. Il est rempli "de ces joies de vivre qui

vous emplissent, on ne sait pourquoi, d'un bonheur tumultueux et comme insaisissable, d'une sorte d'ivresse de force" (Ibid). Le "ne-pas-savoir" suppose comme surmodalisation un "ne-pas-pouvoir-savoir", une "impossibilité" de savoir (croire-être).

Dans cette partie du récit, que nous avons nommée la quête, cet énoncé modal épistémique inaugure une série où le savoir (ou le croire) constitue un enjeu important du texte et sur lequel nous reviendrons; le caractère fantastique du conte repose sur le savoir (ou sur le non-savoir) du narrateur, portant sur ce qui s'offre à lui et qu'il lui est impossible de sanctionner en l'assertant vrai ou faux. Dans cette quête du savoir, la notion de point de vue est également essentielle. L'apparition est le récit d'une incertitude, pour résumer en un mot ce texte et l'énoncé cité plus haut en est la première manifestation, dans un cadre bucolique, voire même romantique, dû à l'identification du sujet avec la nature.

Avant d'arriver au château, le narrateur cherche la lettre que lui a remise son ami. Il s'aperçoit avec étonnement et irritation qu'elle est cachetée; il songe même à revenir sur ses pas sans remplir sa mission. Jugeant que sa susceptibilité est "de mauvais goût" (Ibid), il suppose que son "ami avait pu ...fermer ce mot sans y prendre garde, dans le trouble où il était" (Ibid). L'hypothèse qu'il émet pour tenter d'expliquer l'acte de son ami se fonde, non pas sur un état de fait où il y a conjonction de l'être et du paraître, mais sur la probabilité d'un acte dont aucune certitude ne confirme l'explication, ce qui produit un effet dubitatif: son ami avait peut-être pu, énoncé que l'on peut associer à la modalité aléthique (sous une forme adverbiale), soit "possiblement."

## Le château et la rencontre

Le manoir semblait abandonné depuis vingt ans. La barrière, ouverte et pourrie, tenait debout on ne sait comment (Ibid).

L'énoncé véridictoire "le manoir semblait" ne repose pas, à ce moment du récit, sur un contenu propositionnel où il peut être jugé vrai ou faux (un énoncé constatatif) à l'intérieur d'un énoncé assertif (affirmation ou négation). La suite du récit transformera cet énoncé dubitatif: le manoir n'est pas abandonné. Encore une fois, le récit repose sur la dichotomie certitude vs incertitude: le manoir semble abandonné alors qu'en réalité il ne l'est pas. Le même phénomène s'observe dans l'énoncé épistémique où le savoir est surdéterminé par l'incertitude, un ne-pas-pouvoir-savoir, comme précédemment.

Il frappe du pied, on l'entend et on vient lui répondre: "un vieil homme sortit d'une porte de côté et parut stupéfait de me voir" (p. 783). Le jugement ou le constat que formule le narrateur lorsque le vieil homme l'aperçoit suppose chez le premier la notion de point de vue, c'est-à-dire le rapport existant entre le narrateur (ou le locuteur) et l'univers représenté. Sa vision subjective construit l'autre (le vieil homme).

Il lui remit la lettre; le vieillard la lit à quelques reprises et demande:

'Eh bien! Qu'est-ce que vous désirez? (Ibid).

Le héros lui répond:

'Vous devez le savoir, puisque vous avez reçu là-dedans les ordres de votre maître; je veux entrer dans le château (Ibid).

Le héros présuppose le contenu de la lettre dont on ne connaîtra pas le message. Le devoir-savoir affirmé par le héros ne repose pas sur une connaissance, un savoir explicite quant au contenu de la lettre cachetée: il suppose que son ami, dans sa lettre, a dicté tous ses ordres à l'homme du manoir. Ce qui ne semble pas être le cas puisque, lorsqu'il lui demande, conformément au contenu supposé de la lettre, "je veux entrer dans le château", le vieillard semble atterré.

Le savoir surmodalisé par le devoir (la prescription ou la nécessité; comme l'étranger a lu la lettre, il sait nécessairement ce qu'il doit savoir et ce qu'il doit faire en fonction des désirs formulés dans la lettre) suppose en réponse un faire permissif: donnez-moi la permission d'entrer dans la chambre car tel est le voeu de votre maître.

C'est alors qu'il pose la question suivante, tout en pensant sans doute que la lettre contient l'ordre venant du maître pour qu'il puisse entrer dans le château: "je veux entrer dans le château. Il semblait atterré" (Ibid). L'étranger savait-il, dès la lecture de la lettre, l'intention

du héros d'entrer dans le château selon la volonté expresse du maître (en sachant d'avance ce qu'il y trouverait) ou l'apprend-t-il grâce à cette demande? La question reste ouverte. Cela coïncide avec le fait que l'énoncé modal prend une force illocutionnaire maximale: l'ordre vient d'une instance supérieure (l'ancien propriétaire du château) et exprime une nécessité et une certitude: "vous devez le savoir, puisque vous avez reçu là-dedans les ordres de votre maître; je veux entrer dans le château." La dernière partie de l'intervention du héros prend donc la force (au sens de Searle) d'un ordre, d'un devoir-faire, adressé à l'allocataire.

En réaction à cet impératif, l'étranger "semblait atterré." L'énoncé véridictoire (le paraître) implique la notion de point de vue, c'est-à-dire la manière dont le "je" se représente l'autre.

Par la suite, il déclare: "Alors, vous allez...dans sa chambre" (Ibid). Le héros s'impatiente; il lui demande si, par hasard, il aurait l'intention de l'interroger. Ce que nie l'étranger en alléguant que, depuis la mort de la femme du maître, personne ne s'est introduit dans la chambre. Il ajoute: "Si vous voulez m'attendre cinq minutes, je vais aller...aller voir si..." (Ibid). Le vouloir attribué par le "je" (l'étranger) au "tu" le héros, (il s'agit donc d'un vouloir transitif), se traduit chez le héros par un non-vouloir, un refus: "Je l'interrompis avec colère. Ah! ça, voyons, vous fichez-vous de moi? Vous n'y pouvez pas rentrer puisque voici la clef" (Ibid). Il suppose que son ami, dans sa lettre, a dicté tous ses ordres à l'homme du manoir, mais sans en avoir la certitude car son contenu lui est demeuré secret. Entre l'incertitude du héros impliquée par le secret et la prescription contenue dans la lettre, se situent l'étonnement de l'homme du manoir et son attitude ambiguë. Toute cette séquence consiste

donc dans les catégories du secret (deixis positive sur le carré sémiotique) et le mensonge (deixis négative). Secret quant au contenu de la lettre chez le héros; mensonge du vieillard laissant supposer qu'il a la clef.

En réponse à cette réplique du héros, le vieil homme, de plus en plus embarrassé et hésitant dans ses propos (ce que souligne l'usage des points de suspension), "ne savait plus que dire" (*Ibid*). Le non-savoir dire prend ici la forme d'un acquiescement, d'une soumission face au faire persuasif et argumentatif du "je": le vieil homme devient adjvant, il lui montre (fait savoir) la route à suivre, rôle que le "je" lui refuse en partie: "Montrez-moi l'escalier et laissez-moi seul. Je le trouverai bien sans vous" (*Ibid*). L'étranger insiste mais en vain: "Mais...monsieur...cependant" (*Ibid*). Le héros lui ordonne de se taire et le menace. Il entre vivement dans le château. L'ordre correspond ici à ce que Austin nomme les verbes exercitifs qui consistent "à donner une décision pour ou contre une certaine façon d'agir, à inciter les autres à se comporter de telle ou telle manière."<sup>1</sup> Searle, quant à lui, nomme ces verbes directive, dont le but illocutoire consiste, pour le locuteur, à faire faire quelque chose par son allocutaire ou son auditeur.<sup>2</sup>

---

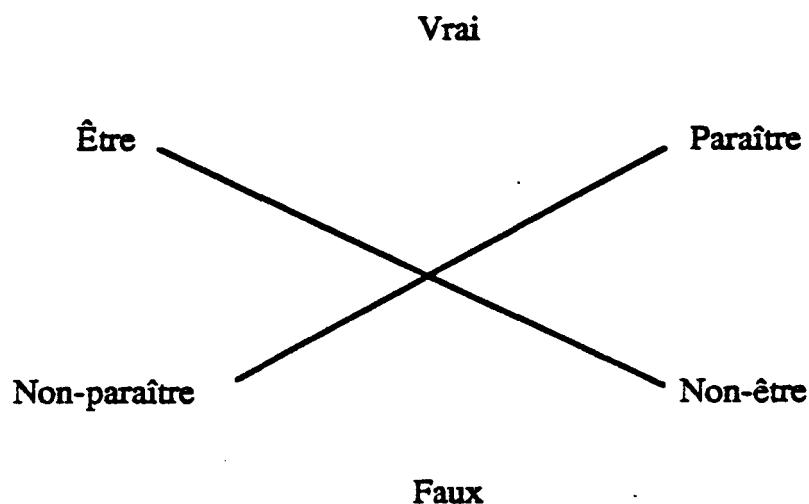
<sup>1</sup> Austin, op. cit., p. 181.

<sup>2</sup> Searle, J.R.: Sens et expression, études de théorie des actes du langage, Éditions de Minuit, Paris, 1982, 243 p. Sur les différents types de but illocutoire (assertif, commissif, directive, déclaratif ou expressif) voir tout particulièrement le chapitre 1 intitulé "Taxinomie des actes illocutoires."

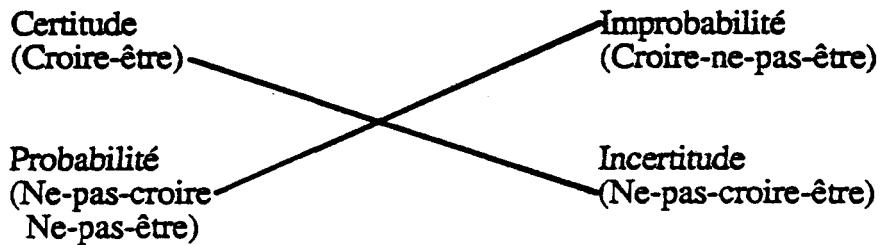
## La chambre et l'apparition

Dans cette scène finale, le rôle des modalités véridictoires et épistémiques devient essentiel pour l'économie de ce conte fantastique. Nous y verrons les diverses attitudes cognitives et illocutionnaires du héros vis-à-vis des catégories véridictoires et son incapacité d'établir la vérité de ce dont il est témoin. Ainsi, peut-on confronter les modalités véridictoires et épistémiques sur le carré sémiotique:

### 1) Modalités véridictoires:



## 2) Modalités épistémiques:



Le texte, comme nous l'avons signalé, commence en posant un savoir chez le héros: "je sais une chose étrange", sans toutefois qu'il puisse affirmer si elle est vraie ou fausse. Le héros s'engage donc dans une quête de la vérité, du savoir.

Le héros se rend à la chambre, après avoir traversé la cuisine et deux petites pièces, puis franchi "un grand vestibule" et monté l'escalier, il trouve "la porte indiquée" par son ami (p. 738). Il entre et découvre une vaste pièce obscure et en désordre: "Les sièges semblaient en déroute (p. 784)." Dans cet énoncé modal lié au paraître, le narrateur n'asserte pas l'état dans lequel se trouvent, hors de tout doute, les sièges. En ce sens, le paraître marque un écart entre le narrateur et la proposition de base, "soit les sièges sont (ou ne sont pas) en déroute" et qui n'est pas assertée (affirmée ou niée). L'incertitude que cet énoncé produit et l'attitude propositionnelle qu'il implique constituent le noyau sur lequel reposera toute la suite du récit.

Après cette constatation ambiguë, le narrateur passe aux actes. Il a l'intention d'ouvrir la fenêtre pour laisser pénétrer la lumière diurne. Mais son intention est contrecarrée par l'objet où elle doit se manifester: "j'allai d'abord à la fenêtre pour donner du jour, je l'ouvris; mais les ferrures du contrevent étaient tellement rouillées que je ne pus les faire céder" (*Ibid*). Ce non-pouvoir-faire (impossibilité) souligne le désordre de la chambre et son abandon; de plus, cette extension que constitue l'acte, contredit l'intention du narrateur. Depuis l'énoncé véridictoire lié au paraître, apparu plutôt, le texte s'oriente donc vers une ambiguïté systématique qui produit l'effet fantastique. À partir du paraître, qui ne relève ni de l'être ni du non-être, le texte nie l'intention du narrateur, son vouloir; son vouloir et son pouvoir-faire se trouvent contredits. Vainement, il tente de briser les ferrures rouillées du contrevent avec son sabre.

Par suite de cet échec, il commence à chercher les trois paquets, tel que promis: "Je m'assis dans un fauteuil, j'abattis la tablette, j'ouvris le tiroir indiqué. Il était plein jusqu'au bord. Il ne me fallait que trois paquets, que je savais comment reconnaître et je me mis à les chercher" (*Ibid*). Rare moment de certitude qui, par contraste, précède immédiatement l'épisode fantastique à proprement parler. Ce savoir suppose que le narrateur peut reconnaître les trois paquets en question, grâce aux informations fournies par son ami.

Alors débute le récit de l'apparition: "Je m'écarquillais les yeux à déchiffrer les souscriptions quand je crus entendre ou plutôt sentir un frôlement derrière moi" (*Ibid*). Le modal croire suppose un contenu propositionnel (p) où l'énoncé puisse trouver ses conditions de vérité, c'est-à-dire que le croire-être puisse être affecté par le mode du possible ou de

l'impossible ou, d'un point de vue épistémique, par le probable ou l'improbable. Tout comme l'énoncé véridictoire mentionné plus haut, le verbe croire, à l'instar du verbe sembler, renvoie au paraître. Cependant si le verbe sembler renvoyait à l'objet, croire renvoie au sujet.

Il faudra attendre la suite du conte pour que cet énoncé dubitatif s'oriente vers une certitude.

Puis après, un second mouvement capte toute son attention:

Mais, au bout d'une minute, un autre mouvement, presque indistinct, me fit passer sur la peau un singulier petit frisson désagréable. C'était tellement bête d'être ému, même à peine, que je ne youlus pas me retourner, par pudeur pour moi-même (*Ibid*).

Si, lors du premier mouvement, la modalité du croire était convoquée, dans le second, c'est le "ne-pas-vouloir-faire" qui coïncide avec une plus grande présence du "fantôme" et de l'effet "singulier" qu'il crée chez le narrateur. La modalité (ne-pas-vouloir-faire) s'apparente à une interdiction interne (je m'interdis de me retourner par pudeur) ce qui distingue l'interdiction de l'impossibilité qui suppose une incapacité physique de réaliser un acte ou une conjoncture qui rend l'acte irréalisable.

Il découvre la troisième liasse "quand un pénible soupir, poussé contre son épaule, me fit faire un bond de fou à deux mètres de là" (*Ibid*). Le moment de l'apparition est arrivé: "Une grande femme vêtue de blanc me regardait, debout derrière le fauteuil où j'étais assis une seconde plutôt" (*Ibid*). Le narrateur est pris de frayeur: "Oh! personne ne peut comprendre, à moins de les avoir ressenties, ces épouvantables et stupides terreurs" (*Ibid*).

Le paragraphe qui suit immédiatement cet énoncé début ainsi:

Je ne crois pas aux fantômes; Eh bien! j'ai défailli sous la hideuse peur des morts et j'ai souffert, oh! j'ai souffert en quelques instants plus qu'en tout le reste de ma vie, dans l'angoisse irrésistible des épouvantes surnaturelles (pp. 784-785).

Le croire-être qui porte sur l'existence des fantômes est surmodalisé par la certitude que ceux-ci n'existent pas. Par la suite, cette certitude sera contrebalancée; il doutera de sa certitude; l'incertitude prendra la relève, ce qui mènera le narrateur vers un non-savoir.

Alors débute le dialogue entre la narrateur et le fantôme: il est précédé par une introduction où le narrateur décrit sa réaction face à cet événement: "Si elle n'avait pas parlé, je serais mort peut-être" (*Ibid*), où l'adverbe peut-être exprime une possibilité ou, d'un point de vue épistémique, une probabilité.

La voix de la mystérieuse femme est "douce et dououreuse." Quant au narrateur, il n'est plus maître de lui-même: "J'étais éperdu à ne plus savoir ce que je faisais" (*Ibid*). Ce que cet énoncé épistémique exprime, ce n'est pas l'incapacité du sujet à agir, mais son impossibilité de savoir ce qu'il fait, de porter un jugement favorable ou défavorable vis-à-vis ses actes.

Dans sa première réplique, la femme mystérieuse exerce une manipulation: "Oh! Monsieur, vous pouvez me rendre un grand service" (*Ibid*). Elle le suppose compétent pour lui rendre ce service; elle le qualifie pour une éventuelle performance qui sera par la suite réalisée par le narrateur. Le pouvoir (de nature transitive, puisque orienté à partir du je, la femme, vers le tu, le narrateur), à ce stade-ci, demeure hypothétique; implicitement le pouvoir-faire est surmodalisé par la possibilité qui sera ou non réalisée sur la dimension pragmatique selon que le narrateur accepte ou refuse le programme narratif qui lui est proposé. Lors de la première manipulation, c'est la modalité déontique (l'obligation) qui avait permis sa réussite, c'est-à-dire l'adhésion du narrateur face au programme narratif proposé par le mandateur, son ami: "Enfin, il m'expliqua exactement ce que je devais faire" (p. 782).

Face à cette manipulation, le narrateur reste muet: "Je voulus répondre, mais il me fut impossible de prononcer un mot. Un bruit vague sortit de ma gorge" (p. 785). Le vouloir modalisant un énoncé de faire conduit immédiatement (comme nous l'avons déjà remarqué) vers un non-pouvoir-faire manifesté par la modalité aléthique: impossible, qui ne renvoie pas, extensionnellement, à un état de fait mais au locuteur et à son intentionnalité.

Lors de la seconde réplique de la femme, elle réitère sa demande en augmentant la force illocutionnaire de son énonciation: la force argumentative et persuasive de son énoncé est maximale: "Voulez-vous? Vous pouvez me sauver, me guérir. Je souffre affreusement. Je souffre, oh! je souffre" (*Ibid*). Par sa question, elle dote le narrateur d'une modalité virtualisante, contrairement à son premier énoncé qui utilisait une modalité actualisante, en l'occurrence le vouloir, qui sera asserté si au vouloir supposé par la femme correspond, du côté du narrateur, le même type de vouloir. C'est la condition pour qu'il y ait contrat entre les deux protagonistes. Cette réplique de la femme prend la forme d'une prescription. Les conditions seront donc posées pour que la requête de la femme soit satisfaite. La modalité volitive implique, d'une part, que le narrateur soit compétent pour réaliser la performance (ce qui suppose qu'il est possiblement capable de la réaliser) et, d'autre part, qu'il veuille bien la réaliser.

Après s'être assise, elle formule de nouveau sa requête: "Voulez-vous?" (*Ibid*). Le narrateur répond par l'affirmative et commence, selon le désir de l'inconnue, à lui peigner les cheveux afin de la guérir: "Ses cheveux dénoués, très longs, très noirs, me semblait-il, pendaient par-dessus le dossier du fauteuil et touchaient la terre" (*Ibid*). Ce qu'introduit l'énoncé véridictoire est un effet dubitatif opposé à l'assertion "ses cheveux dénoués, très longs, très noirs" et renforcé par la double présence de l'adverbe très.

Tout en accomplissant sa tâche, le narrateur s'interroge sur ses actions, son faire pragmatique: "Pourquoi ai-je fait ceci? Pourquoi ai-je reçu en frissonnant ce peigne et pourquoi ai-je pris dans mes mains ses longs cheveux qui me donnèrent à la peau une sensation de froid atroce comme si j'eusse manié des serpents? Je n'en sais rien" (*Ibid*).

Le non-savoir modalise ici un énoncé factif (ce qui correspond à un ensemble de prescriptions formulées par le mandataire lors de la phrase dite de manipulation) et surdéterminé par un vouloir et un pouvoir délégués par l'inconnue: dans ce cas, le pouvoir n'est pas une modalité intrinsèque au sujet c'est-à-dire au narrateur; il agit indépendamment de sa volonté, pourrait-on dire. Il n'y a pas de contrat quant aux valeurs modales octroyées, que ce soit sur la dimension cognitive, dont le prédicat modal est le non-savoir, ou que ce soit sur la dimension véridictoire. Nous verrons plus loin que tous les énoncés descriptifs seront sanctionnés sur l'axe de l'être et du paraître.

Le narrateur peigne la longue chevelure: "je maniai je ne sais comment cette chevelure de glace" (pp. 785-786). Pareillement, le pouvoir-faire est surmodalisé par le non-savoir, ambiguïté qui trouve son écho sur la dimension de l'être et du paraître de tout le conte qui tire ainsi son caractère fantastique grâce à cette stratégie.

Nous voilà arrivés à l'épisode conclusif. Subitement, comme dans un rêve, la mystérieuse femme s'enfuit. Dès lors, se pose la question fondamentale: cette apparition

relève-t-elle d'une hallucination ou de la réalité? Le narrateur essaiera de lever cette ambiguïté sans toutefois la résoudre.

Une fois la femme partie, le narrateur "reste seul", se rend vers la porte et la trouve "fermée et inébranlable", comme si personne n'y avait passé. La panique le saisit "la vraie panique des batailles" (p. 786). Il quitte précipitamment le château avec les trois paquets de lettres: "...je traversai l'appartement en courant, je sautai les marches de l'escalier quatre par quatre, je me trouvai dehors je ne sais par où, et, apercevant mon cheval à dix pas de moi, je l'enfourchai d'un bond et partis au galop" (*Ibid*). À l'ignorance cognitive (je ne sais pas) s'ajoute l'ignorance factuelle (je ne sais pas ce que je fis pour sortir) qui introduit la volonté du héros d'expliquer ce phénomène étrange, un faire savoir que le sujet se destine à lui-même.

Arrivé à son logis de Rouen, il médite sur les événements dont il a été témoin. Hallucination? Réalité? Un moment, il opte pour la première hypothèse: "j'allais croire à une vision, à une erreur de mes sens, quand je m'approchai de ma fenêtre" (*Ibid*). À cet énoncé modal, "j'allais croire" où il y a une tentative faite par le narrateur d'asserter l'inexistence de l'événement, s'oppose celui où il trouve sur son dolman "de longs cheveux de femmes qui s'étaient enroulés aux boutons" (*Ibid*). Fait réel? L'apparition, le fantôme, pure réalité? La conscience du héros oscille entre ces pôles extrêmes.

Avant de se rendre chez son ami pour lui remettre ses lettres, le narrateur hésite quant aux propos qu'il aura à lui adresser: "je voulais mûrement réfléchir à ce que je devais lui dire" (*Ibid*). Le vouloir (la modalité volitive) de cet énoncé implique des conditions de possibilité pour que ce vouloir se transforme en acte. Cette condition liée au sujet et à sa surdétermination suppose une réflexion quant à ce qu'il doit lui dire. La prescription est ici intrinsèque au sujet. Il y avait disjonction: le devoir formulé par l'autre s'oppose au vouloir du sujet.

C'est alors que le narrateur incarne une fonction qui jusqu'à maintenant lui est étrangère; celle de mandateur. Troublé, il refuse d'aller chez son ami pour lui remettre son bien. Il demande donc à un messager de s'acquitter de cette mission:

Je lui fis porter ses lettres, dont il remit un reçu au soldat. Il s'informa beaucoup de moi. On lui dit que j'étais souffrant, que j'avais reçu un coup de soleil, je ne sais quoi. Il parut inquiet (*Ibid*).

Les deux énoncés modaux ("je ne sais quoi" et "il parut inquiet") portent, d'une part, sur les propos dictés par le messager sur son état de santé, sans qu'on sache la raison précise invoquée pour expliquer son désistement, et, d'autre part, sur la réaction de l'ami: "il parut inquiet", qui est un jugement émis par le messager et rapporté par le narrateur.

À ce rôle de mandateur qu'exerce le narrateur s'en ajoute un autre, qui, lui aussi, lui est étranger: il agit selon sa propre volonté, à la fois mandateur et mandataire. Il décide

d'aller chez son ami afin, dit-il, de "dire la vérité" (p. 787). Cependant, son ami avait, la veille, quitté les lieux. On le cherche partout. On mène une enquête. Aucune trace de l'ami. Aucun indice permettant d'affirmer avec certitude qu'une femme aux longs cheveux noirs vivait cachée dans un château. Rien, sinon la fin d'un savoir à la recherche de la vérité, de sa vérité: "Et depuis cinquante-six ans, je n'ai rien appris. Je ne sais rien de plus" (p. 787).

**CHAPITRE VIII**

**LES CARESSES**

## CHAPITRE VIII

### LES CARESSES

#### 8.1 Introduction

Ce texte de Maupassant consiste en un échange de lettres entre Geneviève et Henri, lettres qui furent retrouvées par un personnage nommé Maufrigneuse: "...dans un petit porte-feuille en cuir de Russie, sous un prie-Dieu de la Madeleine hier dimanche, après la messe" (p. 956). Comme c'est souvent le cas chez Maupassant, ce texte repose sur l'opposition sens / amour et sur la manière dont les deux correspondants envisagent ces termes: la force argumentative, en fonction du point de vue, prendra une valeur primordiale. Les deux correspondants effectueront donc un faire persuasif fondé sur un ensemble de croyances qu'à tour de rôle ils défendront.

La dichotomie sens / amour est explicitement exposée dans la lettre de Geneviève qui constitue une réponse à la demande antérieure de Henri; les sens sont investis d'une valeur négative (dysphorique) et opposés à l'amour pur ou idéal (euphorique):

On dirait que Dieu, car je crois en Dieu, moi, a voulu gâter tout ce qu'il a fait de bon en y joignant quelque chose d'horrible , mais, trouvant cela trop beau et trop pur pour nous, il a imaginé les sens, les sens ignobles, sales, révoltants, honteux, les sens qu'il a façonnés comme par dérision et qu'il a mêlés aux ordures du corps, qu'il a conçus de telle sorte que nous n'y pouvons songer sans rougir, que nous n'en pouvons parler qu'à voix basse (p. 952).

L'argumentation de Geneviève débute par la mise en place de la modalité du croire qui implique l'adhésion du sujet à un certain nombre de vérités (l'énoncé du croire est surdéterminé par la certitude) portant sur des états de faits. La référence à Dieu et à la loi divine constitue une instance véridictrice qui amplifie la force de l'argument qu'elle énonce même si la thèse qu'elle propose est surmodalisée par l'incertitude, le doute, grâce au syntagme verbal exprimé au mode conditionnel "on dirait", qui s'oppose à sa croyance en Dieu qu'elle affirme avec insistance par le double, insertion du nom: "on dirait que Dieu, car je crois en Dieu, moi,..." (Ibid). Elle suppose également que Dieu est doté de la modalité volitive (le vouloir-faire) qui coïncide avec la phase narrative du don, c'est-à-dire l'attribution de deux valeurs antithétiques: l'amour et les sens. Elle dénonce la conjonction de ces valeurs pour ne retenir que l'amour; les sens renvoient à des actes jugés immoraux qu'il faut taire ou cacher. Face à ces actes qualifiés de honteux, les sujets sont modalisés par le ne pas pouvoir-faire (impuissance) qui acquiert, dans ce contexte précis, une interprétation déontique liée à l'interdiction (devoir-ne-pas-faire).

Geneviève conclut son argumentation de la façon suivante:

Leur acte affreux est enveloppé de honte. Il se cache, révolte l'âme, blesse les yeux, et honni par le monde, poursuivi par la loi, il se commet dans l'ombre, comme s'il était criminel (*Ibid*).

L'argumentation de Geneviève se termine par cet énoncé véridictif en tant qu'il s'agit d'une interprétation (ou d'une évaluation) axiologique visant un état de fait ou un ensemble de pratiques condamnables ou interdites.

La seconde partie de la lettre de Geneviève s'applique à établir le rapport existant entre eux et le genre de relation qu'elle désire. Si la première partie de la missive débutait par la modalité du croire, celle-ci commence par la mise en place de la modalité du savoir: "Je ne sais point si je vous aime, mais je sais que je me plais près de vous, que votre regard m'est doux et que votre voix me caresse le cœur" (*Ibid*). L'énoncé oppose deux occurrences (token) du verbe modal croire (type): "je ne sais point" et "je sais." La première (ne-pas-savoir) suppose l'incertitude. Le savoir n'a pas de condition de vérité pour asséter soit:

a) je sais que je vous aime et cela est vrai;

soit:

b) je sais que je ne vous aime pas et cela est vrai,

où ce qui est modifié n'est pas l'opérateur modal (je sais) mais le prédicat: "je vous aime" et "je ne vous aime pas."

Par ailleurs, l'énoncé de Geneviève constitue une proposition expectative, c'est-à-dire que les conditions de vérité (vrai/faux) nécessitent un contexte (une expectation future) pour que puisse être asserté soit a) soit b).

Ce que Geneviève peut asserter avec certitude, c'est qu'elle sait que la présence de Henri lui est agréable mais de façon abstraite puisque la caresse n'a pas de caractère physique voire même érotique.<sup>1</sup> Ce que condamne Geneviève. Ici, la caresse a comme origine le regard et comme objet le cœur. Mettant en garde Henri, pour qui la caresse est nécessaire, Geneviève déclare: "Du jour où vous auriez obtenu de ma faiblesse ce que vous désirez, vous me deviendrez odieux. Le lien délicat qui nous attache l'un à l'autre serait brisé. Il y aurait entre nous un abîme d'infamie" (*Ibid*).

À la fin de sa lettre, Geneviève propose le statu quo quant à sa relation avec Henri "Restons ce que nous sommes" (*Ibid*). De plus, elle lui permet de l'aimer: "Et...aimez-moi si vous voulez, je le permets" (*Ibid*). Geneviève propose donc à Henri un contrat dans lequel le désir d'aimer de l'autre (Henri) coïncide avec la permission d'aimer formulée par l'objet désiré. À travers ce vouloir conditionnel impliqué par la conjonction si, cette demande ("aimez-moi") peut se voir refuser: le vouloir de l'énonciateur coïncidant avec le non-vouloir éventuel de l'énonciataire.

---

<sup>1</sup> Le caractère charnel de la caresse servira d'argument pour Henri dans sa lettre pour convaincre Geneviève de sa nécessité dans une relation amoureuse.

## La contre-argumentation de Henri

Si Geneviève établit une scission radicale entre l'amour et les sens (entre l'amour idéal et l'amour physique), Henri, par contre, postulera un lien nécessaire entre l'amour et les caresses (l'amour physique, charnel): "La caresse, madame, c'est l'épreuve de l'amour" (p. 953). La contre-argumentation de Henri consistera à démontrer la nécessité des manifestations physiques de l'amour pour témoigner de l'amour au sens où l'entend Geneviève tout en prenant soin d'évacuer toute référence illicite aux "sens": il devra donc lever l'interdit posé par Geneviève et justifier la thèse qu'il défend au nom d'un certain nombre de principes (moraux) acceptables pour Geneviève.

La première partie de l'argumentation de Henri consiste à postuler le point de vue adopté et qui, dans les parties suivantes, sera soumis à un examen critique. Sa lettre débute par la mise en place d'un contrat entre les deux correspondants. Ce contrat s'articule autour des modalités du vouloir et du devoir-faire (plus exactement le "ne-pas-devoir-ne-pas-faire", soit la permission) portant sur une série d'opérations et de valeurs cognitives destinées à modifier le croire-vrai de Geneviève:<sup>1</sup>

Madame, voulez-vous me permettre à mon tour de vous parler brutalement, sans ménagements galants, comme je parlerais à un ami qui voudrait prononcer des voeux éternels? (pp. 952-953).

---

<sup>1</sup> Ce contrat n'est toutefois pas sanctionné par Geneviève puisqu'il est posé unilatéralement par Henri.

Le devoir-faire, présenté sous la forme d'une permission adressée par le destinataire de la lettre et sa surmodalisation par le vouloir, se situe à l'intérieur d'une phrase interrogative (modalité d'énonciation), ce qui donne à l'énoncé un caractère problématique: nulle réponse à cette question qui engage toutefois la pleine responsabilité de son énonciateur, puisqu'il expose la nature et la forme argumentative de sa lettre: discours brutal, sans compromis ("ménagement") galant.

Henri, par rapport à son amour envers Geneviève adopte le même point de vue qu'elle: "Moi aussi je ne sais pas si je vous aime" (p. 953). Mais contrairement à Geneviève, qui refuse la dimension charnelle de l'amour, Henri l'envisage comme la manifestation ultime et la preuve même de l'amour, qui lie deux êtres: "Je ne le saurais vraiment qu'après cette chose qui vous révolte tant" (*Ibid*). Et il formule alors la principale thèse de son argumentation: "La caresse, Madame, c'est l'épreuve de l'amour" (*Ibid*). Il reprend la thèse de Geneviève selon laquelle la conjonction amour / sens est moralement inacceptable, de la façon suivante:

Un philosophe, qui ne pratiquait point ces doctrines, vous a mis en garde contre ce piège de la nature. La nature veut des êtres, dit-il, et pour nous contraindre à les créer, il a mis le double appât de l'amour et de la volupté auprès du piège." Et il ajoute: "Dès que nous nous sommes laissés prendre, dès que l'affolement d'un instant est passé, une tristesse immense vous saisit, car nous comprenons la ruse qui nous a trompés, nous voyons, nous sentons, nous touchons la raison secrète et voilée qui nous a poussés malgré nous (*Ibid*).

Où le vrai surmodalise le savoir, le conditionnel et l'expectative qu'il implique soit l'éventuelle adhésion de Geneviève face à cette proposition. Cet énoncé épistémique surmodalisé par le vrai texte d'obtenir chez son destinataire une action où ce qui est vrai pour l'un l'est aussi pour l'autre.

Dans ce passage, Henri signale deux choses: la volupté est nécessaire, puisque la nature "veut des êtres" et le piège que constitue l'amour de par cette volupté même.

Par rapport à ces propositions, le narrateur les qualifie de vraies: "Cela est vrai souvent, très souvent" (*Ibid*). La certitude surmodalisant cette assertion est renforcée par le quantificateur "souvent" deux fois utilisé; la seconde fois, avec l'adjonction de l'adverbe très, ce qui accentue la force persuasive de l'argument. Cependant, cette assertion n'exclut pas la possibilité qu'en certains cas celle-ci puisse s'avérer fausse. La suite de la contre-argumentation de Henri visera à établir cette fausseté. Dès lors, la nature a le dernier mot sur les hommes et les femmes dans leurs liaisons amoureuses: ils sont piégés et vaincus contre leur propre volonté: "Alors nous nous relevons écoeurés. La nature nous a vaincus, nous a jetés, à son gré, dans des bras qui s'ouvraient parce qu'elle veut que des bras s'ouvrent" (*Ibid*). Ce vouloir attribué à la nature prend la forme d'une prescription (d'un devoir-faire) adressée aux hommes pour qu'ils ouvrent leurs bras. Ce vouloir de la nature s'oppose au caractère involontaire des hommes face à l'amour et au piège qu'il constitue. La tentative de Henri sera, d'une part, de liquider la nature en la changeant et en l'idéalisant; d'autre part l'amour et la caresse sont des actes volontaires.

À cette ouverture des bras, s'oppose:

Les baisers froids et violents sur des lèvres inconnues, les regards fixes et ardents en des yeux qu'on n'a jamais vus et qu'on ne verra plus jamais et tout ce que je ne peux pas dire, tout ce qui nous laisse à l'âme une amère mélancolie (*Ibid*).

Amour sans amour, sans lendemain, conduisant les êtres vers une amère mélancolie, qui amène l'argumentation de Henri à un changement de registre, un renversement de perspective. Mais, auparavant, cet amour est frappé d'un interdit dont on ne peut parler.<sup>1</sup> Cette interdiction qui frappe les propos de Henri s'oppose à l'énoncé modal qui introduit tout ce passage: "Oui, je sais les baisers froids et violents..." (*Ibid*). L'énoncé modal épistémique implique un pouvoir-dire cette série d'assertions au caractère illicite aux yeux de Henri.

C'est alors que les propos et l'argumentation de Henri prennent une orientation toute autre: l'apologie de la caresse comme forme ultime de l'amour.

Après avoir soulevé les dangers de la volupté et de l'amour voulus par la nature, le narrateur tente de les contourner en invoquant l'amour (au sens fort du terme) qui unit deux êtres, amour qui, pour être exprimé, doit passer par le corps:

---

<sup>1</sup> Cette position de Henri n'est pas sans rappeler celle adoptée par Geneviève dans sa lettre où l'acte amoureux est à peine murmuré.

Mais, quand cette sorte de nuage d'affection, qu'on appelle l'amour, a enveloppé deux êtres, quand ils ont pensé l'un à l'autre longtemps, toujours, quand le souvenir pendant l'éloignement veille sans cesse, le jour, la nuit, apportant à l'âme les traits du visage et le sourire et le son de la voix; quand on a été obsédé, possédé par la forme absente et toujours visible, dites n'est-il pas naturel que les bras s'ouvrent enfin, que les lèvres s'unissent et que les corps se mêlent? (pp. 954-955).

Toutefois, à cette nécessité, le narrateur découvre le piège "immonde", celui évoqué plus haut, c'est-à-dire la volupté et s'y jette en toute connaissance de cause: "Qu'importe, je le sais, j'y tombe et je l'aime" (p. 955). Le modal épistémique "je sais" asserte l'existence du piège et sa nature immonde, mais c'est un "mal nécessaire", puisque la caresse est un don de la nature qui oblige les êtres "à éterniser les générations": "La nature nous donne la caresse pour nous cacher sa ruse, pour nous forcer, malgré nous, à éterniser les générations" (*Ibid*).

Pour éviter ou abolir le piège d'une nature trompeuse qui conduit les êtres à des actes involontaires ("malgré nous"), le narrateur propose d'idéaliser la caresse: "...volons-lui la caresse, faisons-la nôtre, raffinons-la, changeons-la, idéalisons-la, si vous voulez" (*Ibid*). L'énoncé volitaire, puisqu'il est conditionnel et transitif (le narrateur attribue au narrataire un vouloir qu'il peut faire sien ou non), revêt une signification problématique et ambiguë. Il suppose que le narrataire puisse adhérer au point de vue adopté par le narrateur, c'est-à-dire prendre une attitude ou une position cognitive vis-à-vis sa proposition, s'engager par rapport à elle. La signification pragmatique de vouloir implique que Geneviève puisse répondre par un croire-vrai et ainsi s'attribuer le vouloir que le narrateur lui destine ou lui prescrit. Mais, cette demande de vouloir-croire que le "je" adresse au "tu", peut demeurer lettre morte, car

Geneviève n'a pas à y répondre. De plus, cet argument qu'utilise Henri sera la thèse qu'il défendra jusqu'à la fin de sa lettre, en l'occurrence: nier le caractère naturel de la caresse (qui prend ici la forme de la procréation: "éterniser les générations") pour l'idéaliser, la poétiser même. En fait c'est la nature revisée, corrigée par la culture: "Trompons, à notre tour, la nature, cette trompeuse. Faisons plus qu'elle n'a voulu, plus qu'elle n'a pu ou osé nous apprendre" (Ibid).

La nature est ici considérée comme agent d'un faire prescriptif à visée cognitive, à travers la modalité du vouloir et du pouvoir, source d'un "savoir" jugé trompeur par le narrateur à qui il est entre autre destiné.

À la suite de quoi Henri fait les assertions suivantes, qu'il reprendra jusqu'à la fin de sa lettre:

Que la caresse soit comme une matière précieuse sortie brute de la terre, prenons-la et travaillons-la et perfectionnons-la, sans souci des desseins premiers, de la volonté dissimulée de ce que vous appelez Dieu. Et comme c'est la pensée qui poétise tout, poétisons-la, Madame, jusque dans ses brutalités terribles, dans ses plus impures combinaisons, jusque dans ses plus monstrueuses intentions (Ibid).

L'argumentation de Henri, à partir de ce passage, s'infléchira, prendra un cours plus radical en faveur de la caresse "qui grise" et de la chair belle, blanche, ferme, ronde, douce et délicieuse. Henri renforcera l'effet persuasif de son argumentation en sollicitant les artistes

qui, en cherchant "la forme la plus rare et la plus pure pour les coupes où l'art devait boire l'ivresse..., ont choisi la courbe des seins, dont la fleur ressemble à celle des roses" et un ouvrage érudit, le Dictionnaire des sciences médicales: "Le sein peut être considéré chez la femme comme un objet en même temps d'utilité et d'agrément" (*Ibid*). Dans cette citation, le verbe pouvoir est susceptible d'avoir plusieurs interprétations. D'une part, le sein a la capacité d'être à la fois objet d'agrément et d'utilité et, d'autre part, il est permis de considérer le sein comme objet d'agrément et d'utilité. Nous retrouvons donc l'interprétation radicale du verbe pouvoir telle qu'exposée plus haut.<sup>1</sup> Toutefois, Henri ne retient que l'agrément: "Supprimons, si vous voulez, l'utilité et ne regardons que l'agrément" (p. 955), énoncé où le modal volitique a une fonction phatique, pourrait-on dire, puisqu'il tente de maintenir la communication entre le destinataire et le destinataire. De plus, grâce à cet énoncé modal, Henri essaie de convoquer l'adhésion de Geneviève face à son propos à l'intérieur d'une phrase impérative.

La suite de la lettre marque l'engagement de Henri en faveur de la caresse. Ceci coïncide avec une nette diminution du nombre des énoncés modaux en faveur d'énoncés assertifs, constatatifs et impératifs:

Oui, Madame, laissons les moralistes nous prêcher la pudeur et les médecins la prudence; laissons les poètes, ces trompeurs toujours trompés eux-mêmes, chanter l'union chaste des âmes et le bonheur immatériel... (*Ibid*).

---

<sup>1</sup> Cf. le chapitre consacré au pouvoir.

La réapparition des verbes modaux (en l'occurrence vouloir et croire) coïncide avec la conclusion de la lettre de Henri qui est dominée par la révélation d'une vérité écrite en aucun livre; une vérité inédite qui lève l'interdit qui pèse sur la caresse:

Et si vous voulez, Madame, que je vous dise une vérité que vous ne trouverez, je crois, en aucun livre, — les seules femmes heureuses sur cette terre sont celles à qui nulle caresse ne manque (*Ibid*).

La fonction phatique exprimée par le modal volistique à l'intérieur d'une proposition conditionnelle introduit l'énoncé épistémique assertant le fait que cette vérité n'existe "en aucun livre." Position subjective du héros affirmant sa certitude et qui contraste fortement avec sa prudence dialectique du début.

Immédiatement après l'énoncé de cette vérité, le narrateur oppose aux femmes à qui nulle caresse ne manque, celles qui en sont privées et condamnées aux tourments, aux désirs d'argent, à la vanité:

'Les autres, celles pour qui les caresses sont mesurées ou incomplètes, ou rares, vivent harcelées par mille inquiétudes misérables, par des désirs d'argent ou de vanité, par tous les événements qui deviennent des chagrins (*Ibid*).

Et, pour conclure, le narrateur revient à l'énoncé formulé précédemment pour clore son argumentation, dont la force provient de son parcours dialectique:

Mais, les femmes caressées à satiété n'ont besoin de rien, ne regrettent rien. Elles rêvent tranquilles et souriantes, effleurées à peine par ce qui serait pour les autres d'irréparables catastrophes, car la caresse remplace tout, guérit de tout, console de tout (Ibid).

Ainsi, la caresse, comme expression ultime de l'amour, devient lieu de non-désir puisqu'elle est, par excellence, le désir en tant que tel: sa finalité. Qu'eut répondu Geneviève?<sup>1</sup> Refus, acquiescement ou volonté de synthèse?

---

<sup>1</sup> On se rappellera que ces deux lettres furent retrouvées par Maufrigneuse sous un prie-Dieu, un dimanche après la messe. Le désir ici exprimé devient lettre morte, sans répondant, sinon à circuler dans l'anonymat de la société et de sa loi.

**CHAPITRE IX**

**LA FENÊTRE**

## CHAPITRE IX

### LA FENÊTRE

#### 9.1 Introduction

Ce récit de Maupassant se présente comme une épreuve. Le narrateur, intra et homodiégétique, aura à prouver à l'héroïne, Madame de Jadelle, ce qu'il vaut: "...comme cœur, comme caractère et comme habitudes" (p. 896). Madame de Jadelle fera en quelque sorte une quête de l'être et du paraître du narrateur. L'épreuve pour les deux héros du conte consistera à vivre quelque temps ensemble chez Madame de Jadelle dans sa propriété de Lauville. Là, elle l'étudiera, l'espionnera même pour s'assurer s'il est, pour elle, l'amant qu'elle souhaite. Sachant qu'il fait l'objet d'une surveillance, le narrateur demande à Césarine, la femme de chambre de Madame de Jadelle, d'en faire de même: mais ce qu'il demande à Césarine ce ne sont pas des détails de caractères comme pour Madame de Jadelle dans son investigation, mais des détails anatomiques. Il s'agit d'une double quête: celle du narrateur en quête du corps de Madame de Jadelle; celle de cette dernière en quête du caractère du narrateur. Mais, contrairement à ce qu'on peut entrevoir, ce récit n'est pas le récit d'une quête qui se conclut par la conjonction du sujet (le narrateur) et de l'objet de sa quête (Madame de Jadelle). C'est le récit d'une perte.

## 9.2 Analyse

Le narrataire, marqué ou repéré dès l'ouverture par le *je*, relate le moment, antérieur au moment de l'énonciation, où il fit: "...la connaissance de Madame de Jadelle" (p. 896). Il fournit également les indices spatio-temporels de la rencontre: ceci se passa "...à Paris, cet hiver." (*Ibid*). Immédiatement un micro schéma narratif ou actionnel apparaît, *je-faire-connaissance-de x à y*. Le "je" est donc en état de conjonction avec l'objet (au sens actantiel), c'est-à-dire Madame de Jadelle, comme en témoigne cet aveu du narrateur: "Elle me plut infiniment tout de suite" (*Ibid*). Cette rencontre ou cette quête de l'objet de valeur s'est effectuée sans que le narrateur ne soit modalisé explicitement: il le sera lors de la phase dite de l'épreuve qui devra confirmer ou renier l'état de conjonction initial.

Puis l'énonciataire (ou le narrataire) est convoqué: l'énonciateur suppose chez le narrateur une connaissance de Madame de Jadelle aussi grande que la sienne et, aussitôt après, se rectifie: "Vous la connaissez d'ailleurs autant que moi..., non...pardon...presque autant que moi..." (*Ibid*). Égale ou moins grande que celle du narrateur, cette connaissance présupposée ne peut advenir que coextensivement ou simultanément au propos de l'énonciateur. Cette connaissance du narrataire instaure dans le récit un axe de communication narrateur / narrataire où transige le savoir portant sur l'objet de valeur, Madame de Jadelle, savoir focalisé par le narrateur qui est acquis par le narrataire au fur et à mesure de la lecture. À ce savoir attribué au narrataire par le narrateur (il effectue donc un faire-savoir qui prend la forme d'une série d'énoncés descriptifs concernant le caractère de Madame de Jadelle) s'ajoute la quête du savoir du narrateur: "Plus je la connaissais, plus elle me plaisait; et je crus le moment venu de risquer ma demande" (p. 846). Cette connaissance

de l'objet (au sens actantiel) suppose un pouvoir-savoir qui s'oriente vers la modalité du croire, ce qui diminue la force illocutionnaire de l'énoncé cognitif. En effet, cette acquisition de la connaissance toujours plus importante ne débouche pas sur un énoncé comme: "je savais le moment venu de risquer ma demande." Le croire de l'énonciateur est surmodalisé par l'incertitude, incertitude qu'aura à liquider le récit. Cette incertitude portant sur le savoir est confirmée dans la suite du paragraphe:

J'étais amoureux d'elle et j'allais le devenir trop. Quand on se marie, il ne faut pas trop aimer sa femme, parce que alors on fait des bêtises; on se trouble, on devient en même temps niais et brutal... (Ibid).

### 9.3 La demande en mariage

Coexistensivement à cette quête du sujet au niveau pragmatique (l'acquisition de l'objet de valeur: Madame de Jadelle), s'ajoute une quête sur la dimension cognitive qui doit mener à une reconnaissance mutuelle des deux acteurs et à leur conjonction symbolisée par le mariage.

Le narrateur formule sa demande, il avoue son amour:

Madame, j'ai le bonheur de vous aimer et je viens vous demander si je puis avoir quelque espoir de vous plaire, en y mettant tous mes soins et de vous donner mon nom (p. 896).

Le pouvoir implique, de façon implicite, la possibilité de recevoir ce qu'il veut ou demande en incitant l'autre à faire quelque chose. C'est un exemple de ce que Austin nomme une énonciation performative qui, contrairement à une énonciation constatative, qui ne fait que décrire un état de chose, abstraction faite de sa vérité ou de sa fausseté, fait quelque chose (et ne se contente pas de la dire).<sup>1</sup> D'où l'importance, pour ce type d'illocution, du contexte de l'énonciation ou les circonstances qui détermineront si la demande se conclut de façon heureuse ou malheureuse (pour reprendre l'expression de Austin). C'est, en quelque sorte, ce contexte de l'énonciation qui sera mis en scène, si l'on peut dire, dans la suite du récit et qui conduira vers un succès ou un échec.

À cette demande succède l'épreuve proprement dite proposée par Madame de Jadelle qui ne se considère pas encore apte à dire oui à la demande faite par le narrateur: "Elle me répondit tranquillement: comme vous y allez, Monsieur. J'ignore absolument si vous me plairez tôt ou tard; mais je ne demande pas mieux que d'en faire l'épreuve" (*Ibid*). Le non-savoir (ignorance) renforcé au maximum par l'adverbe superlatif "absolument" témoigne de l'adhésion du locuteur face à son énoncé. Cette ignorance ou l'état de non-savoir porte de plus sur une alternative introduite par la conjonction "si" basée sur une expectation future; cet énoncé ne sera vérifié ou sanctionné que dans un avenir plus ou moins rapproché. La conjonction "si" (tout comme le mode conditionnel, comme nous l'avons vu) implique le doute.

---

<sup>1</sup> Austin, J.L.: Quand dire c'est faire, Éditions du Seuil, Paris, 1970, p. 181.

Pour Madame de Jadelle, la réussite du mariage repose donc sur la connaissance mutuelle qu'ont les deux partenaires:

La plupart des mariages deviennent orageux ou criminels, parce qu'on ne se connaît pas assez en s'accouplant, il suffit d'un rien, d'une manie enracinée, d'une opinion tenace sur un point quelconque de morale, de religion ou de n'importe quoi, d'un geste qui déplaît, d'un tic, d'un tout petit défaut ou même d'une qualité désagréable pour faire deux ennemis irréconciliables, acharnés et enchaînés l'un à l'autre jusqu'à la mort, des deux fiancés les plus tendres et les plus passionnés (pp. 896-897).

Cette connaissance (= savoir) se trouve surdéterminée par la modalité virtualisante du vouloir: "Je ne me marierai pas, Monsieur, sans connaître à fond, dans les coins et replis de l'âme, l'homme dont je partagerai l'existence. Je le veux étudier à loisir, de tout près, pendant des mois" (p. 897). Ce vouloir-savoir (ou connaître) suppose, à l'intérieur du récit, un pouvoir-savoir du sujet qui, pour ce faire, mettra en place les circonstances nécessaires pour parvenir à son but: connaître. Ces circonstances sont formulées par Madame de Jadelle et constituent la phase dite de l'épreuve. Donc de la virtualisation (le vouloir-savoir), nous sommes passés à l'actualisation (le pouvoir-savoir) pour s'orienter enfin vers la performance comme telle, la mise à l'épreuve des intentions du narrateur (homo et intradiégétique), de son vouloir-être et de son vouloir-faire, de son être profond, en quelque sorte, qui éventuellement fera l'objet d'un jugement favorable ou défavorable, selon que les termes du contrat seront ou non respectés.

#### 9.4 L'épreuve

Voici donc ce que je vous propose. Vous allez venir passer l'été chez-moi, dans ma propriété de Lauville et nous verrons-là, tranquillement, si nous sommes faits pour vivre côté à côté... (*Ibid*).

Il s'agit donc, au niveau de la structure profonde sémio-narrative du texte, d'une prescription non-lexicalisée au niveau discursif d'un devoir-faire formulé lors de la phase de la manipulation définie comme mode d'intervention d'un acteur sur un autre acteur pour l'exécution d'un programme donné. Est donc mise en place une structure contractuelle unissant le destinataire de la manipulation et le sujet sur lequel elle s'exerce, notamment grâce au verbe "proposer" qui, comme tous les verbes dits "directive"¹, consiste pour le locuteur à faire faire quelque chose par l'auditeur, et à l'impératif "vous allez venir passer l'été chez-moi." À cet ordre (ou prescription) s'ajoute un vouloir, c'est-à-dire une condition de sincérité chez l'énonciateur dont le contenu propositionnel est que l'énonciataire (ici le narrateur) compétent fasse advenir l'action.

Suite à cette proposition, Madame de Jadelle énonce une série de remarques et présume ce qu'elle croit être la réaction du narrateur:

---

¹ Sur les verbes directive, voir Searle, J.R.: *Sens et expression*, Éditions de Minuit, Paris, 1982, p. 53. Et aussi, Searle, J.R. et D. Vanderveken: *Foundations of illocutionary logic*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 55-56.

Je vous vois rire! Vous avez une mauvaise pensée. Oh! Monsieur, si je n'étais pas sûre de moi, je ne vous ferais point cette proposition. J'ai pour l'amour, tel que vous le comprenez, vous autres hommes, un tel mépris et un tel dégoût qu'une chute est impossible pour moi. Acceptez-vous? (Ibid).

L'impossibilité à quoi renvoie l'énoncé, renforcée par les expressions "mépris" et "dégoût" qui en établissent les conditions de sincérité et la valeur persuasive, s'apparente au "devoir-ne-pas-faire" (c'est-à-dire à la définition verbale de l'interdiction de faire quelque chose). La modalité aléthique, au niveau discursif, se transforme, au niveau profond logico-sémiotique, en modalité déontique (l'interdiction, la non-permission, ou l'obligation morale de ne pas faire). Implicitement, l'interdiction implique le non-vouloir ainsi que le non-pouvoir-faire pour que Madame de Jadelle n'adhère pas à la conception de l'amour qu'elle condamne.

Le narrateur accepte sa proposition en lui baisant les mains. Il lui demande le moment du départ fixé le 10 mai. Le contrat est signé. L'épreuve débute.

Au commencement, selon l'aveu même du narrateur, celui-ci ne s'est guère soucié "de l'accord de nos caractères" jusqu'au moment où il s'aperçut "que son sommeil lui-même était soumis à une surveillance" (Ibid). Refusant d'être soumis à cet espionnage:

Je voulus hâter le dénouement et je devins, un soir, entreprenant. Elle me reçut de telle façon que je m'abstins de toute tentative nouvelle; mais un violent désir m'envahit de lui faire payer, d'une façon quelconque, le régime policier auquel j'étais soumis et je m'avisai d'un moyen (pp. 897-898).

L'intention formulée par le narrateur par l'entremise du modal "je voulus" entre en contradiction avec la réaction passive, en quelque sorte, de Madame de Jadelle. Le vouloir-faire initial se conclut par l'impossibilité de le rendre effectif: l'intention du narrateur, son désir, puisqu'il ne trouve pas un écho favorable de la part de Madame de Jadelle (il n'y a pas de contrat à proprement parler), devient en fait un non-pouvoir-faire; les circonstances ne permettent pas la réalisation de son vouloir. Aussi devra-t-il songer à un autre moyen. Ce moyen est Césarine "sa femme de chambre, une jolie fille de Granville" qui lui servira d'adjvant<sup>1</sup> pour la réalisation de son programme. Après lui avoir remis cent francs, le narrateur effectue une manipulation régie par le vouloir: "Ma chère enfant, je ne veux te demander rien de vilain, mais je désire faire envers ta maîtresse ce qu'elle fait envers moi" (p. 898). Le vouloir-faire-faire orienté du "je" (le narrateur) vers le tu (le destinataire de cette manipulation) est extensif à un vouloir-ne-pas-faire, c'est-à-dire à vouloir ne pas lui demander quelque chose de "vilain." À cette organisation modale s'ajoute la modalisation à la compétence de Césarine vis-à-vis cette demande, c'est-à-dire le savoir qui correspond (sur l'axe cognitif) à un vouloir-savoir de la part du narrateur. Cependant, durant tout cet entretien, Césarine se confine dans le mutisme. Dès lors, débute la phase de persuasion effectuée par la narrateur pour faire parler Césarine. Elle commence par l'exposition de ce que le narrateur sait des agissements de la femme de chambre; c'est la phase constatative portant sur des états de faits et modalisée par le savoir: "On me surveille jour et nuit, je le sais. On me regarde manger, boire, m'habiller, me raser et mettre mes chaussettes, je le sais" (*Ibid.*).

---

<sup>1</sup> Elle tient également ce rôle actantiel auprès de Madame de Jadelle; elle est donc un agent double si on veut; adjvant ou opposant selon que l'on adopte le point de vue du narrateur ou celui de Madame de Jadelle. Césarine est un personnage bivalent.

La certitude qui mobilise ces assertions est suivie par un non-savoir portant sur Madame de Jadelle. Le narrateur ne connaît rien d'elle; pour combler cette carence, il formulera un vouloir-savoir dont la condition de succès repose essentiellement sur Césarine:

'Eh bien, tu comprends, ma fille, qu'il n'est pas juste qu'on sache tout sur mon compte et que je ne sache rien sur celui de la personne qui sera ma femme. Je l'aime de toute mon âme. Elle a le visage, le cœur, l'esprit que je rêvais, je suis le plus heureux des hommes sous ce rapport; cependant il y a des choses que je voudrais bien savoir' (*Ibid*).

Suite à cette demande (je voudrais savoir), le narrateur entreprend une quête que l'on peut qualifier de cognitive, puisqu'il ne s'agit pas de s'approprier un objet de valeur, mais d'acquérir un savoir portant sur "certains détails physiques" de Madame de Jadelle, quête qui s'oppose à celle, concurrente, de Madame de Jadelle, qui vise le caractère profond du personnage: "Écoute, ma fille, nous autres hommes, nous tenons beaucoup à certains...à certains...détails physiques, qui n'empêchent pas une femme d'être charmante, mais qui peuvent changer son prix à nos yeux" (*Ibid*).

En opposition avec ce passage qui pose un jugement de valeur (au sens littéral), la suite du paragraphe évacue tout jugement "moral", si je puis dire, puisque l'information recherchée par le narrateur ne repose pas sur la dichotomie bon / mauvais: "Je ne te demande pas de me dire du mal de ta maîtresse, ni même de m'avouer ses défauts secrets si elle en a" (*Ibid*). Si jugement il y a, il concerne le paraître et l'apparaître corporel de Madame de

Jadelle. Se succéderont quatre questions: les trois premières, de nature métonymique, visent diverses parties du corps ou la manière dont elles s'offrent au regard, successivement:

- 1) Est-elle aussi grasse qu'elle en a l'air?
- 2) Dis-moi, met-elle du coton?
- 3) Dis-moi, comment sont les jambes de ta maîtresse?
- 4) Tout cela est très joli, très joli; mais je voudrais bien savoir comment est faite ta maîtresse?

À sa première question, le narrateur n'a aucune réponse. À la deuxième, Césarine prononça timidement: "Demandez toujours, Monsieur, je répondrai tout à la fois" (p. 899). À la troisième, silence. La réponse à la dernière question revêt une grande importance; elle sera à l'origine de la méprise à la toute fin du conte: "Monsieur, à part qu'elle est noire, Madame est faite tout comme moi" (*Ibid*).

Quant au narrateur, son discours se termine en assertant de nouveau son vouloir-savoir et en proposant encore plus d'argent à Césarine qui, après sa réponse, prend la fuite. Son vouloir-savoir, puisqu'il s'exprime sous la forme d'une question, présuppose un non-savoir qu'il tente de combler.

Plus tard, le narrateur et Césarine se revoient. Il se rend à son poste d'observation habituel "la petite chambre, d'où elle m'écoutait dormir" (*Ibid*). Césarine se présente à cet endroit vers minuit. Cette brève rencontre est dominée par deux idées: la surprise de Césarine en apercevant le narrateur et la comparaison prospective effectuée par ce dernier entre Césarine et Madame de Jadelle. Deux modaux s'associent à ces idées: "En m'apercevant, elle voulut crier" (*Ibid*). Ce vouloir-faire suppose une circonstance où l'acte est rendu nécessaire et la capacité interne au sujet à l'accomplir est contrecarrée par le narrateur: "...je lui fermai la bouche avec ma main..." (*Ibid*). Cette intervention nous conduit à la seconde idée de ce passage, pivot du récit: "Je me convainquis, sans trop d'efforts, que si elle n'avait pas menti, Madame de Jadelle devait être très bien faite" (*Ibid*). C'est cette analogie formelle qui mènera le narrateur à se méprendre à la fin du récit sur l'identité de ce qu'il croit être Césarine mais qui en réalité est Madame de Jadelle. Le devoir-être de l'énoncé, de par sa forme morphologique, ne repose pas sur une certitude, mais introduit le doute, une hypothèse expectative qui ne peut être confirmée ou infirmée que dans un avenir plus ou moins éloigné.

À l'intérieur de la relation narrateur / Madame de Jadelle, une autre a lieu, provisoire, qui complète la formation du triangle. Tombant dans le piège de l'analogie formelle explicitée par Césarine entre elle et Madame de Jadelle, le narrateur entrevoit ou peut appréhender à travers la femme de chambre les formes qui lui sont jusqu'à maintenant interdites. En outre, la constatation de cette analogie "...poussée plus loin, ne semblait plus déplaire à Césarine" (*Ibid*), où l'énoncé véridictoire surdéterminé par l'incertitude mènera le narrateur à confondre Césarine et Madame de Jadelle. Nous verrons plus loin comment le narrateur en arrive à se méprendre.

Après cet intermède qui se termine par une description de Césarine et par le cadeau que lui fait le narrateur "...un flacon de lavande ambrée..." (p. 900), l'épreuve proprement dite reprend, sans ombrage selon le narrateur:

Nous fûmes bientôt plus liés même que je n'aurais cru presqu'amis. Elle devint une maîtresse exquise, naturellement spirituelle et rouée à plaisir. C'eût été, à Paris, une courtisane de grand mérite (*Ibid*).

Les douceurs qu'elle me procura me permirent d'attendre sans impatience la fin de l'épreuve de Madame de Jadelle. Je devins d'un caractère incomparable, souple, docile, complaisant (*Ibid*).

Leur liaison (l'épreuve) se déroule sans heurt et même avec une certaine euphorie chez le narrateur. Ainsi:

- a) nous fûmes bientôt plus liés même que je n'aurais cru, presqu'amis;
- b) les douceurs qu'elle me procura me permirent d'attendre sans impatience la fin de l'épreuve.

Ces deux assertions, qui contrastent avec la fin du récit, explicitent, d'une part, l'exagération du narrateur sanctionnant sa relation avec Madame de Jadelle, ses attentes sont comblées plus qu'il ne l'espérait, ce que montre l'énoncé modal épistémique: croire et

anticipe, d'autre part, pour le narrateur, le résultat final de l'épreuve, à travers le modal déontique, soit la permission. Celle-ci prend appui sur la parfaite conjonction des acteurs.

### 9.5 La méprise

Quant à la conjonction entre le narrateur et Madame de Jadelle, le récit la transformera d'un état conjonctif en un état disjonctif par la méprise.

Tôt le matin, comme à son habitude, le narrateur va fumer une cigarette "...sur une tourelle du château" (*Ibid*). Il aperçoit Césarine, mais seulement une partie d'elle, soit la partie inférieure: le jupon blanc. À travers ce qu'il croit être Césarine, le narrateur reconnaît "...aussitôt, pleine, fraîche, grasse et douce, la face secrète de ma maîtresse..." (p. 901). Il découvre par le biais de Césarine ce que Madame de Jadelle lui interdisait, grâce à l'analogie physique (corporelle) qui existe entre les deux femmes. Le narrateur risque un baiser "...un baiser d'amant qui peut tout oser" (*Ibid*). Peu après, il se rend compte que "cela sentait la verveine" et non pas la lavande, le parfum qu'il lui a offert: "Je reçus un grand coup, ou plutôt une poussée dans la figure qui faillit me briser le nez...La personne s'était retournée — c'était Madame de Jadelle" (*Ibid*). Au moment où toutes les possibilités ou toutes les virtualités s'offrent au narrateur, cet amant qui peut tout oser, c'est la rupture définitive qui surgit abruptement. Cette quête du savoir a échoué par manque de savoir.

Cette méprise met fin aux espoirs du héros d'épouser Madame de Jadelle malgré toutes ses explications, son faire-savoir, son faire-croire. Il reçut de Césarine une lettre: "Madame de Jadelle espère que Monsieur de Brives la débarrassera immédiatement de sa présence" (*Ibid*). Cet ordre ou obligation est définitif. L'argumentation et le faire persuasif de Monsieur de Brives (dévoilement du nom au moment où il ne peut plus prétendre à se perpétuer grâce au mariage) échoueront. Ironiquement, le narrateur conserve "...un goût de verveine qui me donne un désir immoderé de sentir encore ce bouquet-là" (*Ibid*).

L'état de conjonction initial ne s'est donc pas maintenu. Voulant en savoir trop sur Madame de Jadelle, il l'a perdue. Croyant être en présence de Césarine, il se trouve face à face avec un objet encore interdit: Madame de Jadelle qui le disgracie. Il ne lui reste qu'une odeur de verveine le renvoyant à son désir devenu impossible.

## **CONCLUSION**

## CONCLUSION

La fonction des modalités dans des textes aussi opposés que ceux de la science et de la littérature permet d'émettre une série de constatations. La première et la plus généralement admise, consiste en leur hétérogénéité sémantique. Soit par exemple, les deux propositions suivantes:

- 1) il est possible que je parte;
- 2) il se peut que je parte.

Où la différence sémantique est des plus subtiles: il y a une équivalence sémantique, pourrait-on dire. Le statut sémantique des modalités d'énoncé (c'est-à-dire comment la proposition de base "je parle" par exemple, est envisagée) fait difficulté, contrairement aux modalités d'énonciation qui s'expriment à travers des éléments syntaxiques, des signes de ponctuation, des morphèmes verbaux, stables et qui peuvent se formaliser à l'intérieur des actes de discours. L'attribution de telle ou telle valeur sémantique et pragmatique à une modalité d'énoncé dépend essentiellement du contexte où elle s'inscrit. Une modalité aléthique, par exemple, explicitée en surface, peut devenir pour l'allocataire de cet énoncé une modalité

déontique et ce, notamment, dans des propositions factitives: pour réaliser une transition de phase, il est nécessaire de...

La nécessité, puisqu'elle apparaît dans un énoncé factif, est perçue par l'allocutaire comme un ordre, un énoncé prescriptif destiné à lui donner les conditions (nécessaires) pour effectuer la transition de phase. L'énoncé implique que le destinataire soit apte à réaliser cette prescription, c'est-à-dire qu'il soit modalisé par un pouvoir-savoir-faire. Le contenu sémantique d'une modalité ne dépend donc pas d'une théorie référentielle de la signification (extension du prédicat et logique des mondes possibles), mais bel et bien d'une théorie intentionnelle de la signification où, entre le locuteur et l'allocutaire (l'énonciateur et l'énonciataire), il existe un contrat illocutionnaire, pourrait-on dire, où il y a reconnaissance des intentions qui président à la réalisation d'un énoncé. Et cette signification, tributaire du contexte d'énonciation, peut être littérale, dans les cas où un énoncé dans un contexte d'énonciation précis signifie ce que signifie l'énoncé dans ce contexte (la signification de l'énoncé et celle du locuteur sont équivalentes), ou non-littérale, dans les cas où la signification de l'énoncé ne coïncide pas avec celle du locuteur. En ce qui concerne la non-littéralité, nous avons remarqué à ce propos du texte scientifique l'usage métaphorique des énoncés modaux, où le contenu explicite de l'énoncé modal ne coïncide pas avec le contenu profond. Ainsi, un énoncé aléthique (renvoyant à la vérité des états de choses) lié à la nécessité convoque, dans la structure profonde, une prescription à l'adresse du destinataire; ceci constitue le contrat illocutionnaire dont nous avons parlé à l'instant. Cette constatation n'est pas sans conséquence. L'objet du texte scientifique en général, soit le savoir, n'est pas une donnée à priori, pré-existante au langage qui n'en serait que le reflet, mais une donnée construite à l'intérieur des structures contraignantes du langage. L'objet du discours

scientifique se réalise à l'intérieur d'une stratégie argumentative, persuasive, c'est-à-dire à travers divers effets illocutoires et perlocutoires. Les faits, d'eux-mêmes, ne sont pas porteurs de vérité, de savoir. Ce savoir et cette vérité ne peuvent advenir sans que l'autre, destinataire de ce savoir, ne soit sollicité, convoqué, grâce à la mise en place d'une stratégie argumentative et persuasive réalisée par l'énonciateur (souvent matérialisé dans le texte scientifique sous la figure du "nous" ou du "on") qui, généralement, l'englobe. Ce que vise cette stratégie, c'est de convaincre l'autre de la vérité de ce qui est dit. Cette construction métaphorique du savoir, quant à l'usage des modalités, coïncide très exactement avec un texte dont la mondanéité exclut cet usage et où les modalités épistémiques sont en nette récession.

Si les modalités dans le texte scientifique ont une fonction métaphorique et une signification non-littérale, dans le texte de fiction, leur rôle est plus littéral et pragmatique. Leur rôle n'est pas de convaincre l'autre (le destinataire), de le solliciter pour qu'il adhère à la vérité du contenu propositionnel qui lui est proposé. Elles visent la chaîne linéaire, syntagmatique, des actes effectués par les acteurs: elles métonymisent le schéma d'action dans lequel le faire du sujet s'inscrit en fonction de la manipulation exercée par le destinataire. Au moment où a lieu cette métaphore qu'est la représentation, celle-ci se fait littérale, réaliste, tournée vers l'acte. Le texte savant à lui, lieu de la présentation, lieu de la non-théâtralité, s'accompagne d'un geste mythique: celui d'une auto-représentation de sa théâtralité non-avouée: son double.

Ce qu'il construit, présentifie, ce ne sont pas les faits en eux-mêmes, ni la logique qui a présidé à leur apparaître phénoménologique, mais un savoir mis en discours. C'est stricto

sensu, la représentation de l'élaboration discursive du savoir. Le savoir expérimental préexiste au langage. Une fois fait de langage, il est reconstruit dans le but de le faire paraître vrai.

De par sa nature, le texte littéraire est une feinte. Il n'implique pas une adhésion de l'auteur, du narrateur et du destinataire vis-à-vis les énoncés fictifs. Les actes illocutoires ne sont pas en tant que tels réalisés. Ceux-ci sont littéraux mais non sérieux. Ceux de la science sont non-littéraux mais sérieux pour parler comme Searle.<sup>1</sup> Le discours de la science n'est pas une mise en scène machinée d'avance; sa position est celle d'un metteur en scène dont les actants, les faits et les objets, construisent leur représentation, leur contexte référentiel pour le valider, le rectifier aux yeux du spectateur, l'extensionner à tous les mondes possibles.

Mais cette extensionnalité s'enchâsse dans une intentionnalité qui la construit, qui la rend possible en l'argumentant.

"Compte de faits", le texte scientifique (cette métaphore qu'il représente) devient "conte de fées." Son ressort est didactique et dont l'autre, le tu non pas en tant qu'objet extra-discursif, anodin, exclu de la formation du savoir, en constitue la condition de possibilité et sa sanction. Les faits ne parlent pas d'eux-mêmes pas plus qu'un locuteur peut le faire en l'absence de fait. Il y a une visée intentionnelle du locuteur vers le monde et l'autre qui, ce faisant, le construit et le fait acte de langage: le savoir fait diversion sur le plateau de

<sup>1</sup> Searle, J.R.: Sens et expression, "Le statut logique du discours de la fiction", pp. 101-119.

la rhétorique des actes du discours, dont les protagonistes sont les paroliers eux-mêmes, manipulés par ce metteur en scène par excellence qu'est le monde des objets.

## BIBLIOGRAPHIE

A) **Les textes scientifiques utilisés dans ce travail sont tous puisés dans le Journal canadien de microbiologie (Canadian Journal of Microbiology):**

FLATEAU, Gilles N. et GAUTHIER, Michel J.: "Accumulation du cadmium par *Mytilus edulis* en présence de souches bactériennes sensibles ou résistantes à ce métal", Journal canadien de microbiologie, vol. 29, no 2, février 1983, pp. 210-217.

HERBER, R. et al.: "Influence de l'anaérobiose sur la composition en stérols de *Mucor hiemalis*", Journal canadien de microbiologie, vol. 29, no 5, mai 1983, pp. 606-611.

SABAOU, N. et al.: "Actions antibiotique, mycolytique et parasitaire de deux actinomycètes envers *Fusarium oxysporum* f. sp. *albedinis* et autres formaes speciales", Journal canadien de microbiologie, vol. 29, no 2, février 1983, pp. 194-199.

MARSOT, P. et al.: "Aspect morphologique et composition chimique de *Skele tonema costatum* (Bacillariophyceae) croissant en milieu nutritif naturel à l'aide d'un système de culture à fibres dialysantes", Journal canadien de microbiologie, vol. 29, no 10, octobre 1983, pp. 1235-1240.

PARISOT, D.: "Libération d'aminoacides et d'électrolytes par des souches de *Nectria haemotococca* (Berk et BR.) WR. mutés pour la production de pigments", Journal canadien de microbiologie, vol. 29, no 7, juillet 1983, pp. 746-753.

PHIPPS, J. et MILLER, D.R.: "Toxicité génétique du chlorure de méthylmercure ( $\text{CH}_3\text{HgC}_1$ ) sur les mitochondries de *saccharomyces cerevisiae*", Journal canadien de microbiologie, vol. 29, no 9, septembre 1983, pp. 1149-1153.

ROUSSARD-JACQUEMIN, R.: "Étude ultrastructurale de la différenciation des hétérocystes chez la Cyanobactérie *Anabaena cylindrica* Lemm", Journal de la microbiologie, vol. 29, no 11, novembre 1983, pp. 1564-1475.

B) Les textes de Maupassant réfèrent aux Éditions de la Pléïade, tome I et tome II, 1979:

Apparition, tome I, pp. 780-787.

La fenêtre, tome II, pp. 896-901.

Les caresses, tome II, pp. 952-956.

C) Écrits théoriques:

AUSTIN, J.L.: "Quand dire, c'est faire", Éditions du Seuil, Paris, 1970, 183 p.

BARTHES, R.: "Introduction à l'analyse structurale des récits" dans L'analyse structurale du récit, Communications, 8, Éditions du Seuil, 1981, pp. 7-33.

BASTIDE, F.: "Images verbales et diagrammes dessinés dans la persuasion scientifique", Protée, vol. 13, no 1, printemps 1985, pp. 11-19.

BASTIDE, F.: "Analyse sémiotique de l'argumentation", Discours du savoir, Cahier de l'ACFAS, no 40, 1986, pp. 23-36.

BENVENISTE, E.: "Problèmes de linguistique générale", tome 1, Tél, Édition Gallimard, 1966, pp. 237-250.

CULIOLI, A.: "Transcription du séminaire de D.E.A.", 1976, Université de Paris VII.

GREIMAS, A.J.: "Du sens II", Éditions du Seuil, Paris, 1983, 245 p.

GREIMAS, A.J. et COURTÉS, J.: "Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage", Hachette Université, Paris, 1979, 422 p.

GROUPE D'ENTREVERNES: "Analyse sémiotique des textes", Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1979, 207 p.

HINTIKKA, J.: "Degrees and dimensions of intentionality", in R. Haller, ed., Proceedings of the Fourth International Wittgenstein Symposium (Vienna: Hölder-Pichler-Tempsky, 1980).

The intentions of intentionality and other new models for modalities (Dordrecht: Reidel, 1979).

Knowledge and the known (Dordrecht: Reidel, 1979).

Models for modalities (Dordrecht: Reidel, 1969).

Semantics for propositional attitudes, in Davis, Hockney and Wilson, eds., *Philosophical logic* (Dordrecht: Reidel, 1969).

HOFFMANN, T.R.: "La transformation de remplacement du constituant passé et ses rapports avec le système modal de l'anglais", dans *Langages*, 14, 1969, pp. 28-43.

KALINGWSKI, G.: "Un aperçu élémentaire des modalités déontiques", in *Langages*, no 43, septembre 1976, pp. 183-201.

KANT, F.: "Critique de la raison pure", Presses universitaires de France, traduit et annoté par A. Tremsaygues et B. Pascaud, 1944, 541 p.

KLEIBER, G.: "L'emploi "sporadique" du verbe pouvoir en français", in *Langages*, no 43, septembre 1978, pp. 183-201.

LABERGE, C.: "La structure modale dans le texte scientifique: du déontique à l'aléthique", Discours du savoir, *Cahiers de l'ACFAS*, no 40, 1986, pp. 87-93.

LATOUR, B.: "L'objet des sciences: raison d'être des approches socio-sémiotiques", Discours du savoir, *Cahiers de l'ACFAS*, no 40, 1986, pp. 13-22.

"D'où vient la force d'un argument", *Protée*, vol. 13, no 1, printemps 1985, pp. 5-9.

LYONS, J.: "Éléments de sémantique", coll. *Langue et langage*, Larousse Université, 1978, 295 p.

LYONS, J.: "Linguistique générale", Introduction à la linguistique théorique, coll. *Langue et langage*.

MAINIGUENEAU, D.: "Initiation aux méthodes de l'analyse du discours", Hachette Université, Paris, 1976, 191 p.

OUELLET, P.: "La désénonciation: les instances de la subjectivité dans le discours scientifique", *Protée*, vol. 12, no 2, pp. 43-53.

"La vision des choses: la focalisation dans le discours scientifique", *Protée*, vol. 13, no 1, pp. 33-45.

"Le petit fait vrai: la construction de la référence dans le texte scientifique", Les discours du savoir, *Cahiers de l'ACFAS*, no 40, 1986, pp. 37-57.

PARRET, H.: "La pragmatique des modalités", *Langages*, no 43, septembre 1976, pp. 47-63.

POTTIER, B.: "Linguistique générale. théorie et description", Klincksieck, Paris, 1974.

"Sur la formulation des modalités en linguistique", *Langages*, no 43, septembre 1976, pp. 39-46.

QUINE, W.V.: "Word and object", Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1960.

SEARLE, J.R.: "Les actes de langage, essai de philosophie du langage", Collection Savoir, Hermann, Paris, 1972, 261 p.

"Sens et expression, études de théorie des actes du langage", Éditions de Minuit, Paris, 1972, 243 p.

SEARLE, J.R. et VANDERVEKEN, D.: "Foundations of illocutionary logic", Cambridge University Press, Cambridge, 1985, 227 p.

WEINRICH, H.: "Le temps", Collection poétique, Éditions du Seuil, Paris, 1973, pp. 25-65, cf. note p. 18.